Académie royale
des
Sciences coloniales

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES

Mémoires in-8°. Nouvelle série.
Tome VI, fasc. 5.

Koninklijke Academie
voor
Koloniale Wetenschappen

KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.
Boek VI, aflev. 5.

ÉLISABETHVILLE

Essai de géographie urbaine

PAR

Alice CHAPELIER

DOCTEUR EN SCIENCES GÉOGRAPHIQUES



Rue de Livourne, 80A
BRUXELLES

Livornostraat, 80A
BRUSSEL

1957

PRIX :
PRIJS : F 300

ÉLISABETHVILLE

Essai de géographie urbaine

PAR

Alice CHAPELIER

DOCTEUR EN SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Mémoire présenté à la séance du 16 février 1957.
Rapporteurs : MM. P. Gourou et M. Robert.

PRÉFACE

Cette étude est le fruit d'un séjour au Haut-Katanga en tant que bénéficiaire d'une gratuité de transport offerte à la Fondation Universitaire par la Compagnie Maritime Belge et le Comité Permanent de Coordination des Transports au Congo belge. A ces organismes, j'adresse mes plus vifs remerciements.

Il ne m'est pas possible de nommer ici, tant la liste serait longue, toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à enrichir ma moisson d'observations et de documents. Je prie le Comité Spécial du Kantaga, l'Union Minière du Haut-Katanga, les membres d'autres sociétés et des divers services administratifs qui m'ont pilotée, ouvert leurs archives, communiqué des renseignements, de trouver ici l'expression de ma plus profonde gratitude.

Si grâce à ces collaborateurs, la récolte fut abondante et la plus complète possible, elle était loin de fournir et surtout avec continuité tous les éléments (cartographie, cadastre, recensements ...) sur lesquels le géographe à l'habitude de se baser pour une étude urbaine. Il fallut émonder les renseignements, s'assurer par recoupement de la valeur des données et enfin construire suivant une méthode adaptée aux matériaux. Pour cette dernière tâche, j'ai trouvé un appui non seulement des plus compétents mais encore bienveillant auprès de MM. les professeurs Tulippe et Dussart qui ont bien voulu guider ce travail pas à pas ; qu'il me soit permis de leur exprimer l'assurance de mes sentiments reconnaissants. Ceux-ci s'adressent également

à M. le professeur J. VAN HOVE, Inspecteur royal des Colonies, et F. GRÉVISSE, Commissaire de district honoraire, dont les remarques et suggestions ont permis une dernière mise au point.

ÉLISABETHVILLE. — ESSAI DE GÉOGRAPHIE URBAINE

AVANT-PROPOS (*)

« La géographie urbaine est la plus humaine qui soit, puisque tout est ici construction des hommes, attachés, en fondant et en développant une ville, à masquer la nature, à en transformer les éléments jusqu'à les défigurer, à poursuivre l'adaptation à cette nature d'une façon si complexe qu'elle n'est plus immédiatement visible » (1).

Ces phrases de R. Blanchard sont particulièrement bien appropriées aux villes haut-katangaises. Celles-ci sont nées de la seule volonté de quelques hommes, dans une région qui n'aurait jamais porté de villes aussi importantes si ce n'était la richesse minière de son sous-sol que d'aucuns ont qualifié de « scandale géologique ».

Ici, on entend par *ville* l'organisme formé par les quartiers résidentiels et commerçants pour Européens et pour indigènes, l'industrie et l'auréole d'exploitations agricoles qui entourent ces quartiers et les ravitaillent. Cet ensemble est une entité dont toutes les parties sont solidaires, c'est un tout, c'est vraiment ici l'îlot au milieu de la brousse.

Cet organisme vivant comment va-t-on le disséquer ?

On s'intéresse davantage à la vie d'un être lorsqu'on le connaît au départ, c'est pourquoi on a commencé par en donner une vue d'ensemble.

(*) Cette étude fait partie d'une dissertation de doctorat en sciences géographiques reçue à l'Université de Liège et intitulée « Élisabethville, Jadotville et Kolwezi. Étude de géographie urbaine comparée ».

(1) Raoul Blanchard, Une méthode de géographie urbaine, *Revue de géographie alpine*, t. XVI, 1928, pp. 193-214.

Élisabethville est née de la mise en valeur des gisements cuprifères, c'est uniquement en fonction de ces derniers que la situation et le site de la ville furent choisis. Il convient cependant d'étudier les facteurs géographiques parce qu'ils ont présidé au développement de la ville, c'est sous leur influence qu'elle poursuit son existence. La tâche du géographe est d'essayer de décrire, d'analyser, d'expliquer l'image que la ville étale sous ses yeux. De cet état provisoire d'achèvement, on étudie l'aspect, la population, les fonctions, la relation de ces éléments avec les conditions géographiques.

L'état de tout organisme vivant est le résultat de ses réactions aux diverses vicissitudes rencontrées au cours de sa croissance. C'est pour cette raison que l'on a étudié, parfois de façon assez détaillée, la naissance de la ville et son évolution en rapport avec les faits historiques.

VUE D'ENSEMBLE

Sur un plateau élevé au pied duquel cascade la Lubumbashi, Élisabethville étale les différentes parties qui la constituent [1].

La ville européenne ne compte pas plus de 12.000 habitants, mais elle a les apparences d'une grande ville avec ses larges avenues bordées d'arbres fleuris, avec son centre commercial aux grands magasins luxueux et bien achalandés, avec ses hôtels, ses restaurants, ses bâtiments publics, ses écoles, ses hôpitaux, ses parcs, sa cathédrale de style romano-byzantin ... *(photos 1 et 2)*. Sa partie principale, la plus typique, est le vaste rectangle divisé en damier; des quartiers moins ordonnés sont venus se greffer sur ce quadrilatère primitif. Dans la zone résidentielle, les maisons, le plus souvent du genre bungalow, s'étalent largement et s'entourent d'un jardin dont les arbres, les haies aux couleurs chaudes de l'hibiscus et du bougainviller s'ajoutent à la végétation des avenues pour donner à la ville son apparence si plaisante de cité-jardin. Dans le centre commercial, les établissements sont jointifs, une galerie protège le trottoir des ardeurs du soleil. Les maisons de commerce d'articles de traite, souvent précédées d'auvent

[1] Il convient de rappeler que notre séjour au Haut-Katanga date de juin-octobre 1951. C'est-à-dire que si nous avons pu, dans une certaine mesure, mettre à jour les plans et les données statistiques, certaines descriptions peuvent ne plus correspondre à l'état actuel, des avis et des opinions sont peut-être dépassés aujourd'hui. Cependant, nous tenons à signaler que M. F. Grévisse, qui nous avait déjà fourni des renseignements en 1951 lorsqu'il était commissaire de district à Élisabethville, a bien voulu prendre connaissance de notre manuscrit et que sa parfaite connaissance de la situation actuelle a permis une certaine mise à jour. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

de tôle, créent une ambiance *Far-West* et donnent une note originale au quartier où elles se sont groupées (*ph. 3*). Le quartier dit Lubumbashi est ombragé par des boisements d'eucalyptus et réservé au personnel européen de l'Union Minière ; il est le trait d'union entre le quadrilatère et l'usine métallurgique. Celle-ci est installée au bord de la rivière et marque le paysage de ses vastes halls, de son terril et de sa grande cheminée empanachée de fumée. Au nord-est de la ville, une zone desservie par la voie ferrée est réservée à l'industrie et à l'artisanat. On y rencontre des bâtiments importants parfois surmontés de hautes cheminées, mais aussi de simples entrepôts et de petits ateliers. Cette ville européenne est très calme en dehors du centre commercial, les avenues résidentielles ne résonnent que du bruit des nombreuses voitures.

Des bâtiments d'utilité publique se sont installés sur une zone longue de près de 700 m qui sépare la ville européenne du centre extra-coutumier. Celui-ci compte plus de 70.000 indigènes répartis sur une surface de plus de 400 ha. Cette superficie est subdivisée en blocs réguliers où s'alignent des maisons dont l'architecture et le confort varient fortement d'un quartier à l'autre (*ph. 5 à 8*). Le plus souvent les habitations n'ont pas d'étage. Les murs en briques cuites remplacent de plus en plus les murs en pisé et en briques adobes [1] tandis que les toits sont également en tôle ondulée. Les magasins ne diffèrent guère des habitations. On doit déplorer la rareté de la végétation, les maisons et le sol nu se confondent en une seule teinte gris ocré qui contribue à la monotonie de l'ensemble, à son atmosphère poussiéreuse et étouffante. Le marché constitue la partie la plus pittoresque et la plus animée de ce

[1] Briques appelées aussi *de Kimberley* et faites d'un mélange de terre plus ou moins argileuse et d'eau, moulé puis séché au soleil (ph. 4).

quartier indigène, il est occupé tous les matins par une foule bigarrée et bruyante de marchands et de badauds.

Tandis que les deux principaux camps de travailleurs groupent environ 8000 indigènes chacun, d'autres n'en comptent que 2000 ou moins encore. Ces camps sont de simples groupements de logements ouvriers : les cases construites en série sont rangées le long des voies orthogonales, l'importance des constructions varie suivant leur âge et selon la situation sociale et familiale de l'occupant. Quelquefois, mais trop rarement, des arbres bordent les allées et fournissent une ombre bienfaisante. Cette note agréable vient ainsi rompre l'uniformité qui est la principale caractéristique des camps de travailleurs.

L'agglomération élisabethvilloise est entourée d'un réseau d'exploitations agricoles mises en valeur par des Européens, celles-ci assurent le ravitaillement en vivres frais de la population urbaine européenne. Les quatre quartiers ruraux du C. E. C. sont également installés autour du centre urbain dans un rayon de 6 à 12 km. Ils couvrent une superficie totale de 7000 ha pour une population de 2000 habitants. Les cases en pisé ou en briques adobes et couvertes de chaume sont le plus souvent plantées dans un espace dénudé où trop rarement poussent quelques manguiers ou bananiers. Aux alentours, on remarque quelques cultures maraîchères et champs de manioc. Ces quartiers ruraux sont loin de répondre à leur nom prometteur, ils laissent une impression de villages morts.

Les exploitations agricoles des colons, les quartiers ruraux indigènes, la ville européenne, le C. E. C. urbain et les camps forment un tout non dissociable, la création du Blanc au milieu de la savane boisée.

LE CHOIX DE LA SITUATION ET DU SITE ET SON APPRÉCIATION PAR RAPPORT AUX FACTEURS GÉOGRAPHIQUES ACTUELS

L'Union Minière du Haut-Katanga fut créée en 1906 dans le but de mettre en valeur les gisements miniers du Haut-Katanga. En prévision de l'arrivée du rail qui avançait rapidement vers la frontière du Katanga, l'U. M. H. K. avait décidé de préparer la mine de l'Étoile en vue de son exploitation.

Voyant l'essor qu'allait prendre la région, l'administration métropolitaine et le C. S. K. songent à y créer une cité importante appelée à jouer le rôle de capitale. Lukonzolwa, située au bord du lac Moero, remplissait cette fonction mais elle n'avait plus de raison d'être maintenue vu que les transports commençaient à se faire via Capetown et Beira.

En 1907, le Commandant TONNEAU (1) conseillait, pour trois raisons, de placer le futur chef-lieu du Katanga près de Kambove. Là se trouvait la grande mine sur laquelle à cette époque on fondait le plus d'espoir ; cet endroit était proche du point où vraisemblablement le chemin de fer du Sud et celui de Lobito feraient leur jonction ; il était au centre de la région minière telle qu'elle était connue à cette époque.

En 1910, il y avait du changement depuis le projet de TONNEAU : l'U. M. avait décidé d'établir la première usine pour le traitement du cuivre près des chutes de la Lubumbashi. Cet emplacement offrait plusieurs avan-

(1) Le Commandant TONNEAU était représentant du C. S. K. en Afrique. C'est dans un rapport adressé à Bruxelles qu'il conseillait ce choix (Comité Spécial du Katanga, 1900-1950. Publié par le C. S. K. aux éditions Cuypers, p. 40).

tages : il était proche de la mine de l'Étoile sur laquelle on fondait les premiers espoirs (1), sa situation était centrale par rapport aux mines en exploitation à l'époque, il offrait des facilités d'approvisionnement en eau à la Lubumbashi, enfin il était le point d'aboutissement du rail venant du Sud et amenant le coke (2).

Il fallut décider rapidement de l'emplacement d'une ville dans ces parages. Le colonel WANGERMÉE (3) hésita entre l'Étoile et la Lubumbashi et, d'accord avec l'ingénieur suisse ITTEN, porta son choix sur la Lubumbashi. La situation étant choisie, il s'agissait de découvrir un site favorable à la création et au développement de l'agglomération. WANGERMÉE fixe son choix sur la plate-forme au pied de laquelle cascade la Lubumbashi. Dans une lettre adressée le 14 février 1910 au C. S. K., WANGERMÉE demande que le terrain réservé au site urbain possède les dimensions indiquées sur un plan annexé ; il demande également une réservation de terrain pour la création d'un parc et pour l'assiette

(1) Cette mine qui avait déjà été exploitée par les indigènes, se trouve à l'extrémité Sud-Est du faisceau plissé minéralisé, c'est-à-dire dans la partie la plus proche de la voie ferrée arrivée la première au Haut-Katanga et surtout dans la partie comprenant les plus importants gisements de minerais sulfurés. La majorité des minerais de cuivre exploités à ce moment dans le monde était constituée par des sulfures, la métallurgie du cuivre à partir de ceux-ci était donc bien connue tandis qu'il fallait mettre au point celle partant des oxydés. De plus, on a commencé par faire des essais de traitement par les fours à Water-Jackets exigeant des minerais assez riches si bien qu'on ne traitait que les minerais dont la teneur égalait ou dépassait 15 % (Cfr M. ROBERT, *Le Katanga Physique*, Bruxelles, 1950, p. 102). C'est pour ces raisons que l'U. M. ne pouvait songer à placer cette usine à Kambove.

(2) La décision de Cécil RHODES de faire passer sa future voie ferrée « Cape to Cairo » par le Katanga résulte d'un entretien de ce représentant de la Chartered avec Robert Williams chargé de cette démarche par Léopold II (Cfr R. J. CORNET, *Terre katangaise*, Bruxelles 1950, p. 103). Le meilleur tracé à donner à ce chemin de fer ne passait pas par l'Étoile, mais à proximité de ce point. Élisabethville fut créée près du point de jonction de la ligne ferrée et du raccordement conduisant à l'Étoile (Cfr M. ROBERT, *Le Katanga Physique*, Bruxelles, 1950, p. 108).

(3) En vertu du décret du 22 mars 1910, la délégation du pouvoir exécutif fut retirée au C. S. K., Émile WANGERMÉE, qui s'était installé à la Kafubu près de la mine de l'Étoile, fut appelé aux fonctions de Vice-Gouverneur Général du Katanga.

d'une route reliant ce parc à la ville. Les représentants du C. S. K. et de l'U. M. (MM. HORNER et HALLEWYCK) approuvèrent les projets de WANGERMÉE tout en faisant quelques suggestions pour faciliter le drainage des eaux vers la rivière (¹). C'est donc par la volonté de quelques hommes que le site d'Élisabethville fut fixé et sa situation choisie parce qu'elle réunissait certaines conditions requises pour l'installation d'une usine métallurgique. Mais il faut voir si les facteurs géographiques sont favorables au développement d'une agglomération urbaine et d'une capitale.

Située astronomiquement à 11°39′ de latitude sud, Élisabethville se trouve dans l'excroissance sud du pays à 30 km de la frontière méridionale du territoire, c'est-à-dire à l'extrémité sud de la région haut-katangaise. Elle est voisine de la Rhodésie qui fournit le coke et, avec l'Afrique du Sud, du bétail de boucherie et des vivres. Au point de vue provincial, sa situation n'est pas centrale non plus étant donné que la province du Katanga s'étend vers le nord jusqu'au-delà d'Albertville.

Élisabethville occupe aussi une situation excentrique vis-à-vis de l'ensemble de la zone exploitée par l'U. M.H.K.

Mais elle est proche de la mine souterraine de Kipushi dont les minerais sont presque les seuls à être traités aux usines Lubumbashi. Sa situation est plus centrale si on la considère par rapport à l'ensemble formé par la concession de l'U.M. et le Copperbelt nord-rhodésien.

Élisabethville est bâtie sur une apophyse d'un lam-

(¹) D'après une lettre adressée par M. HORNER à M. HALLEWYCK le 20 février 1910.

C'est dans les archives du C. S. K. à Élisabethville que nous avons trouvé les lettres citées au cours de cette étude. Leur copie figure dans la dissertation précitée (1, p. 5) et déposée au Séminaire de Géographie de l'Université de Liège.

beau de pénéplaine se trouvant à l'est de la Lufira et se rattachant à la ligne de faîte Congo-Zambèze. Une succession de larges plaines et de zones de relief alignées en arcs réguliers à concavité tournée vers le sud-ouest caractérise le relief du Haut-Katanga. Cette disposition s'accuse surtout dans la partie septentrionale de la région : les plaines Mufia — Lufira — Luemba (1100-1200 m) et Lualaba — Kando (1200-1300 m) sont limitées par le bourrelet des Monts Koni (+ de 1600 m) qui forme barrage à toute navigation et isole le Haut-Katanga du reste du continent. La Kafubu, affluent du Luapula et rivière principale des environs d'Élisabethville, ne présente aucun intérêt ni comme voie d'accès, ni comme source d'énergie. Élisabethville, située dans une région naturelle pauvre en dehors de sa richesse minière, ne pouvait atteindre un certain essor économique sans le développement des voies ferrées.

Élisabethville est la première ville minière congolaise sur la voie venant du Sud, mais elle est la ville haut-katangaise la plus éloignée du port de Matadi et de celui de Lobito, le plus emprunté à l'heure actuelle surtout pour l'exportation (1). La ville est encore reliée à l'océan Indien par les voies qui l'unissent à Beira et Dar-es-Salam. Pour les relations avec l'Europe, ces ports sont moins bien situés, en plus d'une différence de 2000 milles entre les trajets Lobito-Europe et Beira-Europe, il faut compter l'obstacle coûteux que cons-

(1) Éloignement de la mer

	Élisabethville	*Jadotville*	*Kolwézi*
Matadi	2.770 km	2.626 km	2.623 km
Lobito	2.106	1.962	1.765
Beira	2.604	2.748	2.941
Dar-es-Salam	2.652	2.508	2.505

(par le chemin de fer Kamina-Kabalo).

Pour Élisabethville, les chiffres sont extraits de *La valeur relative des frais de transport dans les prix de revient*, par A. Detroux, Cpt. Rd. Cgr. Sc. d'Élisabethville, 1950, vol. VIII, p. 42.

titue le canal de Suez. Quoique Capetown soit le port le plus éloigné d'Élisabethville, la voie du Sud a joué un rôle considérable dans le développement de la ville, elle fut le seul débouché du Haut-Katanga jusqu'en 1918 et elle resta la liaison la plus rapide vers l'Océan jusqu'en 1931 (1).

Quant aux communications ferroviaires interrégionales, Élisabethville est encore la ville haut-katangaise la plus éloignée de Tenke qui est le nœud de jonction des voies venant de Lobito, du sud et de Bukama (2). Cette dernière draine vers le Haut-Katanga tout le trafic en provenance du nord-est (Léopoldville), du nord (Stanleyville) et de l'ouest (Albertville). C'est cependant par ces voies du nord que doivent lui parvenir les vivres fournis par les régions plus favorisées : principalement l'huile, le maïs et le manioc du Kasai, le bétail des élevages du Biano et des Marungu. Des liaisons aériennes relient Élisabethville à l'Europe et aux autres pays africains (Johannesburg, Lourenço-Marquès, Dar-es-Salam, Libenge, Le Caire). Des routes principales partent d'Élisabethville vers Lobito, Broken Hill, Dar-es-Salam, Léopoldville via Tshikapa, Luluabourg, les Grands Lacs, le Ruanda-Urundi et Stanleyville.

En résumé, on peut dire qu'actuellement Élisabethville ne jouit pas d'une situation particulièrement avantageuse. Plusieurs éléments qui lui étaient favorables

(1) Le chemin de fer du Cap arrive à Élisabethville en septembre 1910. Le chemin de fer du Tanganyka à Dar-es-Salam est en exploitation depuis 1914, celui de Kabalo au Tanganyka depuis 1915, mais c'est en 1918 que le chemin de fer du Katanga atteint Bukama. Le Benguela Railway atteignit la ligne frontière de la Luao en 1928, la liaison avec le chemin de fer du Katanga a été réalisée à Tenke en 1931. La jonction Katanga-Bas-Congo par le chemin de fer des Grands Lacs date de 1918, tandis que la voie par le Kasaï, mise à l'étude dès 1903, fut achevée en 1928 par la construction du tronçon Bukama-Port Francqui.

(2) Élisabethville-Tenke : 237 km.
Jadotville — Tenke : 94 km
Kolwézi — Tenke : 95 km

lors de sa création et qui furent vraiment les éléments fixateurs, ont perdu toute leur valeur au cours du développement de la région. C'est parce qu'Élisabethville était la première ville créée dans la région minière que l'Administration en a fait la capitale du Katanga, sa situation excentrique ne la destinait pas à ce rôle.

Il semble d'ailleurs que, lors de sa création, Élisabethville n'était pas destinée à devenir la capitale du Katanga. Ceci ressort d'une lettre adressée au C. S. K. le 29 mars 1910 par le Représentant d'État RUTTEN. Celui-ci pensait que des agglomérations plus populeuses se formeraient au Katanga, sinon à Kambove, au moins à un endroit plus central qu'Élisabethville. Au point de vue de la politique indigène, le Commissaire de district trouvait que Kambove était mieux située (1). Chef-lieu du district du Haut-Luapula jusqu'à fin 1914, Kambove comptait cette année 150 habitants, population « formée par des agents de la colonie, le personnel de quelques sociétés et outre quelques agents de firmes belges, de factoriens ou entrepreneurs étrangers » (2). D'autre part, le rapport d'une vente aux enchères effectuée le 20 septembre 1913 à Kambove laisse supposer que les prix élevés auxquels les terrains ont été adjugés, étaient dus aux espoirs de prospérité que l'on fondait sur cette localité. Mais quelques années plus tard, la mine était abandonnée et Kambove devenait une cité morte. Étant donné le développement et l'importance pris par Élisabethville, il semble impossible que Kambove, malgré sa situation meilleure, puisse un jour reprendre le rôle de capitale qui a failli lui échoir

(1) 1914, rapport du Commissaire de district. « De plus Élisabethville est fort mal placée géographiquement au point de vue de la politique indigène : le grand centre de cette politique est et reste Kambove. Nulle part, dans le district, le rayon d'action d'un centre de politique indigène n'est plus réduit qu'à Élisabethville ; on peut dire que la vie indigène y est absolument nulle dans les environs immédiats de la ville et à 30 km de là il y a la frontière ».

(2) Rapport d'une visite que S. OSSERYN fit à Kambove en mars 1914.

en 1910, même si l'U. M. y ouvrait une mine souteraine ainsi qu'il en avait été question en 1951 [1].

Quant au *site*, Élisabethville occupe une surface à relief calme comprise entre l'altitude de 1240 m et celle de 1220 m (*pl. I*). Cette surface forme une large boucle

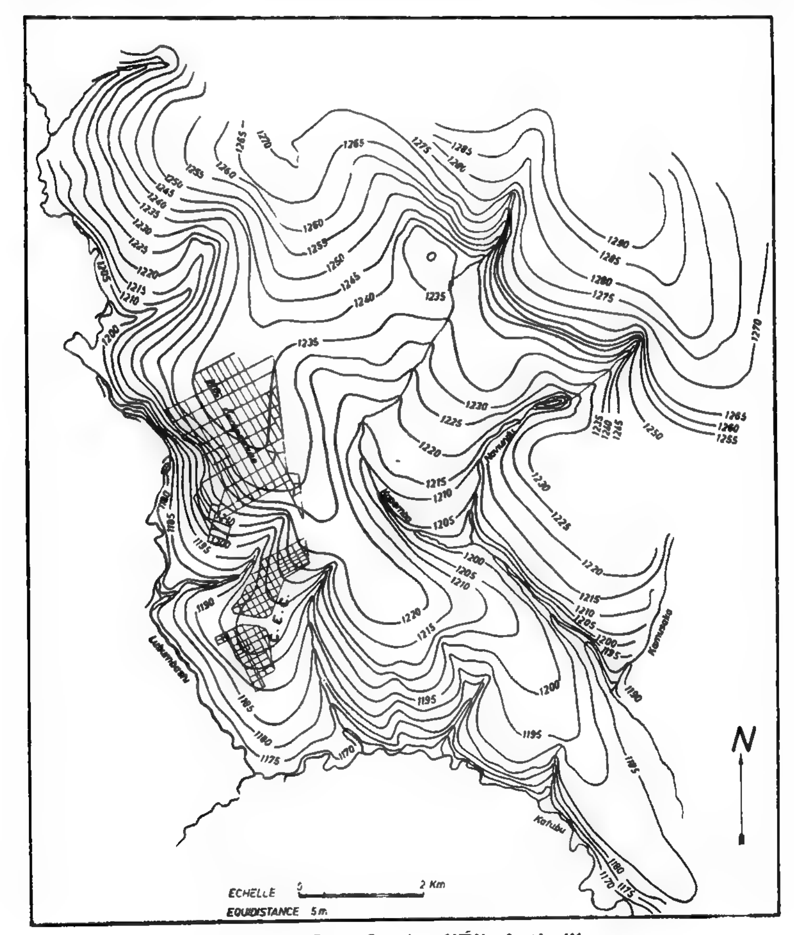


PLANCHE I. — Le site d'Élisabethville.

[1] En 1951 on prévoyait que cete mine occuperait 150 européens, 500 indigènes et l'U. M. projetait la construction de 35 à 40 maisons par année pendant trois à quatre ans. On a effectivement commencé ces constructions mais actuellement Kambove est de nouveau abandonné. Il paraîtrait que c'est le cours élevé du

allongée dans la direction nord-ouest-sud-est. Vers le nord-est, cette expansion est reliée au plateau par une faible pente, tandis qu'au sud-ouest une pente plus forte la sépare de la Lubumbashi de sorte que l'on peut dire qu'Élisabethville a choisi un ressaut, un palier de la pente constituant le versant vers la Lubumbashi. Ce palier se prolonge vers le sud-est en un véritable interfluve entre les bras d'eau Lubumbashi — Kafubu et Kapemba — Naviundu. La surface de cette plate-forme n'est pas parfaitement plane mais présente un alignement de points hauts de direction sud-est-nord-ouest, les bras d'eau précités reçoivent donc les eaux d'écoulement de la ville.

Cette surface s'est révélée trop exiguë lors du développement de l'agglomération. Les extensions ont débordé de la plate-forme sur le versant de la Lubumbashi et ont même franchi la rivière. Vers le nord, on a occupé les versants peu prononcés de la Lubwe et outre Lubwe. Au nord-est et à l'est, la surface plane fut dépassée pour occuper le versant en faible pente qui la relie au plateau. La ville indigène a eu pour point de départ une expansion de la plate-forme entre des affluents respectifs de la Lubumbashi et de la Kafubu, mais elle s'est prolongée vers le sud-ouest et a traversé la Lubumbashi et la Katuba.

Élisabethville repose sur les terrains du Kundelungu supérieur constitué dans la région par une série schisteuse supérieure et une série calcaire inférieure. Les schistes sont plus ou moins feldspathiques avec des lits de schistes argileux rouge violacé; ils reposent sur des bancs alternés de calcaires gréseux micacés et de calcschiste. Le sol est fait de la désagrégation de ces roches offrant une assise résistante pour les fondations des immeubles ; surtout

cobalt qui concentre les efforts à l'Ouest. Pour d'autres, la part du budget nécessaire à la remise en exploitation de Kambove a été affectée aux travaux de barrages parce que la Rhodésie ne pouvait fournir du coke qu'en échange d'électricité.

argileux dans la majeure partie de la ville, il est responsable du fort ruissellement des eaux de pluie dans la ville, de leur grand pouvoir érosif.

En plus d'une surface presque plane, le site choisi présente l'avantage d'une altitude élevée n'opposant aucun obstacle aux *vents* porteurs d'un peu de fraîcheur. Les vents soufflent de l'est et du sud-est pendant une grande partie de l'année (1), du nord et du nord-est pendant quelques mois de la saison des pluies (2). Les reliefs exposés à ces vents seront aussi plus arrosés que les zones situées sous le vent. A Élisabethville, la quantité moyenne annuelle de *pluie* est abondante (1207,7 mm) (3). Cette quantité ne se répartit que sur 5 ou 6 mois dont le plus pluvieux est généralement janvier ou décembre (± 250 mm). Pendant les mois de décembre, janvier et février, les pluies sont presque quotidiennes, il pleut un jour sur deux en mars et en novembre tandis que pendant la saison sèche il ne tombe pas une goutte d'eau. Cette saison constitue un gros handicap pour l'agriculture au Katanga (3). De novembre

(1) D'après le schéma des pressions barométriques et du régime des vents en juillet donné par M. ROBERT (*Le Congo Physique*, 3e éd., Lg., 1946, p. 265, fig. 50), les régions du sud du Katanga se trouvent sous l'influence directe des vents alizés du sud-est venant de la région de l'Océan Indien. Ils passent sur les côtes orientales de l'Afrique jusque dans la région du Mozambique et au nord de cette région prennent une direction est-ouest.

(2) M. ROBERT (*ibidem*, pp. 263-264, fig. 49) considérerait ceux-ci comme un prolongement méridional du courant égyptien qui durant le mois de janvier pénètre dans la vallée du Nil comme un vent du Nord et se prolongerait jusqu'aux confins de la grande zone de dépression méridionale et même jusqu'à Élisabethville.

(3) A titre comparatif : 835 mm de moyenne à Uccle. Les données climatologiques sont extraites du *Bulletin climatologique annuel du Congo Belge et du Ruanda Urundi* publié par l'I.N.É.A.C. et de A. VANDENPLAS, La pluie au Congo belge, et, La température au Congo belge, *Mém. Inst. R. Météor.* Vol. XVII, 1942 et Vol. XXIII, 1947.

(3) A. MISSON signale qu'un retard dans la chute des premières pluies peut mettre en grave danger la vie des arbres entrés en période de végétation active dès le relèvement de la température. (Note préliminaire sur l'importance du facteur « eau » dans le complexe éco-climatique de la région d'Élisabethville. Cpt. Rd. Cgr. Sc. d'Élisabethville, 1950, vol. IV, t. I, p. 77). — D'après P. TROCH, « Les conditions météorologiques existant au Katanga se prêtent favorablement à la provocation artificielle de pluie » toutefois uniquement pendant la saison des

à avril, de fortes averses s'abattent sur la région, le maximum de chute de pluies en 24 h est très élevé et peut égaler et dépasser ce qui tombe au mois d'octobre, premier mois de la saison humide (1). Il doit être tenu compte de ce phénomène pour la construction des habitations et surtout pour l'écoulement des eaux dans les rues de la ville et la capacité des égouts.

La *température* moyenne annuelle normale est de 20,4°, les moyennes mensuelles s'en écartent peu et cependant Élisabethville est loin de jouir d'une température constante.

Une vue plus exacte et plus complète de la distribution de la température est donnée par les fréquences de températures moyennes maxima et minima quotidiennes. Les maxima sont toujours supérieurs à 15° et peuvent exceptionnellement atteindre 36°, la température de 33°, par contre, se présente souvent et particulièrement durant le mois d'octobre. Quant aux minima, ils ne sont jamais supérieurs à 20° et peuvent parfois être de 1°, mais le minimum de 5° n'a rien d'exceptionnel (2).

L'amplitude des variations diurnes est très forte, particulièrement pendant la saison sèche où elle oscille

pluies, la saison sèche ayant un ciel sans nuage. (Provocation artificielle de pluie au Katanga. Cpt. Rd. Cgr. Sc. d'Élisabethville, 1950, vol II, t. I, p. 250).

(1) (Élisabethville déc. 1950 : 80,7 mm en 24 h ; Keyberg mars 1950 : 100,2 mm en 24 h) Keyberg est la station expérimentale de l'I.N.É.A.C. située dans la vallée de la Kisanga, à 1188 m d'altitude, et distante d'Élisabethville d'une dizaine de km. Si on compare les données relatives à Élisabethville et au Keyberg, on remarque que la quantité normale annuelle est un peu plus élevée dans cette dernière station mais que pratiquement les répartitions mensuelle et journalière suivent le même mouvement.

(2) D'après A. VANDENPLAS, *La température au Congo belge*, les maxima de 36° se sont présentés 16 fois sur 24 années d'observation ; ceux de 33°, 430 fois dont 202 durant les mois d'octobre. Quant aux minima, celui de 1° s'est présenté 15 fois sur les 24 ans et celui de 5°, 434 fois.

Comparativement : Uccle (période 1901-1930), maximum diurne moyen de la température de l'air observé en 30 ans : 27°5 en août, minimum diurne moyen de la température de l'air observé en 30 ans : -0°4 en février.

Données extraites de L. PONCELET et M. MARTIN, *Esquisse climatographique de la Belgique, Mém.de l'Inst. R. Météor de Belg.*, vol. XXVII, 1947, p. 63.

entre 15 et 20°. Au Keyberg, on retrouve les mêmes caractéristiques qu'à Élisabethville avec les écarts encore plus accusés, les minima surtout sont assez inférieurs à ceux d'Élisabethville. La station de Keyberg se situe à la côte + 1188 et baigne dans la nappe d'air froid qui emplit la vallée pendant les nuits calmes de la saison sèche, tandis qu'Élisabethville occupe un plateau à 1230 m d'altitude (1).

La température au sol subit une variation diurne encore plus grande. Variation à laquelle on doit attacher une importance toute particulière en météorologie agricole. A Élisabethville, le minimum absolu mensuel au niveau du sol et sur gazon court peut être inférieur à zéro degré pendant trois mois de l'année : juin, juillet août, et toujours inférieur à 10° durant l'année. Le maximum absolu, toujours supérieur à 54°, est de 64,2° au mois d'octobre. L'amplitude absolue la plus marquée se rencontre donc au mois de juin (63,9°), tandis que la plus faible se situe au mois de janvier (47,7°). L'amplitude moyenne diurne atteint le maximum de 42,7° en septembre et n'est jamais inférieure à 26,9°, valeur de janvier.

A Élisabethville, l'*insolation* normale est de 27.187 dixièmes d'heure (2). Cette insolation est presque double de celle d'Uccle et de beaucoup supérieure à celle de Léopoldville (3), elle est égale à 61,6 % de l'ensoleil-

(1) Au sujet de l'influence de la topographie locale, A. Schmitz fait remarquer que dans la station de Keyberg à quelques centaines de mètres du poste principal, dans un fond de vallée à 1175 m d'altitude, la température minimum, à la fin des nuits les plus froides et sans vent, est normalement inférieure de 3° à la température lue au premier poste d'observation et, par contre, la température minimum absolue atteinte sur le sommet dégagé d'une colline distante de 5 km, à la côte + 1350, est supérieure de 7° environ pendant les mêmes jours froids. (Essai sur la délimitation des régions naturelles dans le Haut-Katanga. *Bull. Agricole du Congo belge*, XLIII, n° 3, 1952, p. 697).

(2) On appelle *insolation normale* la moyenne de référence calculée sur la période 1940-1949.

(3) Uccle (1901-1930) : insolation moyenne annuelle : 1.585 h
insolation annuelle extrême : 1.882 h

lement annuel astronomiquement possible. C'est durant le mois de juillet qu'elle est généralement la plus forte, en 1953 elle a été de 3142 dixièmes d'heure au cours de ce mois, c'est-à-dire égale à 88,3 % des possibilités astronomiques. En janvier de la même année, elle a été de 1272, accusant un écart presque triple de celui de Léopoldville mais inférieur à celui d'Uccle.

L'*évaporation* annuelle moyenne est de 1222 mm sous abri à Élisabethville. Elle est donc supérieure à celle prise dans les mêmes conditions à Uccle et à Léopoldville (1). C'est en septembre-octobre qu'elle est généralement la plus forte, pouvant accuser à cette époque un maximum absolu de 12 mm d'évaporation journalière tandis que le minimum absolu ,de 0,3 mm, se situe le plus souvent entre décembre et mars. L'écart entre les extrêmes est plus marqué qu'à Uccle et à Léopoldville (1).

Il résulte de cet aperçu que le *climat d'Élisabethville présente des caractéristiques propres* entraînant des conditions très différentes de celles rencontrées à Léopoldville, en particulier, et dans les autres centres de la cuvette, en général. Les conditions « température-humidité » de la ville sont supportables par les Blancs, même pendant les heures chaudes de la saison humide, et

moyenne mensuelle la plus élevée : 219 h en mai
moyenne mensuelle la plus faible : 36 h en décembre

Extrait de L. Poncelet et H. Martin, *Esquisse climatographique de la Belgique*, p. 146.

Léopoldville 1953 : Insolation mensuelle effective :
juin : 1729 dixièmes d'heure
juillet : 1142 dixièmes d'heure

Extrait du *Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. Année 1953, Publication I.N.É.A.C.

(1) Uccle (1909-1930) : évaporation moyenne annuelle 872 mm
moyenne diurne en mai : 3,57 cm^3, ou mensuelle : 110,76 mm
moyenne diurne en janvier : 1,18 cm^3, ou mensuelle : 36,58 mm.

Extrait de L. Poncelet et H. Martin, *op. cit.*, p. 130.

Léopoldville : évaporation annuelle moyenne : 978,3 mm
évaporation mensuelle : 168,1 mm en août 1952
71,2 mm en juin 1952

Extrait du *Bull. Clim. Ann. du C. B.*, année 1952, Public. I.N.É.A.C., p. 130.

elles permettent l'établissement permanent d'Européens (1).

Le climat du Katanga méridional est semblable d'ailleurs à celui de certaines régions, telles que la Rhodésie du Sud et le Queensland, où la colonisation blanche a donné des résultats satisfaisants.

Cependant, l'amplitude annuelle de la température, considérée comme favorable au développement mental et physique, n'est pas suffisante pour provoquer un rythme saisonnier égal à celui qui caractérise les régions tempérées et même à celui d'Afrique du Sud. C'est sans doute une raison pour laquelle les Européens ont gardé l'habitude des congés passés en Europe ou en Afrique du Sud. Il ne faut pas non plus oublier que la vie aux hautes altitudes présente des inconvénients auxquels une certaine proportion de Blancs est incapable de s'adapter.

L'indigène n'apprécie pas ce climat qu'il trouve trop froid. Pour lui, les fortes variations diurnes font de la pneumonie la maladie la plus meurtrière de la région.

Au point de vue des maladies dont les moustiques sont généralement le véhicule, Élisabethville fait partie des endroits considérés par C. R. Machado de Faria e Maia (2) comme les plus favorables à la fixation de la race blanche.

(1) Le directeur C. E. A. Winslow et les directeurs Hemigton et Cogge du John B. Pierce Laboratory of Hygiene de Newhaven ont établi une équation qui permet de calculer l'humidité maximum pour laquelle la température du corps demeure constante pour une température et une vitesse de l'air données.

Les conditions climatiques d'Élisabethville sont en général, même par vent calme, inférieures aux limites considérées par C. E. A. Winslow comme délimitant les systèmes « température-humidité » supportables par l'homme. Seul le rapport température humidité à midi, pour les mois de la saison pluvieuse, est supérieur aux limites de Winslow. Mais l'action rafraîchissante des vents dont la vitesse moyenne à Élisabethville est comprise entre 5 km /h et 8 km /h, abaisse de 2°C à 3°C les limites des conditions considérées comme supportables.

D'après A. Vandenplas, Influence de la température et de l'humidité de l'air sur les possibilités d'adaptation de la race blanche au Congo belge. *I.R.C.B. Sec. Sc. nat. et méd.*, *Mém. in-8°*, t. XIX, fasc. 1, 1950.

(2) C. R. Machado de Faria e Maia, Rapport sur la colonisation de l'Afrique Portugaise. *Comptes rendus du Congrès International de Géographie*, Amsterdam, 1938, t. II, sec. IIIc, Géographie Coloniale, p. 226.

Par contre, le climat n'est pas favorable à l'agriculture. La longueur de la saison sèche en est le plus gros handicap. L'irrigation, indispensable durant cette période, n'est possible que sur les terres en faible pente situées en bordure des cours d'eau et occupées le plus souvent par les cultures maraîchères et un peu de pâturages ; pour l'élevage, il faut avoir recours aux concentrés et aux produits conservés. De novembre à avril, les averses nombreuses et brutales abîment les jeunes pousses ou les légumes et les fruits arrivés à maturité, tandis que les terrains gorgés d'eau à cette époque sont menacés d'érosion par ruissellement. Les gelées nocturnes de la saison sèche sont justement plus fréquentes et plus fortes dans les vallées où se pratiquent les cultures irriguées et où le sol est souvent plus fertile, elles peuvent compromettre les récoltes. Notons encore qu'il faut plus de fumier qu'en Europe à cause de l'ensoleillement.

Pour les habitations aussi, le climat haut-katangais crée des exigences particulières qui seront envisagées lors de l'étude de la maison.

A cause du régime climatique de cette région, une grande importance doit être accordée aux *ressources en eau.*

L'alimentation d'Élisabethville en eau potable fut longtemps assurée à partir de la Lubumbashi qui couvrait en 1950 une consommation de 8000 m^3/jour.

A ces ressources s'ajoutent actuellement celles offertes par la rivière Kimilolo. Cette rivière, sous-affluent de la Kafubu par l'intermédiaire de la Kisanga, coule sur les calcaires et ses rives ne semblent constituées en majeure partie que de terrains d'altération. Quelques canaux sourciers subhorizontaux émergent sur la rive gauche à quelques centimètres au-dessus du niveau de l'eau, d'autres plus nombreux émergent verticalement dans le lit même de la rivière, donnant à celle-ci une

eau très claire et la possibilité de prélever en toute saison 1500 m³/heure d'une eau de qualité [1].

Dans les zones non atteintes par le réseau de distribution, on a creusé des puits et des sondages pour les besoins de colons agricoles, services publics, missions, industries privées, etc. De 1939 à 1950, le C. S. K. a creusé 900 puits et 200 sondages. L'eau ainsi captée est la nappe phréatique [2] confinée dans la zone superficielle d'altération des roches. Le niveau piézométrique maximum est atteint généralement en avril et le minimum en décembre. L'amplitude des fluctuations dépend essentiellement de la position géographique et peut varier de 1 à 13 mètres, mais l'amplitude la plus fréquente est de l'ordre de 2 à 3 mètres. Au mois de décembre, la nappe phréatique est à son niveau minimum et se trouve généralement à 5 - 10 m de la surface topographique. Les variations saisonnières du débit dépendent de l'amplitude des fluctuations du niveau piézométrique et les variations accidentelles peuvent provenir de la présence de nappes perchées, nombreuses dans les assises conglomératiques et les roches argilo-talqueuses. Les débits mesurés sont donc caractérisés par une grande variabilité et une faiblesse générale due principalement à la nature du sous-sol souvent conglomératique. A titre d'indication, voici

[1] Dans une étude récente, R. Rorive, ingénieur au Service des Mines du C. S. K. a montré que le bassin hydrologique se localisait dans la partie calcaire fissurée du flanc charrié de l'anticlinal Muluene-Kisanga, la faille de charriage en constituant le soubassement imperméable. Le relèvement de la faille, dû à un accident secondaire et détecté par sondages, correspond à la présence de résurgences plus importantes dans la zone des sources de la Kimilolo. Du fait du peu d'influence de la succession des saisons sur le débit des sources, ce bassin doit être étendu et recéler un volume d'eau très important.

R. Rorive, Le site hydrogéologique des sources de la Kimilolo, *Annales du Service des Mines et du Service Géographique et Géologique du C. S. K.*, Série A, fasc. 3, t. XVII, 1952-1953, Bruxelles 1954, p. 55.

[2] A. Beugnies, *La nappe phréatique des environs d'Élisabethville et les phénomènes connexes d'altération superficielle.* Cpt. Rd. Cgr. Sc. d'Élisabethville, 1950, vol. II, t. I, p. 157.

quelques chiffres relevés par A. BEUGNIES [1] : 200 l/h — 700 l/h — 1500 l/h — 3000 l/h — maximum enregistré environ 15.000 l/h.

Il faut mentionner encore la présence de nombreuses petites rivières et ruisseaux autour et à proximité de la ville. Les agriculteurs ont recherché, dans la mesure du possible, le voisinage de ces rivières parce qu'elles conservent encore après la saison sèche un débit suffisant pour l'irrigation de nombreux hectares de terre. C'est pour cette raison également que les quartiers ruraux indigènes ont été établis en bordure de la Karavia, de la Kilobelobe, de la Kiswishi et de la Luano (*pl. VI*).

[1] A. BEUGNIES, *La nappe phréatique des environs d'Élisabethville et les phénomènes convexes d'altération superficielle*. Cpt. Rd. Cgr Sc. d'Élisabethville, 1950, vol. II, t. I, p. 157.

LE PAYSAGE URBAIN

L'agglomération d'Élisabethville est composée de la juxtaposition de quartiers que l'on peut différencier grâce à leur plan, leur destination, leur situation par rapport au centre, leur origine même. C'est pour la clarté de l'exposé que nous étudierons successivement chacun de ces quartiers bien qu'ils n'existent qu'en fonction l'un de l'autre, et en tant que partie d'un tout indissoluble (planche II).

Les quartiers.

La ville européenne.

L'occupation du site choisi pour la ville ne fut pas laissée au hasard, un plan fut établi dès l'origine par MM. WANGERMÉE et HALLEWYCK. Un quadrilatère de 200 ha fut débarrassé des arbres et des termitières pour y tracer un plan en grille (1).

Ce quadrilatère originel fut le point de départ du *quartier en échiquier*. Celui-ci s'est continuellement prolongé vers le nord et est maintenant limité par la route de Jadotville.

Le *plan* adopté pour cette surface d'environ 450 ha

(1) Fin février 1910, le Général WANGERMÉE demandait à M. HALLEWYCK (U. M.) quelle disposition du réseau des rues lui paraissait préférable. C'est conformément à la réponse de ce dernier que la surface destinée à la ville fut découpée en un quadrillage si caractéristique, disposition « calquée sur le système des rues des villes nouvelles d'Amérique du Sud, qui, comme ce sera le cas pour Élisabethville, ont pu être érigées de toute pièce ». L'auteur de cette lettre donne les raisons de ce choix : « Ce système n'exige qu'un numérotage des avenues latérales ; il est le plus pratique, le plus simple et dispense l'étranger de tout plan et de tout guide ». Cette remarque est juste si on applique le numérotage, mais pas lorsque, comme à Elisabethville, on baptise les avenues de noms qui pour être bien choisis n'en sont pas moins peu pratiques.

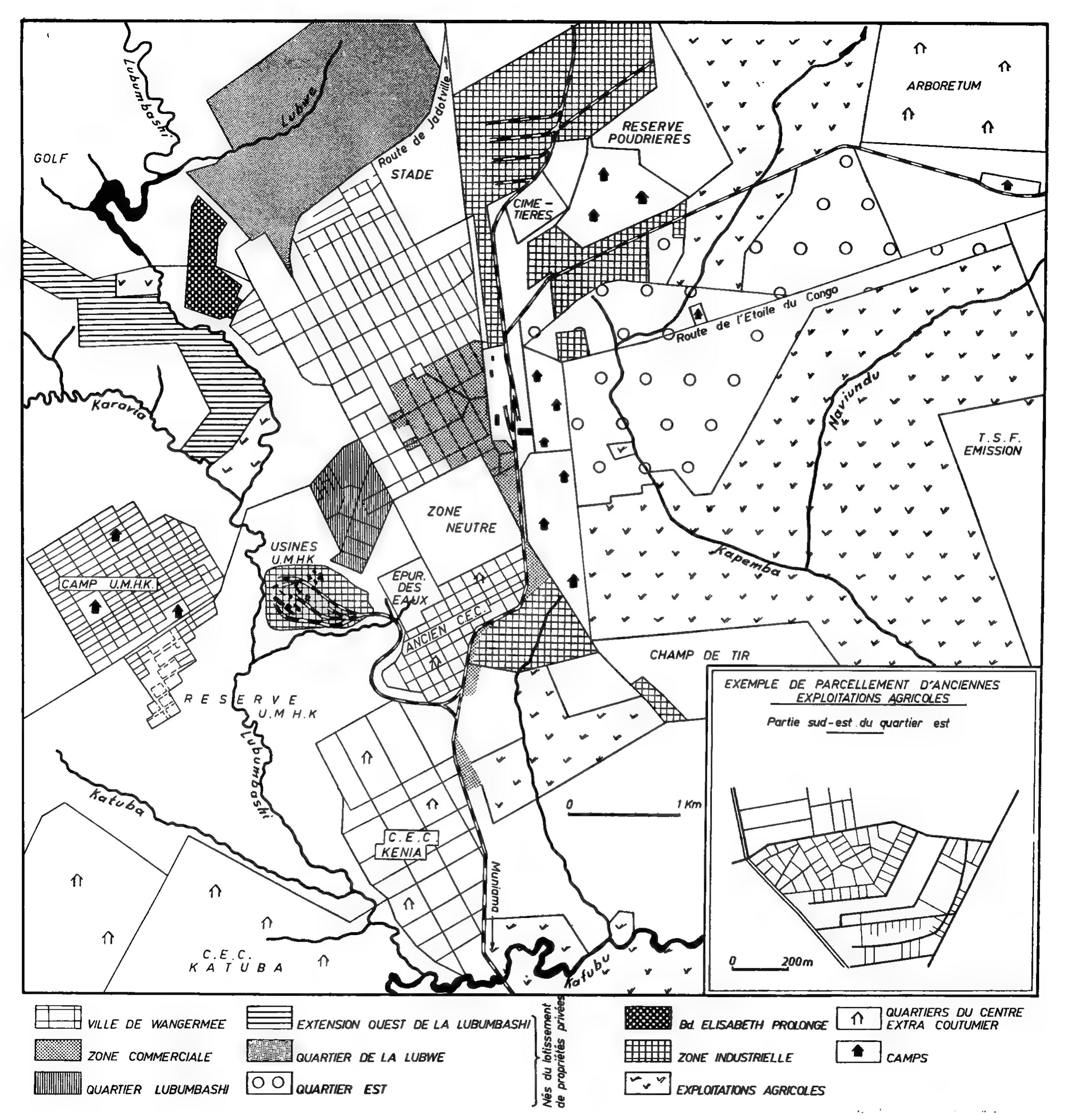


PLANCHE II. — Le *zoning* et les quartiers d'Élisabethville (1955).

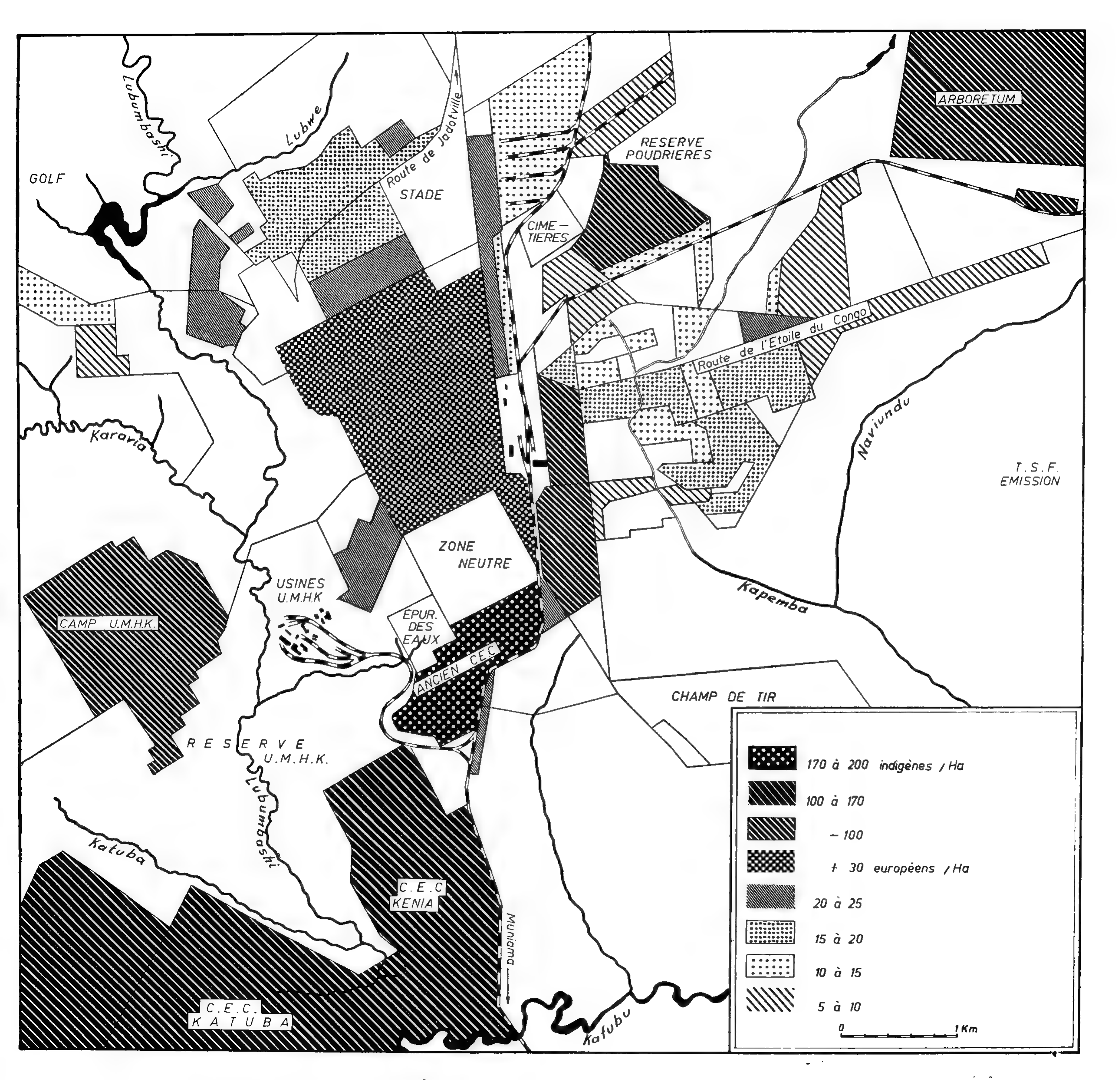


PLANCHE III. — Élisabethville, densité d'occupation voirie comprise (1955).

a donné des blocs mesurant souvent quelque 90 ou 120 m sur 250 ou 300 m. A l'origine, ces îlots étaient divisés en seize parcelles (1), plus tard celles-ci furent subdivisées et on édifia deux, voire trois maisons par parcelle, ce qui correspond à une densité d'occupation de 60 à 70 Européens à l'hectare, voirie non comprise (2). Mais à la périphérie du centre, les parcelles résidentielles de près de 15 à 20 ares sont les plus nombreuses et on compte environ 35 Européens à l'hectare. La monotonie de ce plan en grille n'est rompue que par trois étoiles de cinq à six branches. L'alignement de ces ronds-points donne une diagonale reliant directement la gare à la place Royale en passant par celle de la Poste.

Ce plan présente divers inconvénients. Les avenues larges et rectilignes sont favorables à l'aération, mais elles offrent la même pénétration facile au soleil qui prend les rues d'enfilade ; des bordures d'arbres ne peuvent que partiellement remédier à cet inconvénient. L'écoulement des eaux est un problème important dans une région recevant de fortes averses et où la stagnation des eaux favorise le développement des moustiques. Ce problème n'est pas aisé à résoudre dans les avenues longitudinales qui sont parallèles aux courbes de niveau marquant le versant de la Lubumbashi ; les rues transversales, par contre, suivent la ligne de plus grande pente, donnant ainsi aux eaux de surface une vitesse excessive qui provoque la désagrégation des revêtements. Une rotation de l'ensemble du plan de 45° vers l'ouest aurait donné à toutes les

(1) Au Katanga c'est le Comité Spécial du Katanga (C.S. K.) qui vend tous les terrains au départ.

En ville ceux-ci se vendent par parcelles délimitées dès le tracé du plan et non par m².

(2) La planche III donne la densité d'occupation, voirie comprise. Ces chiffres ne comprennent pas les domestiques indigènes logés dans les boyeries, ceux-ci sont répartis de façon très inégale, et actuellement de nombreux *boys* logent au C. E. C.

avenues une pente mieux contre-balancée et une orientation plus propice aux vents dominants soufflant de l'est. De plus, les avenues transversales présentent un profil en long convexe qui nuit à l'esthétique ; c'est ainsi que de la place Royale on ne voit que la partie supérieure de la façade de la cathédrale. Un plan mieux adapté au relief aurait brisé l'alignement aux points-hauts. Dans les villes américaines bâties sur ce plan, on peut repérer aisément les avenues grâce à leur numérotation. Il n'en est pas de même à Élisabethville où les avenues portent un nom ne faisant aucune mention de leur situation, alors que les points de repère sont rares car tous les carrefours se ressemblent. La traversée de la ville serait raccourcie si la diagonale reliant la gare à la place Royale se continuait vers le coin nord-ouest du quadrilatère, corrigeant ainsi l'inconvénient du parcours en zigzag imposé par l'échiquier parfait. Il n'y a pas de différence entre les voies de circulation et celles d'habitation, c'est-à-dire, destinées uniquement à desservir les îlots. Ceux-ci étant assez petits, les croisements toujours à angle droit avec mauvaise visibilité sont de nombreux points de conflit et constituent des obstacles à la vitesse des véhicules. Les places principales sont formées par les trois étoiles signalées précédemment, c'est-à-dire qu'elles ne répondent guère à leur destination normale de « lieu d'attroupement et de stationnement ». Par exemple, la place Albert est constituée par la jonction des avenues de l'Étoile, Royale et Sankuru, c'est-à-dire par trois voies de circulation intense. Il n'est donc pas possible de stationner sur cette place située au centre du quartier des affaires. On est obligé de songer à créer des parkings sur les trottoirs, heureusement très larges, des avenues principales.

A Élisabethville, le *zoning* (1) n'est pas dû à l'effet

(1) « Répartition des surfaces construites suivant leur destination ». A. CHABOT, *Les Villes*, Paris, 1948, p. 131.

du hasard, il résulte des clauses imposées par le Comité Spécial du Katanga lors de la vente des terrains dont cet organisme est le détenteur (1).

Dès les débuts de la ville, les parcelles bordant la place centrale furent réservées pour l'édification de bâtiments publics : palais de justice, hôtel de ville ... et commerces. Mais ainsi que le représentant du C. S. K. l'exposait dans une lettre adressée au président le 30 septembre 1910, les environs de la Poste se révélèrent plus favorables et c'est près de celle-ci que fut centré le quartier commercial.

Ce dernier occupe la partie sud-est du quadrilatère, il est limité au Nord par l'avenue de Tabora et à l'Ouest par l'avenue Léopold II (2). Des parcelles résidentielles sont englobées dans cette zone, mais elles sont de plus en plus reprises par des commerçants. La place Albert demeure le centre des affaires, la place la plus vivante de la ville. La présence de la Poste est sans doute à l'origine de cette situation : au rôle habituellement conféré à ce service public vient s'ajouter le fait que le courrier n'est pas distribué, les habitants doivent venir le chercher dans les boîtes postales encastrées dans les murs de la poste, ce qui entraîne une affluence particulière aux jours et heures d'arrivée du courrier d'Europe. Comme les possibilités d'extension de la ville européenne se trouvaient vers le nord, la situation excentrique du quartier commerçant s'accuse toujours davantage. Les commerces réservés aux seuls indigènes, ou commerces d'articles de traite, sont relativement peu nombreux dans la zone commerciale, ils y sont disséminés mais ne pénètrent pas au-delà de l'avenue Moero. C'est vers le sud, en dehors du quadrilatère,

(1) Le décret sur l'urbanisme du 21 février 1949 prévoit des plans généraux d'aménagement qui déterminent les zones.

(2) La pl. XVIII de la dissertation de doctorat précitée et déposée au séminaire de géographie de l'université de Liège donne la destination de chaque parcelle de la ville.

que ces commerces sont le plus nombreux. Ils sont alignés le long du prolongement de l'avenue du Sankuru et de la route vers la Munama et Sakania, à proximité du C. E. C.

Ce quartier en échiquier compte de nombreux bâtiments d'intérêt public : les services administratifs résultant de la fonction politique d'Élisabethville, les édifices des cultes, les écoles, les hôpitaux... Malgré une tendance au regroupement, tous ces bâtiments sont encore dispersés tant dans la zone commerciale que dans la zone résidentielle.

Ces deux zones offrent un aspect tout différent. Les caractéristiques du quartier commerçant se rapprochent de celles des villes européennes. Les magasins sont jointifs et de plus en plus surmontés d'un ou même de deux étages, une galerie protège le trottoir sur une largeur de 2 m (*ph. 1 et 2*) ; une note particulière est donnée par les magasins d'articles de traite dont les devantures garnies de marchandises variées sont abritées par des auvents de tôle (*ph. 3*).

La zone résidentielle, au contraire, est caractérisée par la construction ouverte : la surface des parcelles oscille autour de la moyenne de 15 ares et chaque habitation s'entoure d'un jardin. Ce système répond bien aux conditions climatiques. Il favorise l'aération et laisse le choix pour la disposition des ouvertures, permettant ainsi, lorsque cela s'avère nécessaire, de remédier à une mauvaise orientation de la rue. D'autre part, l'éloignement de la maison voisine laisse à chacun le loisir d'ouvrir largement portes et fenêtres et de séjourner et même de recevoir au jardin ou sous la véranda. La grandeur des parcelles s'explique aussi par le fait que les maisons, le plus souvent sans étage, s'étalent en surface ; de plus, des annexes destinées à loger les boys et leur famille occupent le fond de la par-

celle [1]. Par suite de l'augmentation du prix du terrain, en rapport avec l'accroissement de la population, on commence maintenant à bâtir en hauteur [2]. A proximité du centre, on compte déjà quelques édifices à appartements multiples.

Cette *ville de Wangermée*, par sa situation même, par la présence des magasins et des bâtiments publics, constitue le centre de l'agglomération élisabethvilloise autour duquel se sont greffés les autres quartiers.

Lors de la création d'Élisabethville, le représentant du C. S. K. désirait que le bureau et les habitations du personnel européen de l'U. M. s'installent en ville, c'est-à-dire sur le plateau et dans le quadrilatère ; au contraire M. HALLEWICK faisait observer que ces bâtiments devaient se trouver près de l'usine pour des raisons de service. C'est ainsi que le *quartier dit Lubumbashi* naissait en même temps que la ville, mais il était séparé de celle-ci par la pente assez forte du versant est de la rivière. Cette difficulté topographique apparut à l'époque comme un obstacle à tout espoir de jonction [3], mais l'extension de la ville fut telle que la soudure se réalisa. Le plan a tenu compte du relief : les voies principales ne prolongent pas les avenues du damier, elles évitent la plus grande pente en recoupant

(1) Le logement des domestiques sur la parcelle de l'Européen est propre au Katanga. L'ordonnance du 6 février 1922 est à la base de cette stiuation particulière où l'Européen peut loger sur sa parcelle deux domestiques avec leur femme et leurs enfants et où l'employeur peut établir un camp de travailleurs à proximité de son exploitation. Ces logements sont étudiés ultérieurement (p. 66). Actuellement pour des raisons de politique indigène, il est question que la boyerie fasse obligatoirement corps avec la maison européenne.

(2) En 1953, le C. S. K. vendait les parcelles situées dans les anciens quartiers du centre à ± 300 F le m², dans les quartiers plus récents de la périphérie à ± 90F le m². Dans les transactions entre particuliers les terrains commerciaux atteignaient 2.000 à 3.000 F le m², les terrains résidentiels du centre : 350 à 500 F et dans un rayon de 2 à 5 km du centre : 40 à 140 F le m² (Cfr *Rapport du C. S. K.*, 1953, pp. 39 et 40).

(3) D'après une lettre adressée par H. BUTTGENBACH à la Direction générale de l'U. M. à Bruxelles, le 9 août 1911.

les courbes de niveau à environ 45°, de sorte que l'écoulement des eaux est facilité dans les allées transversales perpendiculaires aux premières. Étant donné la direction des vents dominants, ce quartier n'est nullement incommodé par les usines qui se trouvent à l'Ouest. L'avenue de la Lubumbashi, qui relie directement l'usine à la ville de Wangermée, traverse ce quartier à peu près en son milieu, elle est la grande voie de circulation où aboutissent de part et d'autre les voies d'habitation desservant les îlots. Le quartier Lubumbashi a été édifié entièrement aux frais de l'U. M., il est caractérisé par la reproduction en plusieurs exemplaires de quelques types de maisons. L'importance de l'habitation dépend de la situation de l'agent auquel elle est destinée. La densité d'occupation de l'ensemble du quartier est d'environ 25 Européens à l'hectare, voirie comprise.

Si le quartier en échiquier et le quartier Lubumbashi ont été créés dès l'origine de la ville et suivant un plan bien déterminé, d'autres quartiers résidentiels sont nés spontanément à la suite du lotissement de grandes propriétés acquises comme terrain suburbain lors des débuts d'Élisabethville.

Le *quartier de la Lubwe* est situé au nord de la ville en damier, entre la route de Jadotville et la rivière Lubwe. Le terrain présente une légère pente vers cette rivière. Ce quartier occupe une superficie d'une centaine d'hectares partagée en quelque 150 parcelles de surface très variable. La densité d'occupation varie suivant les lotissements de 15 à 25 Européens à l'hectare. Les maisons appartiennent à des particuliers de sorte qu'elles sont très variées tant pour le style que pour l'opulence, elles s'entourent toujours d'un jardin dont la grandeur et l'entretien diffèrent beaucoup de l'une à l'autre. Le morcellement a débuté le long de la route de Jadotville, puis de part et d'autre de la ligne de transport de force, cette bande déboisée servant de voie

d'accès. L'occupation s'est faite de plus en plus dense et les parcelles englobées entre ces deux voies sont desservies par des chemins privés.

C'est au nord de ce quartier, au-delà de la Lubwe, que le plan d'aménagement prévoit la principale extension de la ville européenne.

A l'*ouest de la Lubumbashi*, on trouve un quartier en formation. Des terrains agricoles ont été morcelés à côté de quelques grandes propriétés, agréables maisons de campagne au bord de la rivière. C'est ainsi que des habitations d'importance très variable voisinent avec des parcelles aliénées mais non défrichées. La route de la Karavia qui mène au Golf et le long de laquelle se propage ce mouvement, relie ce quartier au centre de la ville.

Entre ces deux derniers quartiers, le C. S. K. a créé un lotissement de quelque 150 parcelles alignées en rangées parallèles à la Lubumbashi, on y compte environ 25 Européens à l'hectare. Ce quartier dit du *Boulevard Élisabeth prolongé* ne se trouve pas sur la plateforme choisie par WANGERMÉE, mais en déborde pour s'étendre sur la partie supérieure du versant de rive gauche de la rivière.

Le quartier est est séparé du quadrilatère primitif par la ligne de chemin de fer venant de Sakania et se dirigeant vers Jadotville. Il est limité au nord par l'embranchement ferré vers l'Étoile, à l'est, il s'arrête à la rupture de pente formant le versant de la Naviundu. La surface ainsi délimitée présente dans l'ensemble une pente douce vers le sud - sud-est, l'uniformité en est rompue par la vallée de la Kapemba mais celle-ci est peu marquée à cet endroit.

Dans ce quartier hétéroclite, on distingue d'abord une bande longeant le rail et comprenant des commerces pour indigènes, des habitations européennes et des camps indigènes (camps militaires et camp B. C. K.). L'orne-

mentation arbustive de ces camps, faite surtout de manguiers au feuillage abondant, dissimule partiellement ces ensembles où les habitations s'alignent le long des avenues parallèles au rail. A l'origine de la ville, ces camps constituaient la limite est de l'occupation européenne. Une situation fâcheuse en résulte maintenant que l'expansion européenne a progressé vers l'ouest à la suite du lotissement de propriétés privées. Les parcelles situées au sud de la route de l'Étoile sont presque toutes occupées par des habitations, quelques-unes sont consacrées aux cultures florales ou maraîchères et au petit élevage (poules, lapins). Dans la partie nord, on trouve des camps indigènes (Trabeka, Colonie), des parcelles industrielles et artisanales, des habitations. Dans le quartier est la densité d'occupation varie de 5 à 20 Européens à l'hectare. Le parc et la villa de grande classe voisinent avec un simple bungalow ou une masure branlante [1].

Cet enchevêtrement est desservi par des voies ouest-est dont la principale est la route de l'Étoile reliant la ville à l'ancienne mine. L'avenue des Abattoirs traverse ce quartier du nord au sud et le relie à l'avenue de Sakania qui conduit au C. E. C. A ces voies principales s'ajoutent de nombreuses rues ou chemins desservant les divers lotissements et se terminant quelquefois en culs-de-sac.

L'ensemble des *installations de l'U. M.* s'étend sur une vaste surface située à l'ouest de la Lubumbashi, c'est-à-dire complètement en dehors et en contre-bas de la ville. Étant donné la direction des vents dominants, la ville ne reçoit que très rarement les fumées sulfureuses

[1] Nous ne sommes pas d'accord avec M. VAN MALLEGHEM (L'urbanisation d'Élisabethville, dans l'urbanisme au Congo. *Public. du Ministère des Colonies*, 1951, pp. 117-221), qui appelle ce quartier est « zone d'habitat rural » ; si ceci était exact à l'origine du quartier, il n'en était déjà plus ainsi en 1951. Ceci ressort nettement de l'examen de la carte du *zoning* précitée et dressée parcelle par parcelle.

rejetées par la cheminée de 150 m. A ce point de vue, le terrain de golf et le quartier de l'ouest de la Lubumbashi ne sont pas aussi bien placés ; le camp indigène surtout, situé à l'ouest des usines, est souvent soumis à ces fumées. Si, de l'avis de certains, celles-ci ne sont pas nocives, il est cependant surprenant de constater leur action destructrice sur la végétation environnante.

En dehors des installations de l'U.M., Élisabethville possède *deux zones réservées aux entreprises artisanales et industrielles.* Celles-ci sont établies à proximité de la voie ferrée venant du sud et se continuant vers Tenke, ou le long de raccordements à cette voie.

Le moins étendu de ces quartiers est situé au sud de la ville européenne, à proximité du C. E. C.

La zone industrielle située au nord des cimetières et de part et d'autre de la ligne de chemin de fer vers Jadotville est beaucoup plus développée que la précédente. Environ 90 ha desservis par un épi ferré sont réservés à la grosse et moyenne industrie qui occupe une surface en légère pente vers le sud-est. A l'ouest de ce quartier, une bande de quelque 15 ha est divisée en une centaine de parcelles non raccordées au rail et réservées à l'artisanat. Ces ateliers sont séparés du quartier résidentiel par le stade de la Victoire et ses alentours qui tendent un rideau de verdure. La même bande prolongée vers le sud longe le rail et est occupée par de petites industries contiguës au quadrilatère résidentiel, celui-ci reçoit donc directement les émanations amenées par le vent d'est.

De petites industries s'alignent encore le long de l'embranchement allant à la mine de l'Étoile, mais ici l'expansion vers le nord est arrêtée par la présence de deux camps indigènes du B. C. K.

Le nouveau quartier indigène de l'Arboretum est proche de la zone industrielle du nord, tandis que 2 km à vol d'oiseau séparent le centre de ce quartier

industriel et le début de l'ancien C. E. C. La ville ne possédant pas de moyens de transport en commun, la situation de ces deux unités de part et d'autre de la ville européenne provoque la traversée de celle-ci par des files de piétons et de cyclistes. Quelques rares employeurs organisent le transport en camion entre l'usine et le centre extra-coutumier. La situation du petit quartier industriel du sud apparaît donc préférable à celle du quartier du nord. Actuellement le champ de tir et des petites propriétés limitent les possibilités d'extension de ce quartier (1).

L'aspect actuel de la ville européenne, la personnalité des différents quartiers, leur situation respective s'expliquent par *la façon dont la ville s'est développée.*

Le système foncier établi par le C. S. K. est à la base du développement de la ville. Tout terrain loué ou vendu doit être occupé et mis en valeur dans les conditions et dans le terme prescrits. D'autre part, dans le but d'aider les colons, il existe un système dit *avec option d'achat,* c'est-à-dire que le paiement du prix d'achat est reculé jusqu'à l'expiration d'un bail dont la durée limite a varié dans le temps, le locataire cependant paie sous forme de loyer un intérêt calculé sur le montant du prix convenu. Le Gouvernement, l'Union Minière et le Chemin de fer du Katanga ont le droit de se réserver et d'occuper gratuitement les terrains qu'ils jugent nécessaires à leur établissement dans la ville.

Pendant une quinzaine d'années, l'occupation de la ville s'est faite dans le quadrilatère tracé par le plan de 1910 et limité par le boulevard Élisabeth à l'ouest, l'avenue de Kambove au nord, les avenues de la Gare et du Camp à l'est et l'avenue limite sud (*pl. IV*).

Les statistiques des opérations foncières (2) qui, hélas,

(1) D'après le plan d'urbanisation, le champ de tir sera transféré au nord de la ville et le quartier industriel du sud est appelé à s'étendre.

(2) Ces statistiques sont données dans le Rapport du C. S. K., 1900-1925, p. 76.

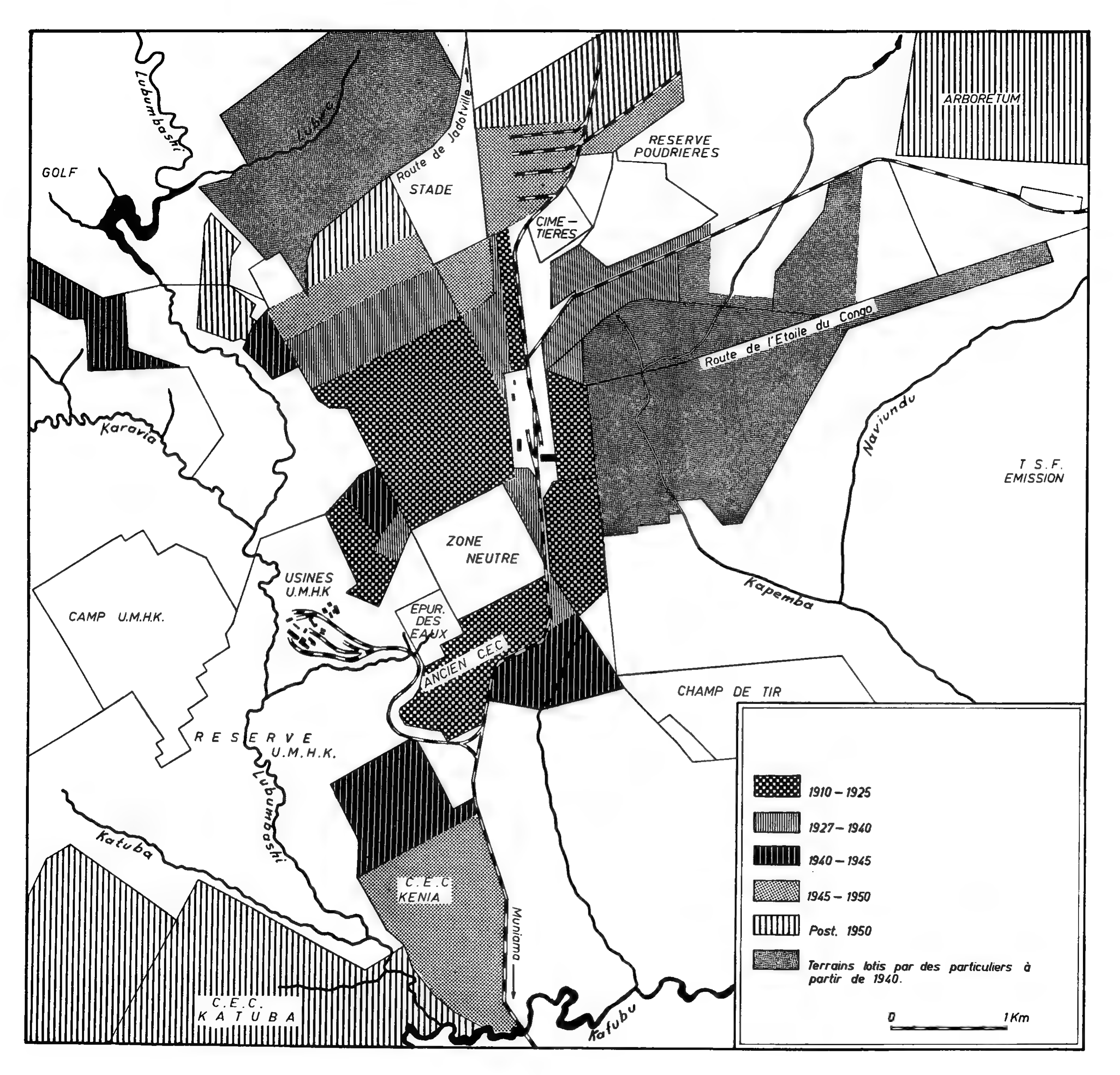


PLANCHE IV. — Les développements successifs d'Élisabethville de 1910 à 1955.

ne donnent pas la situation des parcelles, sont les seuls documents qui permettent de suivre l'occupation de ce quadrilatère.

On examinera cependant ces données parce qu'elles permettent de montrer comment le développement de la ville fut lié à l'évolution économique.

Il ne faut pas oublier que les chiffres des statistiques représentant les annulations de baux concernent en grande partie des levées d'option d'achat aux terrains loués et n'affectent donc pas le développement de l'occupation de la ville. D'autre part, ces chiffres ne comprennent pas les terrains réservés dans le lotissement par le Gouvernement, le Chemin de fer du Katanga, le Comité Spécial du Katanga et l'Union Minière et occupés au fur et à mesure des besoins.

Élisabethville connut des débuts rapides. L'occupation commença par le sud du quadrilatère, aux alentours de la zone destinée au commerce.

Du mois d'août 1910 à janvier 1911, 45 parcelles sont vendues et 57 louées. En 1911, alors que le chiffre des ventes n'a pratiquement pas changé, celui des locations a plus que triplé. Une centaine d'immeubles étaient construits en matériaux durables.

Ce mouvement rapide de départ ne se continue pas. Dès le début de 1912, l'euphorie s'atténue, se transforme en inquiétude, puis en une véritable dépression, surtout de caractère financier (1). Après 1912, les ventes deviennent insignifiantes jusqu'en 1918. Les locations nouvelles se sont maintenues à 113 en 1912 mais elles ne contre-balancent pas les annulations en 1913 et les années suivantes.

Ce brusque fléchissement est dû aussi au fait que « beaucoup de premiers immigrés se sont découragés et sont repartis sous d'autres cieux, ou bien encore ont suivi l'avance du rail vers Kambove, puis Bukama » (2).

(1) J. CORNET, *Terre katangaise*, Bruxelles 1950, pp. 185 et 186.

(2) C'est à la suite de celle-ci que fut fondée la Société immobilière de la Cofoka

En 1916, une reprise se marque par un avantage pour les nouvelles locations relativement aux annulations. Pour les ventes, il faut attendre 1918 pour voir un mouvement de reprise dû à la fin des hostilités. Ce mouvement va croissant jusqu'en 1923, il est provoqué par l'afflux constant de nouveaux arrivants, ce qui a d'ailleurs causé une crise de logement (1), mais il est dû sans doute aussi à l'instauration par décret d'un régime hypothécaire qui introduit un moyen de crédit qui manquait jusque là.

Mais la crise des changes et la dépréciation accentuée de la monnaie amènent les établissements de crédit à se montrer de plus en plus prudents, les ventes de terrains s'en ressentent immédiatement et les achats de 1925 ne représentent que le tiers de ceux de 1923. Les opérations de location ont subi le même fléchissement.

A partir de 1926, la vente des terrains connut un nouvel élan par suite notamment de la décision du C. S. K. de porter de 5 % à 8 % le taux du loyer des baux avec option d'achat (1). Fin 1925, il y avait plus de 250 ha occupés et desservis par 30 km d'avenues. *En 1927, la ville s'est agrandie vers le nord* où elle est à cette date limitée par l'avenue du Golf. On lotit également le triangle resté libre entre le quadrilatère et l'avenue de la Gare (2). Cet espace aurait dû être transformé en une zone de verdure parce que ce nouveau lotissement place les habitations contre des parcelles industrielles et à l'ouest de celles-ci alors que les vents dominants soufflent de l'est.

La *zone destinée à l'industrie* s'agrandit également.

ayant pour objectif principal de construire des habitations pour le personnel européen des sociétés et aussi pour les colons.

(1) J. CORNET, *Terre katangaise*, Bruxelles, 1950.

(2) Un lotissement de 52 parcelles est créé entre l'avenue de Kambove au nord, l'avenue du Camp à l'ouest et l'avenue de la Gare à l'est, toutefois les parcelles de ce nouveau quartier ne seront mises à la disposition du public que lorsque la nécessité s'en fera sentir. A cet ensemble viennent s'ajouter 59 parcelles placées le long de l'avenue de la Gare et adossées au lotissement « bis » du quartier industriel.

Une rangée de parcelles pour industries fut créée le long de l'avenue Industrielle et de la ligne de chemin de fer vers Bukama. En 1928, une partie du bloc anciennement affecté à la télégraphie sans fil est vendue, les industries qui s'y installent sont desservies par la voie ferrée de la mine de l'Étoile.

Ces divers agrandissements constituent toujours l'occupation du site choisi par les créateurs de la ville. Fin 1928, Élisabethville couvre une superficie de 330 ha desservie par 35 km d'avenues, compte non tenu des installations *extra-muros*. A titre de comparaison, Bruxelles ne comprend que 380 ha dans la ceinture pentagonale de ses boulevards.

Dans le secteur des terrains dits suburbains (1), le règlement de 1910 limitait la superficie des lots à deux hectares ; la nouvelle réglementation de 1920 la portait jusqu'à 10 hectares. On vit aussitôt se produire un véritable engouement pour ces lots : en quelques semaines la plupart furent retenus et, en premier lieu, ceux situés le long des routes menant à l'Étoile et à Kambove. A la fin de 1924, plus un seul de ces lotissements n'était libre. En 1928, le C. S. K. prit la décision de ne plus céder de terrains suburbains pour la construction de villas ou « maisons de campagne » et de les réserver à l'établissement de petites fermes ou de métairies, parce que ce mouvement s'accusait dans des proportions fâcheuses aux dépens de l'occupation de la ville proprement dite. D'autre part, ce mouvement eut dans la suite des effets regrettables. En vendant ces grandes parcelles de terrains suburbains mais tout proches de la ville, le C. S. K. mettait aux mains de particuliers des terrains dont la ville aurait besoin plus tard pour s'agrandir.

(1) Par terrain suburbain, le C. S. K. désigne les espaces libres de droits indigènes dans un rayon déterminé autour des agglomérations et destinés à l'établissement des petites cultures maraîchères et des entreprises industrielles.

En 1929, la belle période de l'extraordinaire essor qui durait depuis 1919 s'achevait. La *grande crise économique* touchait gravement l'industrie métallurgique et se répercutait sur le marché immobilier de la ville. En 1930, les ventes directes étaient inférieures à celles de 1929 par suite du manque de capitaux. En 1931, les recettes résultant de locations ont augmenté parce que les locataires ne disposant pas de capitaux nécessaires pour lever l'option d'achat arrivée à échéance dans le courant de l'année, ont demandé le renouvellement de leurs contrats de location. Contre 1339 immeubles existants à Élisabethville, non compris le quartier U. M. de Lubumbashi, 110 étaient inoccupés en 1930, 350 en 1931, environ 470 en 1932.

Les années suivantes voient une augmentation de la population européenne *(graphique 1)*. En 1935, 351 immeubles sont inoccupés, dont 79 locaux à destination commerciale sur 389 existants. En 1937, la situation se redresse au point qu'environ 150 immeubles seulement sont inoccupés dont 39 à destination commerciale. Ce mieux va croissant et il ne reste que 3 immeubles inoccupés en 1938 où le chiffre de la population européenne approche de 3000. La situation de l'industrie du bâtiment s'améliore considérablement bien qu'il y ait eu très peu de nouvelles constructions, mais on a transformé et agrandi un grand nombre d'immeubles, on s'est borné à adapter les constructions existantes aux conditions nouvelles résultant de l'accroissement des familles et d'un standing de vie plus élevé.

En 1940 commence un nouvel essor. Le développement industriel dû à l'effort de guerre entraînait une augmentation de la population européenne au point de provoquer une crise de logement dès 1941. L'extension d'Élisabethville de 1941 à 1951 peut se résumer par quelques chiffres (*tableau 1*) : 2775 ha 97 a 04 ca de

terrains urbains et suburbains ont été lotis, dotant la ville de 1805 nouvelles parcelles, tandis que les ventes et cessions atteignaient le chiffre de 2916 dont 944 pour les années 1949 et 1950.

Vers où se sont faits ces agrandissements ? Le *quartier industriel* s'étend vers le nord sur la zone qui lui était destinée ([1]), accentuant ainsi l'éloignement du C. E. C.

Pour agrandir la *zone résidentielle* on a profité au maximum de la surface plane de la plate-forme en prolongeant le quadrilatère vers le nord jusqu'à la route de Jadotville ([2]) et en augmentant la densité d'occupation du quadrilatère par le lotissement des terrains occupés par le vélodrome et l'hippodrome ([3]). C'est-à-dire que, de nouveau, on occupe des surfaces qui auraient dû rester libres en raison du voisinage de la zone industrielle. Mais les terrains favorables à une extension étaient aux mains de particuliers ([4]). Du morcellement de ces propriétés naquirent spontanément les quartiers est, de la Lubwe et de l'ouest de la Lubumbashi dont la description donnée antérieurement a souligné le caractère déjeté de banlieue. C'est à défaut de terrains disponibles sur la plate-forme choisie par les créateurs

([1]) Lotissement de la zone industrielle :
1945 : 13 parcelles raccordées au rail et 18 non raccordées.
1947 : 44 parcelles industrielles et 34 parcelles artisanales.
1949 : 39 parcelles industrielles, 45 artisanales, 31 ha à la disposition de la grosse industrie.
1950 : 27 ha pour deux sociétés.
1951 : 27 parcelles artisanales
1953 : 37 parcelles raccordées au rail.

([2]) Lotissement au nord de l'avenue du Golf en 1940-1945.
Lotissement du quartier du Cinquantenaire, en 1951, en 107 parcelles dont 58 ont été mises à la disposition soit de la colonie, soit d'organismes d'intérêt général.

([3]) Le vélodrome, limité par les avenues Churchill, de Ruwe, de la Gare et de Kambove, est loti en 1947 en 49 parcelles.
L'hippodrome est loti en 1948 en 150 parcelles.

([4]) Durant les années 1940-1950, il y eut 317 ha 01 a 83 ca lotis par le C. S. K. contre 2458 ha 95 a 66 ca lotis par des particuliers, morcellement comme terrain urbain de terrain acquis comme suburbain, le plus souvent à destinat on agricole *(tabl. 1)*.

de la ville, qu'on a occupé la rive ouest de la Lubumbashi séparée de la ville par la vallée assez encaissée. Ce quartier et celui de la Lubwe sont éloignés du centre commerçant, à ce point de vue le quartier est est mieux situé. Il est regrettable que ces quartiers n'aient pas fait l'objet, avant la mise en vente, d'un plan particulier pour l'ensemble du quartier, au lieu de voir chaque propriétaire lotir ses terrains sans se soucier du plan suivi par le voisin. Actuellement ces quartiers font partie d'un vaste plan d'urbanisation s'étendant à toute l'agglomération.

Les quartiers indigènes (pl. V).

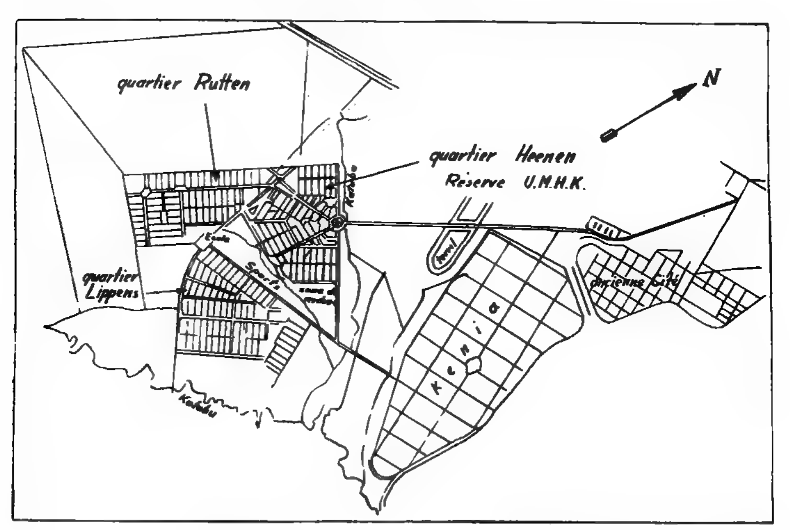


PLANCHE V. — Plan d'ensemble du C. E. C. urbain d'Élisabethville (Extrait du *Bull. C.E.P.S.I.*, n° 21, 1953, p. LX.)

Si la croissance de la ville européenne d'Élisabethville se heurta à de nombreuses difficultés lorsque les prévisions cependant larges des fondateurs furent dépassées, l'ampleur et la rapidité du développement de la population indigène posa des problèmes bien plus complexes qui ont laissé leurs empreintes dans l'aspect actuel des quartiers indigènes.

Avant 1911, les premiers travailleurs indigènes, appelés par la naissance de l'industrie métallurgique, entremêlent leurs habitations à celles des Européens à l'emplacement de ce qui devait devenir Élisabethville (1).

En *mai 1911*, le plan de la *première cité indigène* est dressé et la réalisation est préparée (2). Cette cité s'étend au sud et parallèlement au quadrilatère de la ville européenne dont elle est séparée par une étroite zone neutre, à l'est elle est limitée par le rail. La surface favorable à l'établissement de la cité était peu étendue : le versant d'une petite vallée s'amorçait vers le sud, sa pente légère à proximité de la ville européenne s'accusait fortement plus au sud. D'autre part, cette cité manquait de routes et surtout d'eau. La guerre apportant d'autres préoccupations, la cité est livrée à elle-même. D'après le Gouverneur général LIPPENS, elle était, en juillet 1921, dans un état de « saleté repoussante ». De plus, elle avait débordé l'avenue Limite Sud et s'était enchevêtrée avec la circonscription urbaine.

C'est pour ces raisons qu'on décide, *en 1922, de la construction d'une nouvelle cité indigène* : elle s'érigera entre la vallée précitée et le rail, une large zone neutre la séparera ainsi de la circonscription urbaine. Cette cité constitue un quartier du C. E. C. actuel (3), il est désigné sous le nom d'*ancien C. E. C.* (*pl. V*).

(1) Pour suivre le développement du C. E. C. on s'est basé principalement sur l'ouvrage de F. GRÉVISSE, *Le Centre extra-coutumier d'Élisabethville. Quelques aspects de la politique indigène du Haut-Katanga industriel.* I. R. C. B., Sec. Sc. mor. et pol., Mém. in-8°, t. XXI, 1951.

(2) Une ordonnance du 10 juillet 1910 l'avait créée juridiquement et avait organisé son administration.

(3) La cité indigène fut érigée en centre extra-coutumier par l'ordonnance 76/A. I. M. O. du 18 août 1932. La principale différence entre ces deux formes d'administration fut exprimée clairement par E. CAPELLE (La cité indigène de Léopoldville. Public. du Centre d'Études Sociales Africaines, Léo 1949) : « Un C. E. C. est une entité qui possède son budget propre, avec ses recettes et ses

Ce quartier d'une superficie de 86 ha 55 a est installé sur un interfluve se rattachant à la plate-forme occupée par la ville européenne et séparant la Lubumbashi d'un autre affluent de la Kafubu. L'écoulement des eaux de ruissellement se fait donc vers ces rivières. Grâce à sa situation méridionale, le C. E. C. n'incommode pas la ville européenne puisque les vents dominants soufflent de l'est et du nord ; de plus, il se trouve en aval de la prise d'eau sur la Lubumbashi qui alimente la ville. Le C. E. C. ne reçoit pas la fumée des usines de la Lubumbashi puisque ces dernières se trouvent à l'ouest.

Cet ancien C. E. C. a été divisé dès ses débuts en blocs de 115 m sur 110 m délimités par une voirie de 8 m de largeur, fossés compris. Ce quadrillage uniforme et monotone choisi pour sa facilité de réalisation a été établi sans tenir compte du relief, les avenues gardent la même orientation dans tout l'ensemble de la cité. Il en résulte, surtout dans la partie nord-est, que certaines avenues sont tracées suivant la ligne de plus grande pente. Ceci engendre un écoulement et une érosion maximum. Par contre, l'écoulement des eaux est difficile dans les avenues transversales parallèles aux courbes de niveau. Si ce plan offre une pénétration facile aux vents, une légère rotation vers l'ouest aurait cependant permis une meilleure aération.

Dans ce quadrillage régulier, on peut distinguer différents quartiers caractérisés par le genre des habitations qui s'y élèvent [1]. Près de la zone neutre se situent les bâtiments administratifs voisins de l'emplacement du marché (*ph. 9*). Un peu plus loin se trouve le quartier formé par les camps de la colonie et des

dépenses, une administration propre, sa police... etc. C'est en somme, si l'on veut, une sorte de commune : c'est un tout administratif. Une cité indigène est une partie d'un autre tout », cet autre tout étant ou l'administration urbaine de la ville européenne ou le district.

[1] L'étude de la maison en elle-même est faite ultérieurement.

entreprises particulières, c'est-à-dire le quartier où les habitations sont fournies par les employeurs conformément à l'obligation imposée par l'arrêté du 30 janvier 1946.

Cet ensemble qui compte 9000 habitants [1] est assez disparate tant par l'importance des constructions que par les matériaux employés. Les maisonnettes à trois et quatre chambres pour évolués voisinent avec les bâtiments à double logement de deux pièces et avec les blocs de chambrettes pour célibataires. Les dépendances (cuisines, latrines et lavoirs) sont communes ou individuelles. Toutes ces habitations sont construites en matériaux durs : murs en briques cuites ou en béton, toitures en tuiles ou en tôle. L'aspect et le confort varient d'un employeur à l'autre et d'après l'âge de la construction.

Des maisons appelées *modèles* lors de leur construction sont également de types très divers. Elles ont été bâties grâce aux crédits consentis au C. E. C. par la Colonie, puis cédées aux indigènes par un système de vente à tempérament. Ces habitations ont été construites en matériaux définitifs, à un rythme de 27 maisons par an de 1935 à 1949.

L'ensemble formé par ces maisons et celles fournies par les employeurs constraste avec les quartiers où l'indigène se loge par ses propres moyens. Là on trouve les logements les plus hétéroclites abritant près de 4000 indigènes [2]. Les maisons de briques crues ou adobes, ou simplement en pisé, parfois plutôt des abris branlants, voisinent avec d'autres habitations également construites par les indigènes mais faites de briques

[1] Chiffres donnés par M. Libotte, L'évolution du problème du logement au C. E. C. d'Élisabethville. *Bull. CEPSI*, n° 21, 1953, p. LXXXII.

[2] Ces maisons en matériaux durs remplacent de plus en plus les constructions en briques adobes ou en pisé ; fin 1955 il ne restait plus pour tout le C. E. C. que 455 habitations de cette espèce.

cuites et plus ou moins bien réussies. Certaines s'inspirent du style des habitations européennes tandis que d'autres, non moins avenantes parfois, ont gardé la simplicité et la forme traditionnelles de la case coutumière *(ph. 5 à 8)*.

De façon générale, les maisons ne sont pas jointives. Mais dans ce quartier, l'adjonction d'annexes et de dépendances de toutes sortes a quelquefois fortement réduit l'espace libre entre deux demeures. La plupart des maisons sont cependant plantées sur de petites parcelles de 2 à 3 ares entourées parfois de haies d'euphorbe, celles-ci dissimulent aux regards curieux les occupants qui vivent beaucoup à l'extérieur. Ces parcelles sont propres, mais il y manque la verdure qui ferait de ces petits enclos des endroits accueillants et reposants ; des rideaux de feuilllage, tout en créant des coins d'ombre combien appréciables, modéreraient au ras du sol la violence du vent qui durant la saison sèche soulève de véritables nuages de poussière.

La superficie de l'ancien C. E. C. s'est rapidement révélée trop exiguë. Dès 1923, les autorités administratives cherchent des possibilités d'extension. Au début de 1929, elles se voient obligées de choisir la surface située au-delà du rail (1). Ce quartier dit extension qui comptait 60 ha au départ s'est sans cesse développé. A cause de l'afflux des travailleurs provoqué par l'effort industriel de guerre, ce quartier a débordé de la surface plane choisie pour l'ancien C. E. C., il s'est étendu sur les versants fort accusés de la Lubumbashi et de la Kafubu. Ce quartier, actuellement dénommé *Kenya*, atteint ainsi une superficie de 230 ha.

(1) Divers emplacements furent examinés : la Karavia, la ferme Marie-José, la Kasonta, la Luano ; leur éloignement relatif d'Élisabethville les fit abandonner. On envisagea alors les environs de la Kapemba, au sud-est de la ville européenne et à proximité de la cité indigène, de façon à permettre l'établissement de services publics indigènes uniques. Cet emplacement offrait une étendue à relief calme, mais, sans moyens financiers adéquats, il ne fut pas possible de briser l'étreinte de l'occupation européenne.

Malgré les variations de direction de la pente du terrain d'un endroit à un autre, cette superficie est subdivisée suivant un plan en damier tracé de la façon la plus stricte et entraînant pour l'écoulement des eaux les mêmes inconvénients que dans l'ancien quartier. Les blocs sont subdivisés à leur tour en cinq sous-blocs contenant chacun de 30 à 32 parcelles d'environ 12 m de façade et de 22 à 25 m de profondeur. La densité d'occupation est calculée à raison de 8 personnes par parcelle, soit environ 300 personnes par hectare, chemins d'accès non compris. Il convient en effet d'isoler les maisons au milieu de parcelles relativement étendues, tant pour faciliter l'aération que pour des raisons sociales. Ceci engendre un étalement considérable et par conséquent des frais d'aménagement élevés.

L'aspect général de cet ensemble est semblable à celui de l'ancien C. E. C. : même atmosphère poussiéreuse, même absence de verdure. On peut distinguer deux types d'habitation qui donnent leur physionomie propre aux quartiers où ils se rencontrent. Les *paillotes (ph. 7)*, maisons en briques adobes avec couverture en paille, furent construites dès 1943, date à laquelle ce quartier fut ouvert à l'occupation, c'est-à-dire au moment de la ruée des sans-logis qui y aménagèrent plus de 2000 maisons de cette espèce. Ce quartier fut à plusieurs reprises dévasté par les incendies, de sorte que des tôles provenant de vieilles touques remplacèrent moins élégamment certains toits de chaume *(ph. 8)*. Cet ensemble, d'un effet peu heureux, caractérisait encore en 1951, la partie nord du Kenya. Actuellement, ces cases sont de plus en plus remplacées par des maisons en matériaux durs. Dans la partie plus récente, s'étendant jusqu'à la Kafubu et la Lubumbashi, on appliqua dès le début le système de construction dit *méthode Grévisse* décrit ultérieurement. Ce système a donné un ensemble de maisons le plus souvent à quatre pièces de

3,25 × 3,25 m chacune, faites en briques adobes recouvertes de ciment ou en briques cuites. Elles sont munies de portes et de fenêtres et d'un toit en tôle (*ph. 6*). Ces maisons sont d'une réussite inégale, toutes cependant sont propres et solides et contrastent avec les constructions de l'ancien quartier.

Tandis que le C. E. C. s'étendait vers le sud, le quartier industriel européen s'orientait franchement vers le nord, accroissant donc continuellement les distances à franchir par les travailleurs habitant au C. E. C. C'est pourquoi on songe à la création d'un second centre à proximité du quartier industriel, mais d'après F. GRÉVISSE, toutes les suggestions se heurtèrent à d'invincibles difficultés dont certaines d'intérêt privé. Entretemps, la population indigène ne cesse de croître. Au C. E. C., 33.000 habitants se partagent 16.000 chambrettes de moins de 9 m² de surface chacune [1]. On envisage alors de franchir la Lubumbashi. En 1950, un accord intervient entre le C. E. C. et l'U. M. qui cède 446 ha 48 a de ses terrains compris entre les rivières Katuba au nord, Kafubu au sud et Lubumbashi à l'est : c'est le *quartier de la Katuba* qui occupe ainsi le relief calme de l'extrémité de l'interfluve, mais déborde aussi sur les versants.

Le plan d'urbanisation de la Katuba a donné trois quartiers dégagés formant de petites entités sociales séparées par des zones de verdure (*pl. V*). Tout en conservant un plan simple, on a abandonné le système du damier pour doter chacun de ces quartiers d'un plan particulier mieux adapté aux conditions du relief. Tout en évitant la ligne de plus grande pente, les doigts de la patte d'oie formée par le plan du quartier Heenen conduisent les eaux vers le drain collecteur se déversant dans la Katuba. Il en est de même dans le quartier

[1] M. LIBOTTE, L'évolution du problème du logement au C. E. C. d'Élisabethville, *Bull. CEPSI*, n° 21, 1953, p. LIV.

Lippens où les avenues principales sont tracées de façon à recouper obliquement les courbes de niveau.

Pour la construction on a appliqué ici aussi le *système Grévisse*. Au 31 mars 1953, on comptait 302 maisons en briques cuites, 809 en briques ciment et deux en moëllons, soit 1113 maisons confortables et solides.

Ce quartier de la Katuba est le plus éloigné du centre européen et, ce qui est plus important, du quartier industriel. Pendant longtemps la liaison avec la ville européenne fut réduite à l'avenue Sankuru. Pour raccourcir leur trajet, les piétons allaient à travers tout et même longeaient et traversaient la voie ferrée. Deux nouvelles liaisons ont été réalisées récemment via la route de Kipushi et via l'avenue Limite sud.

Le plus récent des quartiers du C. E. C. s'est installé en 1955 à l'*Arboretum*, c'est-à-dire au nord de l'embranchement ferré de la mine de l'Étoile. Il occupe une surface relativement plane et, comme on l'a dit précédemment, proche du grand quartier industriel. Ce quartier indigène compte aujourd'hui 500 logements coquets et modernes, groupés par quatre, construits par l'Office des Cités Africaines et loués aux indigènes par l'intermédiaire de la Colonie. La cité de l'Arboretum sera subdivisée en quatre quartiers groupant chacun 5 à 6000 indigènes et comprenant une zone commerciale, une école de quartier, un foyer social, une salle de spectacle, un marché. Les services publics destinés à l'ensemble de la population seront groupés au centre de cette agglomération.

En plus des quartiers urbains qui viennent d'être décrits, le C. E. C. d'Élisabethville comprend des *quartiers ruraux*.

Au début, les travailleurs mal adaptés à la région ou au travail étaient reconduits dans leur village d'origine. Cependant, certains ne voulaient pas rentrer au milieu coutumier et, trompant la surveillance de la

police, se réfugiaient dans la brousse katangaise à proximité de la ville. En 1912, le Gouvernement décide d'accorder des terres vacantes à ces indigènes s'ils désirent se livrer à l'agriculture et s'ils s'engagent à mettre leurs terres en valeur dans le délai d'un an [1].

Au moment où l'on veut passer à l'exécution de ce programme, en 1915, le C. S. K. signale l'occupation et le déboisement systématique par des groupes d'indigènes, de terrains suburbains destinés à la colonisation européenne. Ces indigènes sont rarement congolais et n'ont aucun droit sur les terres qu'ils occupent parce que l'autorité territoriale avait donné les autorisations d'installation en 1912 et 1913 sans consultation préalable des chefs indigènes intéressés. On pensa qu'il serait préférable de réunir ces petits groupements pour en former de plus importants placés sous l'autorité d'un capita qui lui-même dépendrait du chef de la chefferie. La concentration fut donc orientée vers les quatre principaux groupements existants installés le long des rivières Karavia, Kilobelobe, Kiswishi et Luano *(pl. VI)*.

Au point de vue politique, on songea à doter ces quartiers du statut des communes indigènes et à les dénommer communes agricoles, mais la crise de 1930 vient changer la face du problème. Les nombreux chômeurs indigènes ne voulaient pas retourner dans leur milieu coutumier, on s'efforça donc de les intéresser à l'agriculture et de les installer dans les communes agricoles. On lotit les terrains agricoles et on désigna à chaque indigène sa ou ses parcelles. Les quartiers agricoles comptant de plus en plus de chômeurs issus du centre extra-coutumier, on aperçut mieux tout l'avantage de l'unité politique et administrative de tous les groupements indigènes voisins, de sorte que les com-

[1] Dépêche ministérielle du 23 mai 1913.

munes agricoles devinrent, par l'arrêté n° 48 du 13 juillet 1935, les quartiers ruraux du centre extra-coutumier (¹).

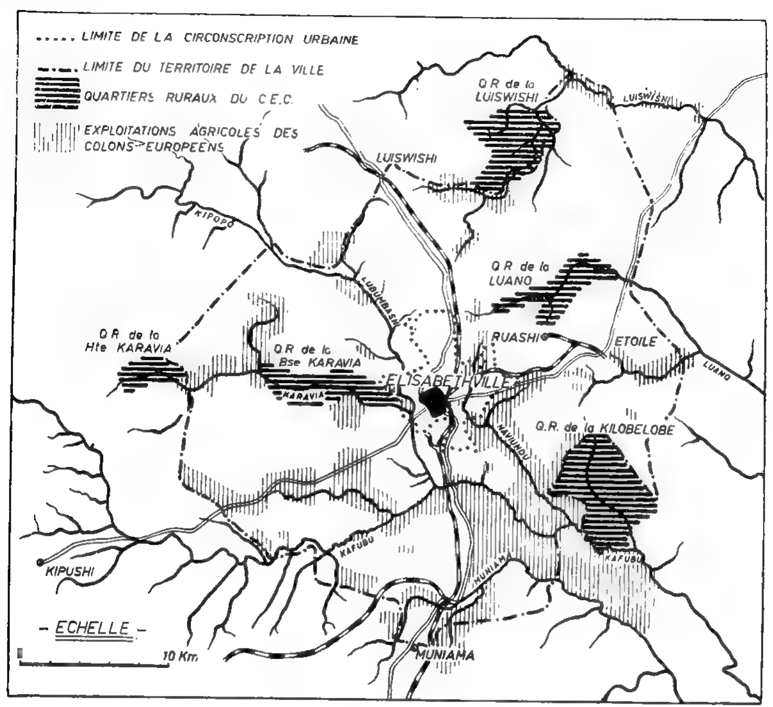


PLANCHE VI. — La répartition des exploitations agricoles aux alentours d'Élisabethville en 1950.

Les quartiers ruraux sont distants de 6 à 12 km du centre urbain, ils couvrent une surface d'environ 7000 ha *(pl. VI)*. Ce choix de l'emplacement a été influencé,

(¹) Au début on avait envisagé d'incorporer la population des quartiers ruraux dans les chefferies voisines, tandis qu'au point de vue juridique les terres ainsi occupées seraient soustraites à tout droit foncier coutumier mais pleinement soumises à l'exercice des droits politiques exercés par les chefs coutumiers. Il fallut pourtant bien reconnaître que ces projets relevaient de l'utopie et qu'il était préférable de chercher à établir ces déracinés sur des terres nettement domanialisées à la suite d'enquêtes de vacance. Les *réserves indigènes* (zones où les droits des autochtones sont garantis contre tout empiètement) furent fixées définitivement à la suite de conventions conclues avec les chefferies de Shindaika et Kaponda en 1922. Ainsi les terres de la Karavia, de la Kiswishi et de la Luano étaient déclarées vacantes, tout au moins partiellement, tandis que la Kilobelobe fut laissée dans les réserves de Shindaika.

comme celui des exploitations agricoles européennes, par la proximité de la rivière parce que l'eau est l'élément le plus important pour l'agriculture dans une région comptant sept mois de saison sèche. Les quartiers ruraux pour indigènes sont voisins des exploitations agricoles des colons européens, mais la mise en valeur est loin d'y être aussi poussée. Si les habitants des quartiers ruraux sont avant tout des cultivateurs (76 % des hommes), ils cultivent à peine de quoi subvenir à leurs propres besoins. Ils produisent un peu de légumes pour les marchés pour Européens, des feuilles de manioc (*sombe*) et un peu de sorgho pour les indigènes du quartier principal du C. E. C. Ils ne se livrent à aucun élevage si ce n'est celui de quelques poules. Cependant le déboisement se poursuit de plus en plus et on peut craindre une dégradation complète du sol à courte échéance.

Par la façon même dont fut fait le lotissement, les locataires sont isolés chacun sur leur parcelle de 4 à 5 ha appuyée sur 50 ou 100 m de rive, les maisons s'alignent le long d'un axe routier ou d'une piste. La dispersion des habitants n'a jamais permis que l'on s'occupe de leur confort, il n'y a pas de puits : pour tous les besoins, l'eau est puisée à la rivière.

Les cases, toutes construites par leur propriétaire, sont le plus souvent rectangulaires. Elles sont en pisé ou en briques *de Kimberley* et couvertes d'un toit fait de grandes herbes sèches. A côté de l'habitation s'élèvent quelques dépendances, et de temps à autre un grenier rond à toit conique construit en pisé et dressé sur des pilotis qui le portent à cinquante centimètres du sol. Rarement quelques bananiers ou manguiers sont plantés à proximité de la case.

En résumé, ces quartiers ne répondent pas au rôle pour lequel ils avaient été créés, c'est-à-dire produire des vivres pour les quartiers urbains. Les superficies cultivées sont très réduites parce que les cultivateurs

préfèrent produire peu et vendre à gros prix. Ce genre de vie facile attire les indigènes à fin de terme dans l'industrie, tentés par une vie de moindre effort qui ne les éloigne pas du C. E. C. Autrement dit, les quartiers ruraux sont devenus le refuge des paresseux et des femme seules, le hâvre de certains des éléments les moins intéressants de la population extra-coutumière (1).

Conséquemment à l'ordonnance de 1922, les grands employeurs ont établi des campements destinés aux travailleurs de leur exploitation. Les deux principaux *camps* d'Élisabethville sont ceux de l'U. M. et du B. C. K. groupant chacun quelque 8000 indigènes. Le camp de l'U. M. est tout à fait en dehors de la ville, il occupe la partie supérieure et en faible pente du versant de rive droite de la Lubumbashi. Situé à l'ouest des usines, il en reçoit les fumées. Le camp B. C. K. et le camp militaire jouissent de la surface plane de la plate-forme choisie pour la ville européenne, on a vu qu'ils se trouvent actuellement englobés dans les quartiers européens. A l'origine, les camps industriels ne logeaient que les travailleurs, mais dès 1922 les employeurs encouragèrent les ouvriers à se faire accompagner de leur femme

(1) Des essais furent tentés pour l'installation de paysannats maraîchers à proximité d'Élisabethville le long du canal de la Kipopo. D'après P. Staner (Les paysannats indigènes du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, *Bull. Agric. du C. B.*, vol. XLVI, n° 3, juin 1955, p. 516) douze indigènes s'étaient présentés volontairement vers la mi-novembre 1952 pour l'établissement des cultures proposées par le Service Agronomique local. Ces indigènes qui étaient 22 au début de 1955 devaient constituer le noyau de départ des 200 planteurs qui procéderaient à des cultures de plantes vivrières, légumières et fruitières. Malheureusement cette expérience fut arrêtée par manque de persévérance alors qu'elle aurait pu servir de stimulant et d'exemple à l'agriculture bien arriérée des quartiers ruraux.

Un programme d'action visant à améliorer le sort des populations indigènes vivant dans l'hinterland des centres industriels haut-katangais est actuellement à l'étude. Ce programme a pour but de favoriser l'installation de populations laborieuses dans des zones rurales organisées autour d'Élisabethville, Jadotville et Kolwézi. L'économie rurale sera stimulée par l'introduction de gros bétail, l'organisation de paysannats parfaitement équipés et outillés, l'organisation d'économies mixtes telles qu'agriculture et pêche, agriculture et exploitation forestière, etc.

dans le but de fixer cette main-d'œuvre dans la région. Les logements faits de l'accolement de chambrettes pour hommes seuls furent alors remplacés par des maisons individuelles. On vit aussi naître dans les camps les hôpitaux, maternités et pouponnières ou écoles gardiennes pour tout petits, les écoles primaires et les écoles professionnelles et ménagères pour les adolescents et les jeunes filles, parfois encore des écoles du soir pour adultes, des foyers sociaux, des plaines de sport ... Ces différents services sont développés en proportion de l'importance du camp, de la stabilité et de la vitalité de l'exploitation dont ils dépendent. L'influence de ces éléments se retrouve aussi dans l'aspect et le confort des maisons, mais on peut dire que tous les camps de la ville ont la même physionomie et la même vie. Les cases, rarement jumelées, s'alignent impeccablement le long d'avenues rectilignes, chacune dispose d'un morceau de terrain plus ou moins étendu mais le plus souvent très réduit. Ces parcelles, parfois entourées d'une clôture ou d'une haie vive, sont souvent laissées à l'état de terrain vague. Le camp B. C. K. du quartier Est s'orne de gros manguiers touffus, tandis que les camps de Lubumbashi sont caractérisés par leur manque de végétation. Rien n'entrave les rayons du soleil qui sont réfléchis par le sol nu des avenues et des parcelles, seules les habitations créent quelques taches d'ombre. Les maisons sont nécessairement adaptées à la condition familiale de l'occupant et comptent 2, 3 ou 4 pièces, les plus coquettes sont réservées aux ouvriers spécialisés. Il n'y a cependant guère de fantaisie : on voit des zones entières faites de la répétition du même modèle de maisons. Il y a eu changement dans la forme par suite de l'adaptation aux exigences familiales et de l'évolution des matériaux : la brique cuite remplace le torchis couvert de ciment et de badigeon, tandis que l'éternit prend la place de

la tôle pour le toit. Ce sont uniquement ces différences qui permettent de distinguer certains quartiers dans cet ensemble, il n'y a pas de places publiques : pas de palabres à régler, pas de vie civique. L'ouvrier ne peut pas faire commerce dans sa maison, pas plus du reste qu'il ne peut y héberger les parents venus lui rendre visite. Mais, tout récemment, l'U. M. a créé un marché dans ces camps, des stands y sont mis à la disposition de toutes les maisons de commerce d'Élisabethville et un emplacement est réservé aux marchands ambulants.

L'uniformité des camps n'a d'égale que la monotonie de la vie que l'on y mène. Tandis que l'homme est au travail, la femme est occupée par toutes les contraintes que lui créent les soins offerts par l'employeur : distribution de vivres [1], soins médicaux, œuvres des nourrissons et deux fois par jour repas pour les enfants qui ne sont pas en âge d'école... L'entretien de la maison et de la parcelle fait l'objet d'inspections périodiques tandis qu'un chef de quartier est chargé de faire respecter la discipline et la moralité. Que de soins, que de confort... toutes les nécessités de la vie matérielle sont satisfaites... quelle absence de liberté ! Qui s'étonnera que l'indigène préfère la vie libre du C. E. C. malgré tout le bien-être que lui garantit la vie au camp.

Les camps, tout comme les quartiers urbains et ru-

(1) Légalement les travailleurs dont le salaire dépasse une certaine somme, peuvent actuellement exiger le paiement en espèces.

L'U. M. a instauré quatre régimes de paiement. Le premier s'adresse aux travailleurs non qualifiés et à ceux qui effectuent leur premier terme, ces travailleurs et leur famille reçoivent, comme par le passé, le ravitaillement en nature. Plus tard ces travailleurs continueront à percevoir la ration en nature pour leur femme et leurs enfants tandis qu'eux-mêmes touchent la ration en espèces, c'est le second régime. Les travailleurs plus anciens ou plus qualifiés reçoivent le salaire, la ration et les allocations de famille en espèces mais sont encore logés par l'U. M. : c'est le 3e régime ou système *global-mitigé*. Par le 4e régime dit global, les travailleurs les plus évolués ne sont même plus logés par les soins de l'employeur et reçoivent une allocation de logement.

raux du C. E. C., sont appelés à se modifier dans un avenir plus ou moins rapproché (1).

La maison.

La maison européenne.

Pour satisfaire au rôle qui lui est assigné, l'habitation doit répondre à certaines *exigences imposées par le milieu physique et par des facteurs humains et sociaux.*

A cause des *conditions climatiques*, les habitations d'Élisabethville doivent présenter une bonne résistance à l'échauffement dû au rayonnement solaire, tout en parant à la déperdition de chaleur durant la nuit. Une bonne résistance thermique est assurée par l'épaisseur des murs et par un double toit ou un plafond avec ventilation des combles. La protection contre la chaleur par l'ensoleillement direct sera assurée par l'orientation des locaux. Les rayons obliques du soleil levant et couchant sont les plus difficiles à combattre, mais au Katanga ces rayons sont souvent appréciés et seules les pièces nettement exposées au sud-ouest sont désagréables. Comme les faces nord et sud reçoivent des rayons d'une obliquité moindre, elles ne seront protégées que par leur toit débordant (2). La répartition des

(1) L'U. M. possède pour ses nouveaux camps des projets très différents de ce qui a été réalisé jusqu'à présent. Un camp se composera de six quartiers possédant chacun son plan propre, son marché, ses services publics, son école, sa salle récréative... Ces quartiers seront répartis autour d'une zone centrale qui groupera les services s'adressant à l'ensemble du camp. Dans deux de ces quartiers seulement les familles des travailleurs, qui le désirent, seront logées dans des habitations appartenant à l'U. M. ; dans les autres quartiers, les ouvriers acquerront leur maison par un système d'achat à tempérament, pour payer plus rapidement ils pourront louer une chambre à un célibataire.

(2) « Théoriquement pour protéger les pieds des murs à midi au sud du Katanga (13°30') le débordement du toit devrait être tel que l'angle formé par une ligne tirée du pied du mur et tangente à la toiture avec la verticale serait de :

13°30' + 23°30' = 37° (façade nord-Solstice juin)

23°30' — 13°30' = 10° (façade sud-Solstice décembre) ».

M. Bruyère, *Contribution à l'étude des habitations pour indigènes au Congo belge.* I. R. C. B., Sec. Sc. techn. Mém. in-8°, t. VII, fasc. 2, 1952, p. 17.

pièces suivant leur destination a également une grande importance : une salle à manger subissant l'ardeur des rayons solaires dans l'avant-midi sera des plus inconfortables tandis qu'une terrasse recevant les rayons du soleil couchant sera fort appréciée à l'heure du thé. Les constructions résidentielles n'étant pas jointives, il est aisé de profiter de l'orientation idéale quelle que soit celle des artères de la ville. Il n'en est cependant pas souvent tenu compte et presque toujours la façade principale fait face à la rue.

Des parois claires renvoient une proportion beaucoup plus grande de rayons lumineux que des surfaces foncées, aussi les murs des nouvelles constructions sont-ils souvent recouverts de crépi de couleur claire.

La protection contre la réverbération du sol et des autres bâtiments ensoleillés est également importante, les architectes actuels s'efforcent d'en atténuer l'effet en élevant le seuil des fenêtres au-dessus de la ligne normale de vision.

L'orientation des immeubles par rapport aux vents dominants joue également un rôle important dans le confort de l'habitation. La circulation d'air est assurée par des fenêtres placées en vis-à-vis et des bouches d'aérage disposées à différents niveaux dans les murs extérieurs et les cloisons intérieures. En raison des variations de température au cours de la journée, il est regrettable que l'ouverture de ces bouches ne soit généralement pas réglable.

Un toit simple, à forte pente et débordant largement, est le mieux indiqué pour recevoir les fortes pluies, protéger les murs et permettre l'installation de baies de ventilation dans les pignons. Les fenêtres sont parfois protégées d'un auvent qui permet de les laisser ouvertes lorsqu'il pleut. A noter qu'au Katanga le placement de treillis moustiquaires n'est pas obligatoire.

L'activité des termites impose le recouvrement des fondations par une chape en ciment anti-termites ou ciment simple reposant sur une épaisse couche de scories, des parquets en dur (le plus souvent en ciment coloré et poli), des murs soigneusement rejointoyés, le moins possible de bois, peu de toits de chaume malgré la bonne résistance thermique qu'ils présentent (1).

Quant aux *matériaux*, la brique fabriquée à partir de la terre de termitière est l'élément le plus ancien et toujours le plus employé, mais le béton armé le remplace de plus en plus dans les immeubles importants. Le ciment provient de Lubudi, les moëllons et graviers sont produits sur place à partir des cailloux de quartz, des grès feldspathiques, du calcaire et des dolomies formant le sous-sol de la région. Les fers sont importés d'Afrique du Sud et d'Europe tandis que les châssis métalliques sont de plus en plus fournis par des industries locales. La tôle ondulée a été le matériau le plus employé pour les toitures, actuellement elle cède du terrain aux plaques de fibro-ciment et aux tuiles romaines ou même plates, ces dernières sont fabriquées depuis tout récemment. Les tuiles sont d'une pose plus difficile et plus coûteuse. surtout à cause de la mauvaise qualité des bois coloniaux, mais le résultat est beaucoup plus esthétique ; il est question que la tôle soit proscrite de certains quartiers résidentiels des centres urbains.

La *main-d'œuvre* indigène, tout en se spécialisant davantage chaque jour, a créé et crée encore des conditions particulières dont l'architecte a dû tenir compte. La qualité de la main-d'œuvre et le prix peu élevé du terrain urbain lors des débuts de la ville sont sans doute responsables de la construction de maisons sans cave ni étage, style presque exclusif jusqu'à ces dernières années. Actuellement la construction d'une maison à

(1) Depuis peu, du chaume traité de façon particulière, dite à la manière britannique, donne d'excellents résultats. Mais le prix de cette toiture est très élevé.

étages ne constitue plus une exception, le centre d'Élisabethville connaît des immeubles à appartements multiples.

La vie coloniale a des exigences propres : respect du code de l'hygiène tropicale, séparation de l'habitat des Européens et de celui des indigènes, emploi de domesticité indigène et, au Katanga, logement de celle-ci dans la *boyerie* située au fond de la parcelle de l'Européen. L'habitation demande donc une répartition des espaces adaptée à ces exigences. Le jardin se trouve le plus souvent derrière la maison de façon à obtenir le maximum de distance entre la boyerie et la maison européenne, celle-ci n'est précédée que de l'espace obligatoire (5 m) entre la voie publique et l'habitation. On veille à ce que le passage vers la boyerie, utilisé par les domestiques et leurs nombreux amis bruyants, soit éloigné des places de séjour et de la terrasse. La cuisine, source de chaleur et lieu de travail du boy cuisinier, est aussi tenue à l'écart. Cependant si la cuisine était autrefois toujours en annexe et même parfois complètement séparée de la maison, actuellement elle fait de plus en plus corps avec la maison parce que la femme européenne s'occupe de plus en plus des préparations culinaires et qu'en ville on cuisine moins au bois qu'à l'électricité. A proximité de la cuisine se trouvera le *magasin* qui sert à la fois de grenier pour remiser les malles et de caves pour conserver les provisions. Celles-ci sont de moins en moins importantes en ville où les possibilités d'approvisionnement sont aussi aisées qu'en Europe. C'est aussi dans cette place qu'on case généralement le frigo. Ce magasin, qui doit être le plus frais possible, est aveugle ou ne possède qu'une très petite fenêtre élevée.

Le fait que *les sociétés assurent le logement de leur personnel européen* influe sur l'aspect de la ville. Ceci apparaît surtout au quartier de la Lubumbashi et à

proximité de la gare où toutes les maisons appartiennent respectivement à l'U. M. et au B. C. K. Dans un but d'équité et pour faciliter la tâche de la commission de logement chargée de répartir les habitations entre les divers ayants-droit d'un même organisme, les sociétés possèdent certains types d'habitations destinés aux différentes catégories d'agents (grade de l'agent, années de service, composition familiale). A quelques détails près, le plan est reproduit à un grand nombre d'exemplaires sans tenir compte chaque fois de l'orientation idéale. Dans le quartier nord-est, près du quartier industriel, et dans le quartier est, la plupart des maisons appartiennent aux particuliers et, par le fait même, présentent plus de variétés dans la forme et l'importance. On y rencontre aussi bien le petit bungalow que la grosse villa cossue. Notons que depuis 1946 les investissements d'agents de sociétés sont de plus en plus importants et nombreux.

La réponse des constructions d'Élisabethville aux différents facteurs physiques et humains s'est modifiée dans le temps, ces variations se retrouvent dans le paysage urbain. On peut identifier différentes catégories de maisons par les caractères propres à l'époque où elles ont été construites. Les maisons les plus anciennes datent du temps où l'on commençait à construire en matériaux durables : briques cuites et tôle. Le toit est fait de tôle ondulée recouverte d'une peinture foncée, il présente deux pans en forte pente qui débordent largement les murs de briques. Les fenêtres assez petites et à guillotine sont munies d'auvents de tôle ondulée, les parties ouvrantes sont garnies de treillis métalliques anti-moustiques (*ph. 10*). Les maisons de commerce datant de cette époque sont précédées d'un auvent de tôle reposant sur des colonnes, elles ne comportent jamais d'étage (*ph. 1*). Ces constructions engoncées

dans tous leurs atours sont peu riantes et sombres, on voit que le souci du confort prévalait sur celui de l'esthétique.

Après cette période, on construisit toujours en briques et en tôle mais les maisons n'avaient plus ni treillis anti-moustiques, ni toit débordant, ni auvent, ni *barzas* (1). On a l'impression que les Élisabethvillois, se jugeant très favorisés par le climat, ont rejeté toutes précautions et ont adopté le style européen.

Mais une réaction se marque à l'heure actuelle, les architectes semblent chercher un style adapté au climat tant par la forme que par les matériaux employés. Les nouvelles constructions contrastent agréablement avec ce qui a été bâti précédemment. On emploie des moëllons du pays pour les soubassements des murs et certaines ornementations, les murs sont recouverts de crépi tyrolien de couleur claire. Pour les toits on utilise de plus en plus la tuile romaine rouge du plus heureux effet et d'un réel avantage au point de vue thermique. Mais à cause du prix élevé d'une toiture en tuiles, résultant principalement du coût de la charpente, la tôle et le fibro-ciment sont encore fort employés. Dans un but esthétique, on s'efforce de camoufler ces matériaux soit en donnant à la toiture une seule pente vers la façade arrière du bâtiment, soit en conservant la forme à deux pans mais très faiblement inclinés, dans ce cas une ornementation de bois en déguise les bords. Dans les nouvelles constructions, le toit déborde souvent trop peu pour protéger les murs. On rencontre aussi des plates-formes, quoique ce genre de toiture ne soit pas indiqué dans une région recevant autant de fortes averses. Les fenêtres sont grandes, parfois surmontées d'un petit auvent de tuiles, mais

(1) Galerie qui entoure la maison ou les côtés les plus exposés au soleil, et qui était même garnie de treillis anti-moustiques lors des débuts d'Élisabethville.

insuffisant quelquefois pour assurer une protection efficace. La *barsa* est remplacée par une terrasse couverte occupant l'une des façades.

La maison de commerce s'est également fortement modifiée : les galeries sont en maçonnerie ou même remplacées par un auvent, le magasin est surmonté d'un ou plusieurs étages, le plus souvent destinés au logement du commerçant (*ph. 3*).

Le centre de la ville commence à compter quelques immeubles à appartements multiples. Cette formule pourrait remporter un véritable succès en raison du prix de plus en plus élevé du terrain urbain et de l'augmentation continuelle du salaire des *boys*.

Les constructions récentes qui se rapprochent beaucoup plus du genre villa que les précédentes, se rencontrent donc dans les nouvelles extensions de la ville, c'est-à-dire surtout dans la partie extrême nord du quadrilatère, dans le quartier de la Lubwe et dans la partie suburbaine à l'ouest de la Lubumbashi. Les deux types de maisons plus anciennes s'entremêlent dans le damier parce que certaines parcelles étaient réservées dès le début de la ville par des sociétés ou la Colonie, mais les maisons ne furent construites qu'à des dates ultérieures au fur et à mesure des besoins. Dans le quartier commerçant, les plus anciennes constructions se situent à proximité de la poste. Certaines d'entre elles furent remplacées par des constructions récentes ou modernisées par des transformations.

Le *plan intérieur* de la maison élibabethvilloise est adapté à la construction sans étage et aux conditions sociales précitées. Il y a souvent répétition d'une même distribution des pièces pour les maisons destinées aux agents d'une même société et appartenant à la même catégorie : ouvriers, employés, ingénieurs, et compte tenu aussi de la composition de la famille. Cette façon de faire n'est pas mauvaise en soi, mais alors le plan devrait

être orienté différemment d'après l'endroit auquel il est destiné, on voit trop souvent la façade principale faire face à la voie publique quelle que soit l'orientation de cette dernière. Notons que le cadre intérieur des maisons manque parfois d'originalité parce qu'une partie du mobilier provient de l'employeur et parce que le colonial n'occupe souvent une maison que pour la durée d'un terme, de ce fait il en est beaucoup qui ne peuvent s'encombrer de mobilier ou d'objets personnels.

On verrait plus de variété dans la répartition des pièces et une meilleure adaptation à l'emplacement si les maisons n'étaient plus construites en série et fournies par l'employeur. Cet acheminement dans la voie de l'indépendance s'observe déjà quand on examine la nature des immeubles dont la construction a reçu l'approbation du Comité Urbain (1) : on s'aperçoit que les maisons à usage résidentiel sont en très grande majorité et que leurs propriétaires sont beaucoup plus fréquemment qu'auparavant de nationalité belge, ceci traduit le désir de la population nationale d'investir et de faire souche en terre katangaise. Il est à souhaiter que la construction privée ne conduise pas à une débauche d'excentricités mais à la parfaite adaptation de l'habitation au milieu ambiant, il semble d'ailleurs que ce but est actuellement poursuivi par la majorité des architectes élisabethvillois.

La maison indigène.

La maison indigène cherche, comme la maison européenne, à minimiser les inconvénients du climat. Ceci est d'autant plus important que la population indigène

(1) Les projets de construction doivent être soumis aux autorités administratives de la ville, c'est-à-dire au Commissaire de District assisté du Comité Urbain. Celui-ci est formé de 3 à 8 membres nommés par le Gouverneur de la Province.

d'Élisabethville est formée, en grande partie, d'indigènes venant de régions où les écarts de température sont moins marqués. La maison indigène doit encore répondre aux exigences découlant de facteurs humains et sociaux encore bien mal connus pour la société primitive que représente la communauté indigène des villes katangaises. Ces problèmes sont d'autant plus complexes que la population indigène de ces villes est formée d'hommes appartenant à différents groupes ethniques, entraînés dans une évolution rapide dont les étapes sont difficiles à discerner. De plus, l'occupation européenne a créé pour l'indigène des conditions d'existence nouvelles dont il est malaisé de prévoir le sens, l'ampleur et la rapidité de progression. *Si la case du milieu coutumier est bien adaptée au climat, le rassemblement d'un grand nombre d'habitants dans l'espace restreint d'une ville exige d'autres solutions* répondant aux problèmes d'hygiène et de stabilisation. A cause des termites qui rongent le bois des maisons en pisé, celles-ci ne durent guère qu'une dizaine d'années et les toits de paille sont la proie facile des incendies. Les matériaux naturels manquent autour de la ville tandis que les matériaux modernes coûtent chers pour la masse dont les ressources demeurent limitées. L'Administration a étudié la question et diverses mesures ont été préconisées. La première a été d'obliger l'employeur à loger son personnel, cette obligation a donné naissance aux camps et à un quartier réservé à cet effet au C. E. C. (1). Ensuite, l'Administration a cherché à aider les indigènes qui assurent

(1) Pour le Katanga, l'autorité provinciale a décidé, par arrêté du 30 janvier 1946, que l'obligation de fournir le logement en nature était imposé à tous les employeurs occupant une moyenne de 20 travailleurs et plus. Les petits et moyens employeurs ne se sont pas tous soumis à cette obligation, plutôt que de s'intéresser directement au logement ils ont résolu la question en payant l'indemnité de logement. Celle-ci s'élève en moyenne à 50 F par mois avec 60 % de majoration si le travailleur est accompagné de sa femme et 30 % par enfant à charge avec un plafond de 6 bénéficiaires. Notons que le montant des indemnités de logement croît régulièrement au prorata de la valeur locative des maisons construites.

eux-mêmes leur logement. Les autorités on fait construire de belles et confortables maisons en matériaux durables appelées *maisons modèles* dont les locataires devenaient propriétaires au terme de quelques années. Ce procédé est peu apprécié par l'indigène parce qu'il ne tient pas assez compte des goûts et des besoins de la famille qui y vit, de plus il s'est heurté à diverses difficultés : lenteur qui ne permettait pas de parer à une crise de logement, coût élevé, insuffisanse de main-d'œuvre. Il fut remplacé par le système *fondation* appelé aussi *système Grévisse* du nom du Commissaire de district qui l'instaura à Élisabethville. Cette méthode consiste à fournir une fondation extérieure en béton de 7 × 7 m, ainsi que les portes, fenêtres, charpentes, tôle de recouvrement et briques cuites ou blocs de ciment, ces matériaux sont payés au prix de revient à l'Administration par versements mensuels minima de 150 F [1]. Cette manière de faire, qui laisse au propriétaire la latitude de construire selon son goût propre, est fort appréciée de l'indigène, aussi a-t-elle remporté un rapide succès. Ce résultat est d'importance si on considère qu'actuellement on compte 10 habitants par maison [2], c'est dire que de nombreuses annexes provisoires sont encore utilisées comme logements.

Si les systèmes adoptés pour loger la population extra-coutumière ont varié au cours des temps, *le type des maisons a également évolué en rapport avec la stabilisation de la population* et ces modifications ont marqué le paysage urbain.

(1) Quelles que soient les rémunérations mensuelles du travailleur intéressé, il est toujours à même de payer en moins de dix ans le montant du prêt accordé. Généralement son indemnité de logement et le loyer provenant de la location d'une ou deux pièces lui permettent d'apurer sa dette en moins de huit ans. Il ne prélève rien sur son salaire, sauf, et c'est souvent le cas, lorsqu'il tient à rembourser plus rapidement que prévu.

(2) M. Libotte, L'évolution du problème du logement au C.E.C. d'Élisabethville, *Bull. CEPSI*, n° 21, 1953, p. LXXIV.

Les habitations qui se rapprochent le plus des *cases coutumières* se rencontrent dans les quartiers ruraux. Cette maison, de forme le plus souvent rectangulaire mais parfois carrée, est couverte d'un toit généralement à deux pans, quelquefois aussi à quatre pans. La toiture faite de grandes herbes sèches forme barza en débordant largement les murs de briques adobes ou de pisé. Ces derniers sont faits d'une armature en rondins sur laquelle on fixe horizontalement un entrelacement de bambous ou d'écorces, on y incorpore alors de petites mottes de terre dure et l'on y projette enfin une boue argileuse qui est lissée à la main.

La case en pisé fut construite quelquefois au C. E. C. d'Élisabethville et plus particulièrement au quartier Kenya, mais comme nous l'avons déjà dit, elle est de plus en plus remplacée par la maison en matériaux plus résistants. Cette dernière présente des formes qui varient de la maison à étages pour évolués à la simple case à une seule place faite de briques adobes avec toit de tôles.

D'une façon générale, les maisons les plus importantes et les plus cossues se trouvent parmi les *logements fournis par les employeurs.* Parmi ces constructions, une différence très nette se marque entre les maisons récentes et les maisons plus anciennes. Autrefois, les habitations des camps ne comptaient qu'une ou deux pièces et les cuisines étaient communes. A l'heure actuelle chacune de ces habitations présente obligatoirement une surface de 4 m^2 par habitant et permet la séparation des parents et des enfants, et des garçons et des filles de plus de six ans. La maison a de plus en plus une cuisine individuelle et un abri à bois faisant corps avec la maison. Seuls les W. C. et les douches sont réunis et communs dans certains groupes de maisons des camps, ces installations sanitaires sont individuelles au C. E. C.. Chaque cuisine des logements fournis par l'employeur est équipée d'une cheminée en briques et d'un foyer

en briques avec taque en fonte. Le pavement est en terre battue, tout autre revêtement étant détruit rapidement lors du débitage du bois. Le ou les types d'habitation fournis par l'employeur sont fixés en fonction du degré d'évolution du personnel à loger et de sa situation familiale (1). Ces éléments étant variables dans le temps, on construit de plus en plus des habitations extensibles que l'on peut agrandir ou améliorer selon l'évolution sociale ou familiale de l'habitant. Composées de deux chambres à l'origine, ces maisons souvent jumelées possèdent aux extrémités une baie bouchée par de la maçonnerie avec linteau qu'il suffit donc de dégager lorsqu'on ajoute une ou plusieurs pièces (2). Cette habitation destinée aux manœuvres est du type le plus simple ne comprenant ni cuisine, ni abri à bois, ces utilités sont groupées dans des ensembles indépendants de l'habitation. Il existe des maisons également jumelées et à deux chambres, mais avec réserve et cuisine individuelles. Des maisonnettes destinées aux commis ou artisans possèdent alors, en plus de cet ensemble, un living voisinant avec la cuisine ; dans ce cas, il faut que les femmes soient des ménagères modèles faisant proprement la cuisine et respectant les règles de l'hygiène. Dans les maisons de commerce, le magasin occupe toute la façade principale tandis que la cuisine et le dépôt se trouvent à l'arrière du bâtiment, le centre de l'habitation étant occupé par les chambres.

(1) Pour l'attribution de logements aux travailleurs on se base sur différents éléments d'appréciation dont les principaux sont : la situation de famille : nombre, sexe et âge des enfants, le statut du travailleur et sa cote d'emploi, l'ancienneté du travailleur, cet élément se combinant d'ailleurs presque toujours avec ceux cités précédemment et enfin le genre de vie du travailleur et le confort dont il s'entoure. Ce dernier point est important, car on constate souvent que des travailleurs qui ont obtenu un logement très spacieux (type 4 pièces) grâce à leur situation familiale, n'utilisent qu'une partie avec un ameublement rudimentaire alors que leur rémunération permettrait de compléter le mobilier.

(2) On trouvera le plan de ces maisons dans : Maisons indigènes au Congo Belge. *Bull. CEPSI*, fasc. 1, 1949.

Les boyeries ou logements de domestiques, situés au fond de la parcelle de l'Européen, doivent de par leur situation d'abord et les exigences de la loi ensuite répondre à certaines conditions. C'est ainsi que la façade vers l'habitation européenne est le plus aveugle possible, les portes sont situées à la façade postérieure. Chacune de ces habitations comporte obligatoirement une cuisine, un W. C. et une douche.

Les maisons *construites par l'indigène* sont toujours très simples. Elles peuvent présenter un aspect aussi réussi que les maisons fournies par l'employeur, mais elles varient de la maison à quatre pièces au simple abri d'une seule pièce. Même les maisons érigées selon le *système Grévisse,* c'est-à-dire bâties sur des fondations identiques et avec les mêmes matériaux, présentent de nombreuses variantes. Le toit est le plus souvent à deux pans avec pignons parallèles ou perpendiculaires à la rue, mais il peut aussi présenter une seule pente vers l'arrière du bâtiment et les toits plats ou en plans étagés ne sont pas exclus. La position des fenêtres standards varie également : horizontales, verticales, séparées, accouplées, tandis que la porte occupe le centre de la façade ou est placée sur le côté, quelquefois aussi on trouve une barza d'angle à gauche ou à droite.

Dans le nouveau quartier indigène de l'*Arboretum,* toutes les constructions sont confiées à l'*Office des Cités Africaines.* Ces maisons, de style moderne et bâties en matériaux durs, sont louées ou achetées à tempérament par les indigènes. Elles sont groupées par quatre : les deux du centre comprennent 2 chambres, cuisine, douche, W. C., tandis que les deux autres logements comptent deux chambres supplémentaires communiquant directement avec l'extérieur de façon à pouvoir être louées à des célibataires, le montant de cette location aide le nouveau propriétaire à payer les mensualités. Seules les maisons de commerce ont un étage,

celui-ci compte quatre chambres tandis que le rez-de-chaussée comprend, en plus du magasin, cuisine, office, douche, W. C. et une pièce qui peut ou servir de chambre ou agrandir le magasin. Ces maisons d'un bel aspect attirent les indigènes dont les femmes, formées au foyer social, apprécient une belle habitation qu'elles sont de plus en plus à même d'entretenir et d'embellir. Mais psychologiquement, cette formule répond-elle aux désirs de l'indigène ou ne lui préfère-t-il pas un chez soi plus personnel ? N'est-ce pas ce qui explique, partiellement, le succès du *système Grévisse* ? De plus, l'Office des Cités Africaines ne construit actuellement qu'à l'intention des usagers à revenus moyens, de sorte que ses bâtisses restent inaccessibles à une partie notable de la population des centres. C'est pourquoi des vœux furent émis lors de la XIe Session du Congrès colonial national pour que l'Office des Cités apporte sa contribution pratique à l'exécution des habitations suivant le système fondation.

L'aménagement intérieur des habitations indigènes est différent d'un logement à l'autre. Des maisons semblables et habitées par des personnes jouissant des mêmes revenus peuvent prendre des aspects bien variés. De petits intérieurs sont vraiment coquets, ils possèdent une pièce de séjour convenablement meublée, des chambres à coucher avec lits en fer et literie, des penderies bien garnies et des murs décorés. Ailleurs le mobilier est rudimentaire, construit par un amateur en utilisant des matériaux de fortune recouverts d'une couche de peinture fraîche, cet ensemble propre et gai constitue un foyer accueillant, l'œuvre d'une maîtresse de maison qui a fréquenté les cours ménagers des Assistantes Sociales. Mais le plus souvent, le mobilier rare et de peu de valeur n'est pas entretenu : s'il y a un semblant de lit, il est recouvert de nattes, de toiles ou de sacs, des malles ou des valises contiennent des

vêtements et divers objets. Le logis dégage alors une impression de pauvreté et de malpropreté, l'occupant paraît vivre dans un campement et sans se soucier de l'entretien de l'habitation.

Nul doute que le goût pour l'ameublement et le soin de la maison ira se développant avec la propriété immobilière. Celle-ci est le plus sûr garant d'un foyer bien tenu. Mais il reste une ombre au tableau : l'indigène n'est pas propriétaire de sa parcelle, il y jouit d'un simple droit d'occupation révocable sous certaines conditions. Le décret organisant la propriété existe cependant depuis 1953, mais il n'a pas encore été appliqué en raison des difficultés que sa réalisation soulèvera [1].

L'équipement urbain.

Dès le tracé du plan de la ville de Wangermée, on établit des *avenues* de 15 m de largeur bordées de part et d'autre d'un trottoir de 5 m. Plus tard les avenues principales ont été recouvertes de pavés de scories provenant des usines Lubumbashi. En 1940, Élisabethville comptait 35 km de voirie aménagée et en 1951, c'est près de 75 km de routes bétonnées ou asphaltées que l'agglomération possédait. Cependant le plan général d'aménagement porte sur 250 km de voirie à créer ou à équiper, car il ne faut pas oublier toute la voirie des nouveaux lotissements privés. Tous les trottoirs sont en terre à l'exception de ceux de la zone commerciale. Le recouvrement des routes et trottoirs est d'autant plus important que le vent soulève des nuages

[1] Il y a les difficultés de réalisation au point de vue administratif, déjà l'organisation d'un système de cadastre adéquat, mais il y a surtout les problèmes que cela posera dans les anciens quartiers où le plan doit être remanié ou la voirie élargie. La mise en application du décret sur la propriété paraît plus aisée dans les nouveaux quartiers où l'équipement urbain serait établi avant la vente des terrains et où on pourrait poser des conditions relatives au style des constructions.

de poussières durant les sept mois de la saison sèche, tandis que les fortes averses de la saison humide érodent fortement et peuvent transformer les rues en cloaques. D'autre part, de nombreuses rues du centre sont à élargir, ce que permet la largeur des trottoirs justement prévue dans ce but. Ceci facilitera la circulation des véhicules et leur stationnement. En effet, la plupart des rues asphaltées ne le sont que le long de la partie centrale tandis que la route est bordée de part et d'autre d'un profond fossé à ciel ouvert permettant l'écoulement des eaux pluviales. Il existe cependant de nombreuses dizaines de km de collecteurs d'eaux pluviales drainant les eaux dans la Kapemba pour l'est de la ville et les dirigeant vers la Lubumbashi pour la partie ouest.

Depuis 1930, l'agglomération est desservie par un réseau d'*égouts* (1) et par deux stations d'épuration situées près de la Kapemba pour la partie est de la ville, et dans la zone neutre pour la partie ouest. Ces deux stations étaient déjà surchargées lorsque 410 ha seulement étaient équipés ; le réseau d'égouts devrait s'étendre sur plus de 3500 ha pour munir tous les nouveaux quartiers.

Ce fut d'abord l'U. M. qui assura la *distribution d'eau*, mais dès 1923 la firme Hollemans exploita cette concession jusqu'au 1er juillet 1945, date à laquelle la Régideso (2) reprit ce service. La Régie alimente toute la ville et le C. E. C., elle a fourni 5.420.725 m³ en 1954 (3). L'U. M. reçoit son eau potable de la Régie

(1) Les 25 km de ruelles sanitaires qui permettaient le service de vidange des tinettes de W.C. effectué par les façades arrières des maisons par les prisonniers, sont devenues inutiles et ont été mises en vente. Certaines ruelles achetées par les propriétaires des parcelles voisines sont venues augmenter la superficie de celles-ci, tandis que d'autres existent toujours, bordées des haies qui limitent les parcelles contigues, elles servent parfois de passage aux habitants des boyeries, mais sont trop souvent transformées en dépôts d'immondices.

(2) Règie de distribution d'Eau et d'Électricité du Congo belge et du Ruanda-Urundi, institution publique autonome créée par arrêté royal du 30 décembre 1939.

(3) Le manque de détails (consommation des Européens, des indigènes, de l'industrie) ne nous permet pas de donner la moyenne de consommation par habi-

et elle la distribue aux habitants du quartier Lubumbashi. L'eau de la Lubumbashi est épurée chimiquement au moyen de sulfate d'alumine, après décantation et filtration, elle est stérilisée par chloramine. En 1950, les installations étaient à même d'assurer un débit de 1.000 m³/heure. Celui-ci s'avérant encore insuffisant aux besoins futurs de la ville, de nouvelles installations furent entreprises sur la Kimilolo. Elles sont prévues pour une capacité de 15.000 m³/heure avec possibilité d'augmenter aisément cette production. Un autre grand avantage est la qualité de l'eau de la Kimilolo : sa teneur en matières organiques ne dépasse pas un mgr par litre, de sorte qu'aucun traitement chimique n'est nécessaire. Mais le réseau de distribution n'est pas complet et c'est près de 3.000 Ha, plus du quadruple de ce qui existait en 1951, qui devront être équipés pour un aménagement général. Dans les zones non atteintes par le réseau existant, des puits captent les eaux de la nappe phréatique décrite précédemment, tandis que de grosses entreprises, telles que la brasserie et les installations frigorifiques Granat, la captent par sondage.

L'électricité nécessaire à la ville fut fournie par les centrales thermiques de l'U. M. jusqu'en 1930. A partir de cette date, l'électricité, produite uniquement par les Chutes Cornet au début puis par les autres barrages [1], fut distribuée par la Sogelec. En 1950, cette

tant. Dans son Rapport annuel de 1949, p. 27, la Régideso signale pour 1949 une consommation de 149,6 m³ par an et par Européen et de 6,11 m³ par an et par indigène. Mais ces chiffres sont calculés sur l'ensemble des stations de cette société (Boma, Matadi, Léopoldville, Coquilhatville, Stanleyville, Élisabethville, Jadotville), c'est-à-dire sur des localités qui ont peut-être d'autres ressources hydrologiques que les centres haut-katangais.

[1] Sur la Lufira : centrales Bia et Francqui qui utilisent l'énergie des chutes de Koni et Cornet : Production annuelle de 630 millions de kWh

Sur le Lualaba : depuis 1954 : centrale Delcommune aux gorges Zilo : Production annuelle 500 millions de kWh.

Depuis 1952 : travaux d'aménagement de la centrale le Marinel aux chutes de Lukula, production annuelle prévue : 1400 millions de kWh.

société comptait 1.715 abonnés qui consommaient près de 18 millions de kWh dont plus de 13 millions pour l'éclairage. Pour la distribution aux fermes, le réseau qui atteignait 70 km en 1951, est encore loin d'être complet.

Au C. E. C., la majeure partie de la voirie est en terre ainsi que les drains d'évacuation des eaux ménagères et pluviales, celles-ci peuvent cependant former de véritables torrents durant la période novembre-avril.

L'équipement en commodités s'améliore de jour en jour et le quartier dit ancien C. E. C. est, de par son ancienneté, le mieux équipé. Dans celui-ci et au Kenya, la Régideso a assuré jusqu'en 1955 la distribution d'eau par des fontaines publiques ; de plus, les indigènes pouvaient obtenir des raccordements particuliers moyennant un paiement de 1.000 F. dont la moitié était à payer comptant (1). L'administration a avancé globalement les montants de la totalité des raccordements privés et, en 1955, toutes les fontaines publiques ont disparu.

La Solegec a placé une ligne de basse tension assurant l'éclairage public de l'ancien centre. Cet éclairage était restreint à un point lumineux par carrefour en 1951, mais près de 600 habitations étaient raccordées à cette ligne. Le même système est en voie d'achèvement au Kenya, tout au moins le long des artères principales, car l'alimentation des avenues secondaires nécessiterait l'équipement de 40 km d'artères, entraînant une dépense très élevée et hors de proportion avec les consommations individuelles normalement prévisibles.

L'ancien centre et le Kenya sont équipés d'égouts et d'une station d'épuration.

Les moyens de transport en commun à l'intérieur de la ville sont inexistants si on excepte les autobus qui

(1) Au 10 février 1953, la Régideso comptait 941 abonnés au C. E. C. (M. Libotte, L'évolution du problème du logement, *Bull. C.E.P.S.I.*, n° 21, 1953, p. LXXVIII).

transportent les écoliers [1], et celui qui conduit aux usines et bureaux et ramène en ville les agents de l'U. M. logés en dehors du quartier Lubumbashi. Ce manque de transport en commun est d'autant plus surprenant que la ville est fort étendue et que la zone où tous les commerces s'établissent obligatoirement n'est pas au centre de l'agglomération, les nouveaux quartiers s'en éloignent même de plus en plus, ceux de l'ouest de la Lubumbashi et de la Lubwe en sont distants de plus de 2 km [2]. On a déjà attiré l'attention sur le fait qu'une plus grande distance encore sépare de la zone industrielle les ouvriers logés au C. E. C. Pour ceux-ci un transport collectif doit être peu coûteux, il semble que la voie ferrée qui, justement, longe le C. E. C. et traverse le quartier industriel du nord pourrait apporter une solution heureuse.

Cette pénurie de moyens de transport est sans doute partiellement à l'origine du nombre de voitures (1 pour 4 ou 5 Européens) et de bicyclettes (18.342 en 1950) qui sillonnent les avenues de la ville ; à moins que le grand nombre de véhicules ne soit responsable de l'absence de transport en commun. Signalons encore qu'il existe des stations de taxis tant pour les blancs que pour les indigènes. Cette circulation de plus en plus intense pose de grands problèmes au centre de la ville : difficulté de parcage, étroitesse des parties carrossables des avenues, embouteillage aux carrefours principaux aux heures d'affluence : midi et 4 à 5 heures.

[1] Depuis septembre 1955, les autobus ne sont plus uniquement affectés à un établissement scolaire déterminé. Quinze lignes d'autobus desservent les zones et quartiers pour tous les établissements scolaires. De plus l'heure de sortie des écoles est avancée pour éviter que les autobus soient pris dans l'encombrement de midi et pour éviter également que les enfants à pied ou à bicyclette embouteillent les rues à cette heure.

[2] C'est à cause de cette situation que le plan d'aménagement prévoit un petit lotissement commercial à l'extrémité nord-ouest de la ville de Wangermée et un quartier commerçant au centre du nouveau quartier résidentiel qui s'établira au-delà de la Lubwe.

LA POPULATION [1]

Au début de 1955, Élisabethville compte 11.006 habitants de race blanche et 122.011 indigènes. En raison de la répartition des deux groupes dans des quartiers distincts et de la dissemblance de leur genre de vie, il convient de les envisager séparément quoique l'interférence de leur rôle respectif dans la vie de la ville ne permette guère de les dissocier.

La population blanche [2].

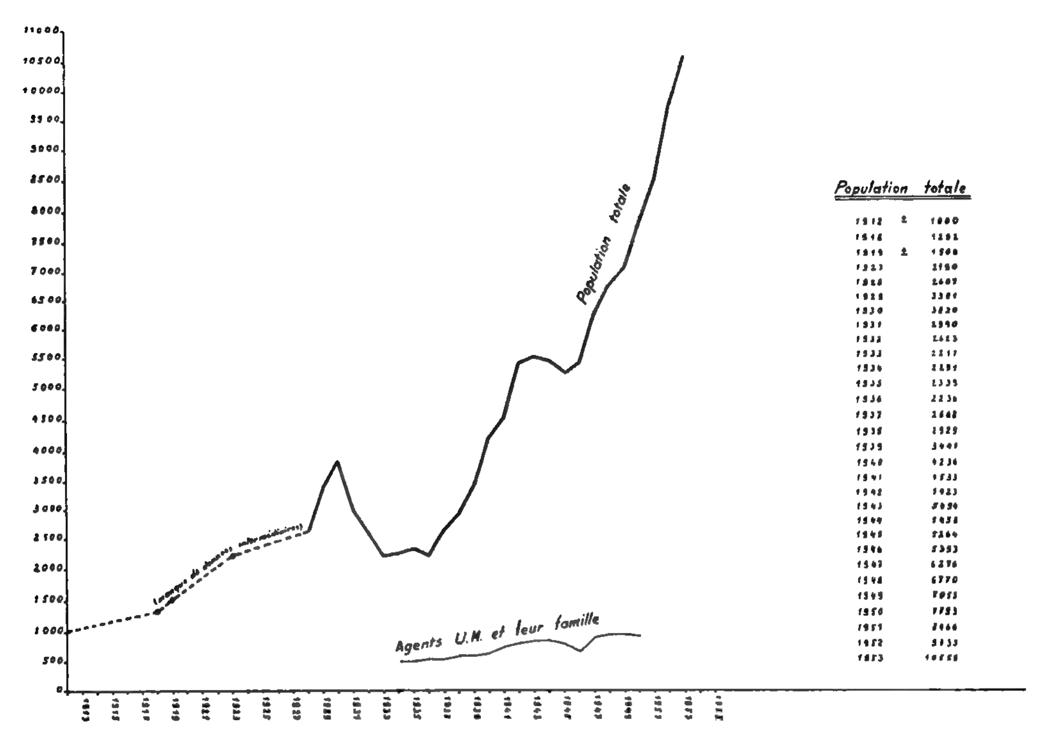
Partie de près d'un millier en 1912, la population blanche d'Élisabethville n'a pas atteint son chiffre actuel par un accroissement régulier, la courbe qui traduit son évolu-

(1) Il ne peut être question de faire ici une étude détaillée de démographie. Les données qui existent s'y prêtent d'ailleurs assez peu. De plus, il ne s'agit ici que d'un chapitre d'un ensemble. La population blanche d'une part et la population indigène d'autre part ont fait l'objet de deux travaux particulièrement intéressants, auxquels nous renvoyons pour plus de détails : J. SOHIER, Quelques traits de la physionomie de la population européenne d'Élisabethville, I. R. C. B. Sec. Sc. mor. et pol., Mém. in-8°, T. XXIX, fasc. 4, 1953 ; F. GRÉVISSE, Le C. E. C. d'Élisabethville. Signalons aussi l'essai de sociologie de M. ROBERT, Contribution à la géographie du Katanga ; *I. R. C. B.*, Sec. Sc. nat. et méd. Mém. in-8°, t. XXIV, fasc. 3, 1954.

On s'attachera surtout ici aux changements que la population a subis tant dans son chiffre total que dans sa composition parce que ces changements se reflètent dans le paysage urbain et montrent que la population se stabilise.

(2) Les chiffres utilisés dans ce paragraphe ont été recueillis en dépouillant les archives du bureau de la population blanche à Élisabethville. Nous n'avons pas pris les données fournies par le *Bulletin Administratif* parce que pour certaines années ces chiffres se rapportent uniquement au territoire et non à la ville. Nous ne pouvons utiliser les données *territoire* parce que, primo, elles ne sont pas comparables entre elles, les limites administratives de cette unité ayant varié au cours des temps ; secundo, s'il était même possible de tenir compte de ces variations, la

tion montre des mouvements qui correspondent principalement aux fluctuations économiques (graph. 1). La capi-



Gr. 1. — Population blanche d'Élisabethville.

courbe représentant l'évolution du nombre total d'habitants du territoire ne serait pas semblable à celle de la ville : par exemple, le pourcentage d'hommes occupés dans l'industrie étant moindre pour le territoire que pour la ville, la répercussion de la crise de 1930 ne s'y marquera pas de la même façon. Il en est de même pour toutes les autres données relatives au territoire, elles ne peuvent reproduire fidèlement l'image de l'évolution de la ville.

Les chiffres dont nous nous sommes servie ne correspondent pas toujours à ceux relevés par M. Van Malleghem dans l'ouvrage : *L'Urbanisme au Congo*, annexe n° 19. Cet auteur a considéré parfois des chiffres se rapportant au territoire et d'autres fois à la ville. Par exemple, pour 1928 le chiffre de 3084 comprend 2100 pour Élisabethville, 1507 pour Lubumbashi, plus 221 pour Kipushi et 266 pour l'Étoile ; pour 1934 : 2866 = 2079 pour Élisabethville + 22 pour Kabunda + 274 pour Kipushi + 192 pour Lubumbashi + 85 pour Sakania ; pour 1931 par contre, le chiffre de 3007 ne comprend pas Kipushi et l'Étoile (1931 : 2602 pour Élisabethville + 416 Kipushi + 388 Lubumbashi + 194 Étoile rail = 3619).

tale katangaise comptait 1.292 habitants de race blanche en 1918. Malgré la terrible épidémie de *grippe espagnole* qui a causé de véritables ravages à la fin de l'année 1918, la population s'accroît de la relève d'après guerre pour approcher de 1500 en 1919. A partir de ce moment, l'augmentation devient de plus en plus rapide durant les années d'essor économique de 1920 à 1930, cette dernière année, la population blanche d'Élisabethville passe par un maximum de 3.800. Alors survint la crise entraînant la diminution rapide de la population qui ne compte plus que 2.211 blancs en 1933. Durant quelques années ce sera la stagnation et il faudra attendre 1936 pour voir de nouveaux accroissements qui, à la veille de la seconde guerre, auront rendu à la ville sa population de 1930. Cette augmentation se continuera, en rapport avec l'effort industriel de guerre, jusqu'en 1943 où l'on comptait 5.494 habitants. Les années suivantes connaissent une diminution provenant de l'écart entre les départs en congé et l'arrivée de la relève, mais à partir de 1946 c'est un nouvel accroissement en flèche pour approcher actuellement des 12.000.

Un des traits marquants de la population blanche, est le nombre de *nationalités* représentées : 76,4 % des élisabethvillois de race blanche sont de nationalité belge, les autres proviennent de différents pays, principalement et par ordre d'importance : d'Italie, de Grèce, des Iles Britanniques, de France et du Portugal (tabl. 2b). Cette distinction a son importance par le fait que ces *non-Belges* ou étrangers ont généralement un genre de vie différent de la plupart des Belges d'Élisabethville. Ils sont établis à leur compte dans une beaucoup plus grande proportion que les Belges, pas tellement dans l'agriculture mais dans le commerce et particulièrement dans celui des marchandises pour indigènes [1].

[1] 22 % des étrangers sont colons contre 8,5 % chez les Belges.

Venus le plus souvent de pays pauvres, ces immigrants sont beaucoup moins exigeants que les Belges, ils se contentent au départ d'un logement réduit au minimum et qui ne comporte souvent qu'une seule pièce, attenante au magasin. Ce dernier garde presque toujours l'allure très rudimentaire d'un bazar. De nombreux étrangers ont fait fortune à Élisabethville et y possèdent maintenant des habitations cossues [1]. La plupart sont installés dans le quartier Est de la ville ; ils vivent fort en milieu fermé, groupés par nationalité et s'entraidant mutuellement [2]. Ces étrangers immigrent sans esprit de retour au pays natal, se fixent généralement où ils ont fait fortune, y investissant leurs capitaux dans leurs entreprises et leurs habitations. Comparativement aux Belges et même aux colons belges, qui ne perdent pratiquement pas l'habitude des congés réguliers en Europe et qui finissent rarement leurs jours à la Colonie, on peut dire que les *non-belges* constituent la population la plus stable des villes congolaises.

C'est principalement en raison de ces différences de genre de vie que la proportion des Belges a varié au cours du développement de la ville (*tabl. 2*).

En 1912, les Belges formaient les 40 % seulement de la population blanche suivis par les Britanniques et les Italiens, en 1919, la proportion des Belges était de 60 %. Nous ne possédons pas le détail par nationalité pour toutes les années, mais on peut pourtant constater que de façon générale la proportion de Belges par rapport à l'ensemble indique une augmentation. Cependant celle-ci n'est pas continue, par exemple, alors que les étrangers ne représentaient plus que 29,2 %

[1] Certains ont débuté comme marchands ambulants lors de la naissance d'Élisabethville et exploitent actuellement des industries : huileries, savonneries, stéarineries, confections pour indigènes.

[2] Ces colonies étrangères naissent d'ailleurs presque toujours d'un noyau, les émigrants ne partent généralement pas au hasard mais renseignés ou appelés par leurs compatriotes, qui souvent d'alleurs les aident pécuniairement à leur arrivée.

en 1931, ils reprennent plus d'importance (34,9 %) en 1934 ([1]). Ceci peut s'expliquer par le fait que les étrangers restent sur place lors des crises économiques tandis que les Belges rentrent à la Métropole parce que agents de sociétés dans une plus grande proportion et ayant par conséquent le voyage payé. Après 1934, le pourcentage des étrangers décroît régulièrement si l'on excepte l'année 1946 fortement marquée par les départs en congé effectués surtout par les Belges dès la fin de la guerre.

La *proportion hommes/femmes* de plus de 18 ans est de 1,1, c'est-à-dire que l'équilibre des sexes est pratiquement atteint. Cependant cette proportion ne correspond pas exactement à la réalité parce qu'elle ne tient pas compte des jeunes gens rentrés en Europe pour poursuivre des études supérieures. Hormis cette réserve, on peut dire que cette proportion est proche de celle d'une ville normale de la métropole. L'évolution de cette relation qui était de 3,1 en 1918 et même de 3,8 en 1923 ([2]) traduit le passage de la ville de pionniers, d'hommes seuls, à la ville coloniale ayant atteint un certain niveau de confort et de stabilité.

D'autres indices montrent également que la population actuelle d'Élisabethville est une population stable, bien assise. Le *rapport enfants (moins de 18 ans)/femmes* est de 0,94. Ce rapport ne traduit pas exactement la situation parce que de nombreux enfants de

([1]) La différence avec le pourcentage donné par J. SOHIER, Quelques traits de la physionomie de la population urbaine d'Élisabethville, I.R.C.B., Sect. Sc. mor. et pol., Mém. in-8°, t. XXIX, fasc. 4, 1953, provient du fait que cet auteur a employé les données relatives au territoire (1880 Belges et 986 étrangers).

([2]) H/F à partir de 18 ans

1918 : 3,1
1923 : 3,8
1934 : 1,5
1936 : 1,3
1944 : 1,4
1947 : 1,2
1950 : 1,1.

coloniaux restent en Europe pour leurs études malgré le développement de l'enseignement secondaire à Élisabethville. La situation familiale est donc en réalité plus favorable que ne l'indique ce rapport [1]. La natalité de 30 pour mille est également satisfaisante.

La *pyramide des âges* tend à se normaliser (*tabl. 3 et 4*). La classe des personnes âgées de 25 à 45 ans, c'est-à-dire dans la période la plus active de la vie, est toujours la mieux développée. On constate cependant que le pourcentage qu'elle représente par rapport à l'ensemble de la population diminue depuis 1934 (*tabl. 4*). Ce mouvement s'effectue surtout au profit de la classe de 45 ans et plus qui se développe au cours de l'évolution de la ville, mais au profit aussi de la classe de 1 à 18 ans. L'augmentation de cette dernière s'explique surtout par le niveau atteint par l'enseignement secondaire de la ville, tandis que le pourcentage représenté par les catégories de 18 à 20 ans et 20 à 25 ans n'a guère varié parce que ces catégories correspondent à l'âge des études universitaires qui nécessitent toujours le retour en Europe.

L'examen des *professions* exercées par la population blanche [2] montre que plus de la moitié des personnes exerçant une profession à Élisabethville est au service de sociétés. Mais les renseignements que nous possédons ne nous permettent pas de dire si l'employeur est une

(1) Le séjour des enfants en Europe enlève aussi toute valeur à une interprétation de l'évolution de ce rapport parti de 0,5 en 1918 et oscillant ensuite autour de l'unité.

E (moins de 18 ans) /F : 1918 : 0,5
1923 : 1
1934 : 0,80
1936 : 0,86
1944 : 1
1947 : 0,90
1950 : 0,94

(2) La classification en quatre catégories : agents de l'État, agents d'entreprises privées, particuliers établis à leur compte, missionnaires, sont les seuls renseignements dont on dispose (tabl. 3).

importante société ou un particulier. Signalons cependant qu'à l'heure actuelle les agents de l'U. M. n'interviennent que pour 15 % de cet ensemble d'employés. Les agents de l'État représentent 15 % des Élisabethvillois exerçant une profession. Les particuliers établis à leur compte forment une classe importante de la société élisabethvilloise (29 %). Quarante pour cent de ces colons sont commerçants ; l'agriculture, l'artisanat, l'industrie et les professions libérales en occupent le reste, pratiquement à part égale (1). La majorité des étrangers et des fils de coloniaux ont choisi cette voie du colonnat qui semble devoir toujours se développer davantage. On voit également des agents de l'État ou de sociétés quitter leur profession première pour s'établir à leur compte (2). Notons que de nombreuses Élisabethvilloises sont également occupées soit comme employées, soit comme chefs d'entreprises. On ne peut obtenir aucune indication exacte à ce sujet parce que les recensements sont faussés du fait que toutes les employées ne sont pas déclarées, soit que le patron veuille échapper aux conséquences de la législation sociale, soit que la femme elle-même ne désire pas perdre certains avantages tels que les allocations familiales (2).

L'examen de l'évolution de la répartition des professions (*tabl. 3* et *4*) montre que la proportion des fonctionnaires et des missionnaires n'a guère changé de 1934 à 1954 ; celle des agents de société a fortement augmenté ; celle des colons a, au contraire, diminué dans une proportion semblable. Or, l'importance de la population blanche formée par les agents de l'U. M. et leur famille a fortement diminué par rapport à l'en-

(1) Répartition des colons d'Élisabethville au 3 janvier 1952 : 103 agriculteurs, 379 commerçants, 152 artisans, 147 industriels, 132 professions libérales, 16 indéterminés.

(2) J. Sohier, Quelques traits de la physionomie de la population européenne d'Élisabethville, pp. 45-49.

semble de la population élisabethvilloise (*tabl. 5*). A l'origine de la ville, la majorité de la population blanche était formée par ce personnel de l'U. M. On peut donc dire que l'augmentation du nombre d'agents de société par rapport à celui des colons ne dépend pas directement de l'U. M., mais marche de pair avec tout le développement économique de la ville.

Le manque de précision concernant le nombre de femmes exerçant une profession et l'absence de données quant aux personnes ayant cessé toute activité ne permettent pas de déterminer le pourcentage de la *population active*. On peut constater que certains pensionnés de l'État ou de sociétés et surtout des colons n'exerçant plus leur profession se fixent à Élisabethville au lieu de retourner en Europe. Si Élisabethville ne compte pas encore beaucoup de *rentiers*, on peut cependant dire que cette ville coloniale ne connaît plus uniquement le passage d'hommes se trouvant dans la période la plus active de leur vie.

Il n'est pas possible de donner des renseignements précis quant aux *classes sociales* représentées dans la population blanche d'Élisabethville. Comme dans toute la société blanche congolaise, le *pauvre blanc* n'existe pas, le manœuvre non plus, de sorte que la classe des ouvriers manuels est fort restreinte. Tout ouvrier blanc est un spécialisé, souvent un contre-maître ayant de nombreux indigènes sous ses ordres. Étant donné la proportion d'employés de l'État ou de grandes sociétés dont le logement est assuré par l'employeur qui se charge en outre des soins médicaux, les professions libérales sont moins développées que dans les villes européennes, cependant ici encore on constate une évolution (*tabl. 13*).

L'évolution de la composition de la population s'est reflétée sur le paysage urbain. Les premières maisons destinées aux agents européens des sociétés, appelées

« maisons pour célibataires », étaient faites de l'accolement de petits appartements, elles ont dû être remplacées par des maisons individuelles adaptées à la vie en famille lorsque l'agent européen fut accompagné de son épouse et plus tard de ses enfants. Naquirent aussi les écoles et commerces répondant aux nouveaux besoins, tandis que mess, restaurants, et pensions perdaient de leur importance. Lors des débuts de la ville, presque toutes les maisons appartenaient aux grandes sociétés qui logent leur personnel, mais avec l'augmentation du nombre de colons et des agents d'entreprises moins importantes, on vit se développer les quartiers suburbains et s'accroître le nombre de maisons d'un style plus personnel. L'extension de la ville fut d'autant plus imposante qu'on n'a pas renoncé à l'habitat aéré, la majorité des parcelles compte au minimum une dizaine d'ares. Il existe quelques immeubles à appartements multiples et la maison à étages ne constitue plus une exception, mais les habitations présentant toutes les pièces de plain-pied demeurent de loin les plus fréquentes. De plus, l'Élisabethvillois apprécie beaucoup son jardin. Il est cependant probable que des arguments comme le coût de plus en plus élevé du terrain et de la main-d'œuvre domestique pourraient amener le succès de la formule des immeubles à appartements. Ce système ne semble pas contre-indiqué par les conditions climatiques lorsqu'un parc entourant l'édifice permet une aération suffisante ; d'autre part les installations de climatisation seront de plus en plus fréquentes.

La population indigène (1).

Élisabethville compte une *population indigène* dix fois plus nombreuse que la population blanche. Cette société indigène est composée presque uniquement de

(1) Les données que nous employons proviennent du dépouillement des archives des bureaux de l'A. I. M. O. (Affaires indigènes et main-d'œuvre). Ne disposant

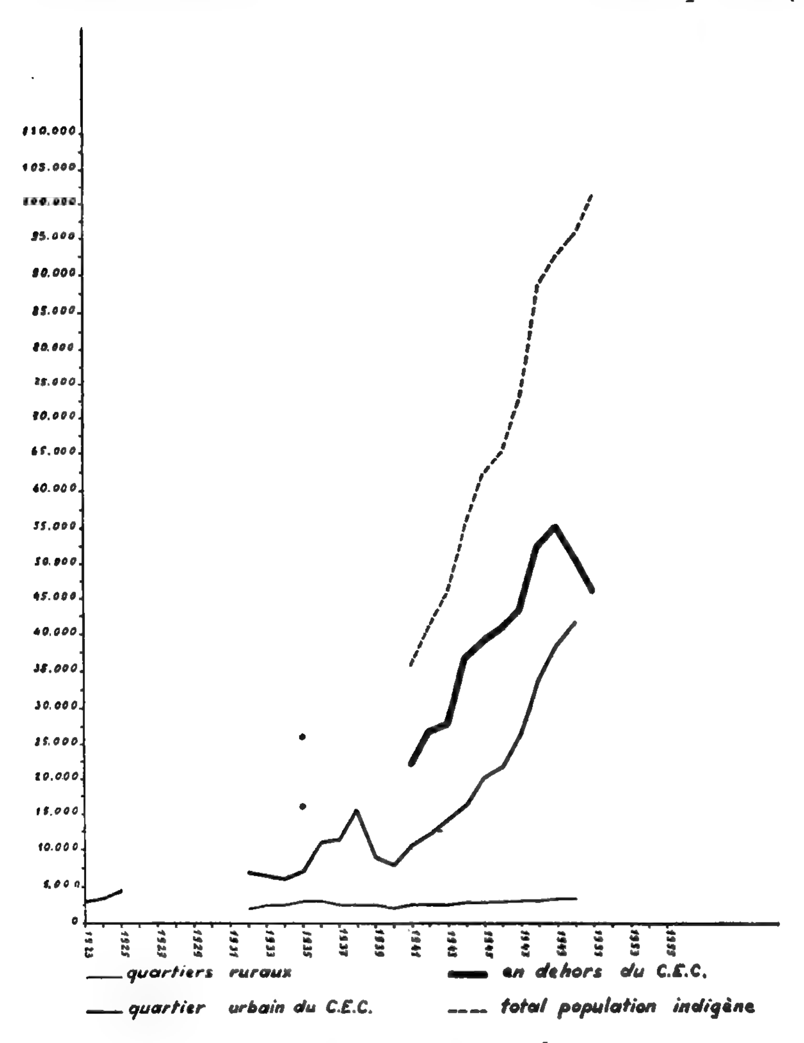
salariés dont la majorité est occupée dans l'industrie (1). Moins du dixième de ces travailleurs sont autochtones. Environ un tiers provient d'autres districts de la province et la même proportion d'autres provinces de la Colonie. Actuellement, l'exode de la brousse est souvent spontané, mais c'est principalement à la suite du recrutement effectué par les industriels ou par des entreprises de recrutement dans les régions à plus forte densité de population que cette main-d'œuvre a été amenée dans les centres industriels (2). Les employeurs inci-

que des chiffres figurant dans le tableau 16, nous ne pouvons tracer une courbe complète (graphique 2) qu'à partir de 1941 pour la population indigène vivant en dehors du C. E. C. et de 1932 pour ce dernier et les quartiers ruraux. Toutefois, comme le fait remarquer F. Grévisse (Le C. E. C. d'Élisabethville, p. 289 et 291), il est difficile de définir avec quelque précision la population de l'ensemble de l'agglomération, « près de la moitié des chiffres résultent d'estimations ou de dénombrements approximatifs ». Pour les femmes et les enfants, nous n'avons d'autres données sûres que celles qui concernent la population établie au centre et celle vivant dans les camps importants et il est certain que « de 1935 à 1939, des erreurs flagrantes ont été commises ». On remarquera que la courbe statistique (graphique 2) correspondant à cette période accuse de multiples à-coups difficilement explicables.

(1) Le tableau 11, donnant la répartition des travailleurs suivant la branche de leur activité, n'apporte guère de renseignements étant donné que plusieurs firmes sont à la fois à activité commerciale et industrielle, voire même agricole, de sorte qu'il n'est pas possible d'avoir des chiffres rigoureusement exacts pour chacune de ces activités. D'autre part, 22 % des travailleurs sont classés dans la catégorie « divers ».

(2) Les recrutements effectués par des organismes spéciaux ou des entreprises particulières sont autorisés par l'Administration suivant certaines modalités qui ont évolué au cours des temps. Actuellement (arrêté 18 du 11 avril 1941), un employeur ayant besoin de main-d'œuvre indigène doit être en possession d'un permis de main-d'œuvre qui autorise les engagements spontanés sur place et d'un permis de recrutement s'il veut recruter à distance. Ces permis sont délivrés par le commissaire de district. Le permis indique le lieu où le recrutement peut être fait et le nombre d'hommes adultes valides pouvant être prélevé. Pour fixer ce chiffre on se base sur la population de droit du village, c'est-à-dire tous les hommes qui y habitent plus ceux qui sont partis depuis moins de quatre ans (on considère que ces derniers n'ont pas quitté le village définitivement). Sur cette population on fait le calcul suivant : 15 % peuvent être employés à des travaux dans les milieux coutumiers, 10 % peuvent être employés en dehors du milieu coutumier, ce qui fait 25 % de perdu pour l'économie coutumière. Or sur 100 hommes du village, il peut y avoir 20 vieillards. Ce qui fait qu'on prélève 25 hommes adultes valides non plus sur 100, mais sur 80 hommes adultes valides. Il est aussi possible, surtout si le village a déjà été fortement touché par l'appel vers le centre, qu'il reste des vieillards en plus forte proportion. C'est donc sur la population de droit

tèrent les travailleurs à se faire accompagner de leur famille. C'est ainsi que 70,5 % des hommes adultes d'Élisabethville sont installés avec leurs épouses (1).



Gr. 2. — Population indigène d'Élisabethville.

hommes adultes valides qu'il faudrait se baser. C'est pourquoi le commissaire de district fait parfois lui-même un réajustement de la formule officielle. L'employeur muni d'un permis d'engagement se rend au village indiqué et prend des hommes qui se présentent spontanément mais il n'a aucun droit d'obliger l'indigène, même s'il n'atteint pas le nombre porté par son permis.

(1) 69,5 % sont monogames et 1 % polygames.

Les proportions hommes / femmes (1,2) et enfants / femmes (1,7), sans être brillantes, peuvent être considérées comme satisfaisantes dans un milieu extra-coutumier.

Cette population n'est pas groupée, mais se répartit entre différentes unités dont la principale est le C. E. C. urbain qui compte 60 % des indigènes d'Élisabethville (*tabl.* 7). Le reste de la population est soit logé dans des camps d'importance variable (¹), soit dispersé dans les *boyeries* de la ville européenne et dans les fermes des environs. Cette population d'indigènes habitant sur le terrain de l'employeur représente environ 37 % de la population indigène d'Élisabethville.

Cette *répartition des indigènes dans les différents quartiers de la ville* a varié au cours du développement de la population et en rapport avec l'évolution économique. En 1923, la population indigène totale était de 13.990 (²), dont 23 % seulement résident à la Cité Indigène, la même proportion était formée par les domestiques et leur famille logeant dans les *boyeries*, tandis qu'à lui seul le camp de l'U. M. groupait autant d'indigènes que la Cité. Cette dernière comptera près de 5000 personnes en 1925. De cette date à 1932, les données manquent pour suivre le mouvement d'évolution, mais on peut supposer qu'il y eut un accroissement continu jusqu'en 1930 ou 1931, puis un fléchissement à partir de cette date. Cette régression se continue jusqu'en 1934 pour le quartier central du C. E. C., alors qu'au contraire les quartiers ruraux voyaient leur population augmenter. Ces mouvements sont en rapport avec la

(¹) Les deux principaux camps sont ceux de l'U. M. et du B. C. K. qui, en 1950, groupaient respectivement 8,4 % et 7,5 % de la population indigène totale d'Élisabethville.

(²) Pour les années antérieures à 1923, nous ne possédons aucun renseignement si ce n'est que la pénurie de légumes frais s'étant fait sentir de plus en plus, on a été amené à favoriser le développement de la culture potagère parmi les indigènes et qu'en 1918 cette culture occupait 50 indigènes sur la Karavia et la Kilobelobe.

dépression économique de 1930 amenant le chômage de nombreux travailleurs (1). Certains retournent dans leur village d'origine, mais d'autres ne voulant pas s'éloigner de la ville vont s'installer dans les quartiers ruraux (2). Toutefois, les départs de la cité indigène ne sont pas aussi nombreux que le chiffre de chômeurs pourrait le laisser croire. En effet, nombre de ceux-ci ont tiré les ressources nécessaires à la vie au centre de la fabrication de la bière indigène, tandis que d'autres étaient nourris par des frères de race restés au travail. A partir de 1935, la situation se redresse, l'amélioration de la situation économique cause une reprise de l'activité industrielle et agricole qui provoque une demande de main-d'œuvre. La population indigène d'Élisabethville a presque doublé depuis 1923. De 1935 à 1941, les données relatives au C. E. C., les seules que l'on possède, montrent une progression jusqu'en 1938 puis un relâchement. Celui-ci pourrait peut-être s'expliquer par le fait que la reprise des affaires a amené l'embauchage de nombreux chômeurs et leur installation, avec leur famille, en dehors du centre dans les camps des entreprises européennes. Mais pour appuyer cette hypothèse, nous ne possédons pour ces années aucun chiffre relatif à ces camps. Comme nous l'avons fait remarquer, on peut supposer, avec F. GRÉVISSE, que les multiples à-coups caractérisant cette période sont dus aux erreurs commises par le bureau de dactyloscopie. A partir de 1940 jusqu'à nos jours, et en rapport avec l'essor économique, la population indigène d'Élisabethville n'a cessé d'augmenter dans des proportions

(1) Chômeurs connus à Élisabethville : 1427 en 1932 ; maximum, 1968 en juin 1933. Pourcentage des hommes adultes valides du territoire en service : 18 % en 1931, 6 % en 1932.

(2) En 1932 : 79 % de la population du C. E. C. vivent dans le quartier central et 21 % dans les quartiers ruraux.

En 1934 : 72 % de la population du C. E. C. vivent dans le quartier central et 28 % dans les quartiers ruraux.

parfois très grandes, tout en accusant, à d'autres moments, des paliers tels que celui de 1945 à 1946 [1]. Celui-ci peut s'expliquer par la période de *relâche* due à la fin de la guerre et au retour en congé de nombreux Européens. Toutefois, nous pensons que l'exactitude rigoureuse des statistiques n'étant guère possible dans un milieu assez instable, il serait oiseux de vouloir expliquer les moindres mouvements de cette courbe. Durant cette période d'essor, la proportion d'indigènes logès dans la ville européenne, c'est-à-dire dans les *boyeries* et les grands camps ne faisant pas partie du C. E. C., a diminué progressivement au profit du quartier central du C. E. C. Au contraire, les quartiers ruraux qui groupaient 11 % de la population indigène en 1935, n'en compte plus que 1,5 % en 1954.

La subdivision de la population indigène entre les différents quartiers de la ville a naturellement de l'importance par son influence sur la physionomie de la ville, mais aussi par le fait que ces divers groupes ont des occupations distinctes et nécessairement un mode de vie différent. Ceci se marque non seulement entre la catégorie d'indigènes disséminés dans les *boyeries* et celle des indigènes groupés soit au centre et dans les camps, mais aussi entre ces deux dernières unités, car la population des camps est plus surveillée, astreinte à une certaine discipline et plus suivie au point de vue médical et social. De ces faits découlent des divergences entre les différents indices démographiques de ces groupements. Ces derniers seront donc examinés comme unités distinctes.

Le *C. E. C. urbain* est non seulement l'unité groupant le plus d'indigènes mais, si on peut ainsi s'exprimer, l'unité la plus naturelle, où l'indigène extra-coutumier est le plus livré à lui-même dans un milieu se rappro-

[1] De 1941 à 1942, 1943 à 1944, 1947 à 1948, 1953 à 1954 l'augmentation a été d'environ 20 %.
De 1945 à 1946, 1948 à 1949, 1949 à 1950, l'augmentation n'a pas dépassé 5 %.

chant le plus d'une société normale. En effet, les habitants y sont indépendants ou au service d'employeurs différents. Ils ont des occupations, préoccupations et ressources diversifiées.

La population du C. E. C. n'est pas subdivisée suivant une répartition régionale ou tribale, mais les indigènes s'installent indifféremment sur les lotissements ouverts lors de leur arrivée. C'est globalement que l'on étudiera cette population.

Il y a toujours eu prédominance de l'élément masculin au quartier urbain du C. E. C., mais la proportion hommes/femmes est actuellement proche de l'unité (1) alors qu'il y avait deux fois plus d'hommes que de femmes en 1924 (*tabl. 8*). Le rapport enfants/femmes a aussi évolué, égal à 0,53 en 1924 il est actuellement de 1,16 (*tabl. 9*). Cet accroissement s'est effctué de façon continue si on excepte les années qui ont suivi la crise de 1930, beaucoup d'enfants avaient probablement été envoyés dans les familles de la brousse durant cette période. Il faut signaler que ces chiffres ne comprennent pas uniquement les descendants directs, mais aussi des enfants hébergés par des parents ou amis afin de leur permettre de fréquenter les écoles (2). L'évolution de ces proportions traduit le passage d'un groupement de travailleurs seuls et non stabilisés à un milieu normal avec vie familiale. Cette tendance à un état d'équilibre est encore soulignée par le taux de natalité passé de 15 ‰ en 1929 à 38 ‰ en 1949 (*tabl. 10*), mais il faut signaler qu'une partie de l'accroissement traduit par ces chiffres est due au fait que les indigènes observent de mieux en mieux l'obligation de déclarer les naissances.

(1) Ce rapport égal à 1,1 est influencé par le nombre de célibataires (29 % du total des hommes) quoiqu'on estime que 22 % vivent dans un état conjugal stabilisé (plus de 5 ans). Actuellement les hommes mariés que n'accompagnent pas leurs épouses ne représentent plus que 1 % de la population masculine.

(2) D'après F. Grévisse ces enfants « sous tutelle » ne représenteraient que 14,6 % des enfants.

La majorité des résidants du C. E. C. urbain est au service d'employeurs ; 6,5 % seulement ont des situations indépendantes soit comme commerçants ou artisans.

Si les commerçants sont peu nombreux alors que tous sont tentés par ce genre d'activité, c'est que l'administration territoriale ne dispense de la formalité du permis de circulation que les candidats sérieux, c'est-à-dire disposant d'un certain capital, de locaux appropriés et d'un brin d'instruction et d'honnêteté (1). Cette façon de faire freine l'accumulation des gens sans rendement réel, incapables de commerce sérieux et probe mais donnant libre cours à leur esprit spéculatif et à leur goût du trafic. Ce commerce indigène s'intéresse avant tout à l'alimentation, à la boisson et à de menues marchandises d'usage courant (charbon de bois, savon, allumettes, bougies...). Il a peu d'importance au point de vue économique et ne constitue qu'un commerce de quartier entre amis et connaissances. Les mêmes remarques s'appliquent aux artisans indigènes. Ceux-ci sont des ouvriers plus ou moins qualifiés qui travaillent à leur compte soit chez eux, soit en ville, à la pièce, à la journée ou à l'entreprise. Ici aussi le personnel territorial doit se montrer très vigilant quant aux autorisations. Non seulement la valeur professionnelle de ces artisans est très variable mais encore leur sentiment du devoir, leur respect de la convention et surtout le sens de leur responsabilité sont très relatifs.

Parmi les salariés, la classe des manœuvres dits *tous travaux* est la plus développée, elle groupe 35,6 % des hommes du C. E. C., celle des ouvriers qualifiés en groupe 31,2 % dont les deux tiers dans l'industrie du

(1) Le commerce sédentaire est libre, mais l'Administration se sert de l'Ordonnance Katanga du 13 février 1930 qui oblige tout indigène à posséder soit un permis de circulation, soit un livret d'engagement régulier, et des textes relatifs au refoulement des indigènes sans travail régulier. Cfr F. Grévisse, le C.E.C. d'Élisabethville, p. 137.

bâtiment et les transports. L'ensemble des clercs, infirmiers, magasiniers représente 18,5 % de la population du centre. Tous les serviteurs ne sont pas logés dans les boyeries, 8 % des habitants du centre exercent cette profession [1].

Les commerçants et artisans du C. E. C. représentent une faible proportion de la population indigène, mais ils marquent les débuts d'une classe d'indépendants, ils constituent une étape dans l'évolution de la société extra-coutumière qui se stabilise et s'adapte à la vie urbaine.

Une autre catégorie d'indépendants est formée par les quelque 545 agriculteurs ou plutôt maraîchers des *quartiers ruraux* et leurs familles. Si, à première vue, certains indices démographiques paraissent satisfaisants (H /F = 0,9; E /F = 1,3), un examen plus détaillé montre une situation toute différente. Il y a prédominance du sexe féminin, mais lors de l'enquête de F. GRÉVISSE, 56 % des femmes des quartiers ruraux n'étaient pas mariées et 42 % des hommes ne voulaient pas contracter mariage. Le taux de natalité était de 22 pour mille. D'après F. GRÉVISSE c'est à l'immoralité qui règne dans les quartiers ruraux qu'il faut recourir pour expliquer la faiblesse de ce taux de natalité [2].

Pour la *population des boyeries* on remarque une prédominance de l'élément masculin et, ici, cette disproportion ne s'amenuise pas au cours des ans (*tabl. 8*). Il est probable que cette situation se maintiendra parce que l'employeur qui loge ses domestiques au fond de sa parcelle donne la préférence aux boys non encombrés de famille. Le nombre d'enfants par rapport à celui des femmes augmente cependant (*tabl. 9*), mais il reste inférieur à celui des autres groupes. Le nombre de *boys* a

(1) Ces chiffres sont extraits de : F. GRÉVISSE, Le C. E. C. d'Élisabethville, *op. cit.*, p. 98.
(2) *Ibidem*, p. 160.

augmenté par suite de l'accroissement de la population européenne, mais dans une proportion moindre que cette dernière, sans doute à cause de la hausse des salaires du personnel domestique (1).

Dans les camps, l'excédent de l'élément masculin s'amenuise de plus en plus (*tabl. 8*), mais moins rapidement cependant qu'au C. E. C. puisqu'on y compte encore 140 hommes pour 100 femmes. Une partie de cette différence provient du fait que les femmes libres ne sont pas admises dans les camps, mais il faut dire aussi que la femme indigène est beaucoup plus attirée par la vie du C. E. C. Par contre, le nombre d'enfants par femme a augmenté plus rapidement dans les camps où il dépasse actuellement celui des autres quartiers indigènes (*tabl. 9*) (2). Ces indices démographiques semblent plaider en faveur de la méthode des camps. Cependant on peut se demander si cette situation est uniquement due à la politique de paternalisme employée dans ces camps ou au fait que cette population est composée d'individus déjà sélectionnés lors de l'embauchage. Ensuite ne sont gardés pour de nouveaux contrats que ceux ayant donné satisfaction à tous points de vue, la discipline, la tenue en dehors du travail, même la vie de la femme sont également surveillées. La population du C. E. C. au contraire est composée de tout-venant, y compris les individus refoulés des camps et des adultes de tout âge, alors que les camps ne comprennent pratiquement que les adultes à l'âge de la période active. Un autre élément non négligeable est le fait que les camps comptent une beaucoup plus grande proportion d'indigènes établis

(1) *Boys :* 1941 : 13 % de la population indigène totale — 1946 : 18 % — 1950 26 %.

(2) Nous ne connaissons pas exactement le taux de natalité de chaque camp de la ville. Nous savons qu'il était de 65,30 ‰ en 1950 pour tous les camps de l'U. M. (C'est ce chiffre qui a été donné par M. VAN MALLEGHEM, L'Urbanisme au Congo), mais nous ne pouvons pas dire que ce chiffre correspond exactement à celui du seul camp U. M. d'Élisabethville.

depuis longtemps à Élisabethville et mieux accoutumés à la vie en dehors du milieu coutumier. Par exemple, plus des 50 % de la population du camp Lubumbashi de l'U.M. comptent plus de dix ans d'ancienneté au camp [1].

Si les différentes restrictions que l'on doit apporter à l'interprétation des chiffres et la probabilité, peut-être même la certitude d'erreurs de recensement, ne nous permettent pas d'exposer les problèmes de démographie indigène en toute rigueur scientifique, ces statistiques témoignent cependant que la *société indigène d'Élisabethville s'adapte progressivement à la vie extra-coutumière et tend vers un état d'équilibre.*

Cette évolution de la population indigène est à l'origine de l'aspect actuel des quartiers indigènes. L'afflux continuel d'indigènes abandonnant le milieu coutumier pour vivre à Élisabethville a entraîné la création et l'extension des quartiers destinés à ces nouveaux citadins. A certains moments, cet accroissement fut tellement rapide et prit de telles proportions que l'on fut forcé d'agir au plus pressé et d'occuper, on l'a vu, des espaces peu favorables. L'évolution de la composition de la population indigène s'est également répercutée sur l'habitat. Les habitations destinées à loger un ou souvent plusieurs travailleurs, venus seuls sur le lieu de travail, durent être remplacés par des maisons individuelles plus confortables et mieux adaptées à la composition de la famille. La proportion d'indigènes au service direct de l'U. M. a fortement diminué en regard de l'ensemble de la population indigène d'Élisabethville [2]. Cette

[1] Lubumbashi fin 1950 :

0- 3	ans	d'ancienneté	19,5 %
4- 6	»	»	8,6 %
7- 9	»	»	20,4 %
10-12	»	»	17,5 %
13-15	»	»	10,7 %
16 et +	»	»	23,3 %

[2] Ouvriers U. M. : 1932 : 23 % de la population totale — 1935 : 12 % — 1941 : 15 % — 1943 : 18 % — 1946 : 13 % — 1950 : 8,7 %.

dernière population, comme la population blanche, devient de plus en plus indépendante de l'industrie métallurgique qui fut à l'origine de la ville. Il s'est formé en outre une classe d'indépendants, artisans et commerçants, qui n'existait pas au départ. Les indigènes indépendants ou non-logés par leur employeur devenant de plus en plus nombreux, on vit naître des maisons plus personnelles quant à l'importance et au style. En rapport avec l'accroissement du nombre des femmes et enfants, les services sociaux, œuvre des nourrissons, écoles et aussi marchés et magasins répondant aux besoins nouveaux, naquirent et se multiplièrent.

LES FONCTIONS URBAINES

Il a déjà été établi qu'Élisabethville n'occupe pas une situation la prédestinant au rôle de *centre administratif*. C'est grâce à l'importance économique qu'elle a acquise, qu'Élisabethville a conservé les fonctions dont elle avait été investie à l'origine parce qu'elle était la première ville haut-katangaise.

Élisabethville est le chef-lieu de la province du Katanga. Le Gouverneur de la province y a sa résidence. Les services provinciaux tels que le secrétariat provincial, le service provincial des affaires économiques, celui de l'agriculture, des affaires de la main-d'œuvre indigène, des finances, des titres fonciers, des travaux publics y sont installés. C'est à ce titre également qu'Élisabethville doit de compter six consulats en ses murs.

A ces organismes provinciaux viennent s'ajouter ceux qui sont propres à la ville d'Élisabethville, au chef-lieu du district du Haut-Katanga et au chef-lieu du territoire d'Élisabethville, celui-ci englobant les chefferies indigènes de Kaponda et Kiniama et le secteur de Bukanda.

La *ville* (1), créée par l'ordonnance législative du 25 juin 1941, est dotée de services tels que secrétariat,

(1) Le territoire des agglomérations érigées en « villes », forme une circonscription administrative spéciale intégrée dans le district, mais constituant une personne de droit public distincte et soumise à des modalités administratives très particulières. La ville est administrée par le commissaire de district assisté du Comité urbain dont le rôle est consultatif. Le Comité est formé de trois à huit membres nommés par le Gouverneur de la province pour une période de deux ans et choisis parmi les personnes de nationalité belge, possédant une résidence fixe dans l'agglomération et représentant les diverses fractions de la population européenne ou les différents groupes d'intérêts.

administration de la population blanche et noire, police, finances, travaux publics et régies urbaines, hygiène publique ... distincts des services de district. Ces différents services sont placés sous l'autorité du Commissaire de District, lequel est, par ailleurs, président du Comité urbain. Ce dernier est appelé à donner son avis sur les objets déterminés par le Gouverneur général, il peut créer des taxes locales et contracter des emprunts en vue de pourvoir aux frais d'exécution de travaux publics d'intérêt local [1].

Ces fonctions administratives ont appelé dans la ville diverses formes du *pouvoir judiciaire*. Comme dans chaque territoire et chaque district, fonctionnent un tribunal de police et un tribunal de district. En tant que chef-lieu de province, Élisabethville possède un tribunal de première instance. Pour compléter son armature judiciaire, la capitale du Katanga a reçu une des deux cours d'appel du Congo. Notons encore qu'un conseil de guerre, tel qu'il y en a dans chaque district, et un des deux conseils d'appel du Congo ont aussi leur siège à Élisabethville.

Ces fonctions administratives et judiciaires d'Élisabethville occupent 650 agents de la Colonie. On est donc loin de pouvoir dire que leur présence a fait d'Élisabethville une ville de fonctionnaires, puisque ceux-ci ne représentent que 16 % de la population active de la ville. Si les diverses attributions de ces services entraînent parfois la visite ou le bref séjour d'habitants provenant d'autres localités, ces allées et venues n'influencent guère la vie de la cité. Le fonctionnement de ces administrations a joué un grand rôle dans l'établissement des industries ; il attire les chefs d'entreprise qui estiment, fort justement, avoir tout avantage à se

[1] A Élisabethville c'est le 19 juillet 1941 que le premier Comité urbain a été installé. Au cours des mois suivants le premier budget a été élaboré, le premier emprunt contracté et les premiers travaux de bétonnage de la voirie entrepris.

trouver à proximité des autorités tant pour faciliter certaines formalités que pour augmenter leurs chances comme fournisseurs des services administratifs. Est-ce aussi la présence de cet appareil bureaucratique qui retient à Élisabethville la direction générale de l'U. M. ainsi que celle du C. S. K. ? Ou l'attraction s'effectue-t-elle en sens inverse ? Toujours est-il que ces services administratifs et ces organismes sont en partie et mutuellement responsables du développement pris par Élisabethville.

C'est assurément parce qu'Élisabethville est née la première et parce qu'elle est la capitale du Katanga qu'elle fut choisie comme *siège administratif régional de diverses sectes religieuses*. La Mission bénédictine, installée depuis le début de la ville, est devenue le siège du Vicariat apostolique. Cette dignité n'influence pas la composition de la population puisque la ville ne compte qu'une cinquantaine de religieux catholiques, y compris les Pères Salésiens qui se consacrent à l'enseignement. Le fait d'être le siège du Vicariat apostolique marque peu la physionomie de la ville, mais son titulaire, par sa personnalité et sa longue expérience des questions coloniales, jouit d'une grande autorité dans les milieux administratifs et industriels d'Élisabethville.

La Mission méthodiste possède un temple construit en bordure de la zone neutre et une école au C. E. C. Quant aux Juifs, ils ont édifié une synagogue avenue de Saïo.

Ce rôle d'Élisabethville sur le plan spirituel peut provoquer la venue d'habitants de la brousse ou des localités environnantes, mais il n'est cependant pas de nature à stimuler le développement de la ville.

Pour les enfants européens, Élisabethville possède des *écoles primaires et des établissements d'enseignement moyen* comprenant le degré supérieur. Ces instituts, officiels ou libres, accueillant principalement les enfants

de la ville mais aussi des internes venant des zones suburbaines ou d'autres localités [1].

Les écoles primaires pour indigènes sont bien fréquentées. De plus, un enseignement technique est dispensé soit par les écoles des camps aux enfants des travailleurs, soit à l'école des Pères Salésiens installés à la Kafubu. On a vu que les habitants du C. E. C. accueillaient chez eux des enfants de la brousse pour leur permettre de fréquenter ces écoles.

Le développement de l'enseignement à Élisabethville a restreint le nombre d'enfants qui devaient rester en Europe pour poursuivre leurs études, il attire en ville des enfants de la région et nécessite la présence d'une centaine de professeurs [2].

Élisabethville exerce donc des fonctions administratives, religieuses et d'enseignement, mais ses *fonctions industrielles et commerciales* sont de loin les plus importantes. Cette ville possède de nombreuses industries florissantes touchant à de multiples domaines.

L'industrie métallurgique constitue la grosse industrie d'Élisabethville, de telle sorte que la moyenne industrie de cette ville correspond, par exemple, à la grosse industrie de Léopoldville.

L'industrie métallurgique est aux mains de l'Union Minière du Haut-Katanga. Cette industrie occupe à Élisabethville plus de 2500 travailleurs indigènes et les agents européens et leur famille représentent 12 % de la population blanche de la ville.

[1] Collège Saint-François de Sales, fondé en 1911 par les Pères Salésiens : 447 élèves en 1948 dont 161 internes.

Institut Marie-José, fondé en 1912 par les Sœurs de la Charité : 865 élèves en 1948 dont 210 internes.

Athénée mixte créé en 1946 : 395 élèves en 1948 dont 139 internes.

École Saint-Boniface, créée en 1935 par les Pères Salésiens : 2349 garçons indigènes inscrits en 1948.

École du Sacré-Cœur, créée en 1935 par les Sœurs de la Charité : 1371 fillettes indigènes inscrites en 1948 (moyenne des présences : 988).

[2] Personnel enseignant : Collège : 27 ; Institut Marie-José : 58 ; Athénée : 45.

L'imposante masse conique du terril de scories et la haute cheminée dominent l'ensemble des bâtiments groupés au bord de la Lubumbashi. Ils sont alignés en rangées parallèles aux nombreux raccordements ferrés sur lesquels courent les wagonnets chargés de transporter les différents produits de transformation. Cet ensemble est caractérisé par de longs halls aux toits de tôle composés de plusieurs niveaux interrompus par des claires-voies. Le hall des fours surmonté de ses quatre cheminées et l'installation de dépoussiérage des fumées, reconnaissable par les larges tuyauteries coudées qui surplombent un versant du toit, constituent le bâtiment le plus marquant de ce vaste complexe dont l'aspect vieillot accuse les 45 ans d'existence. Cette usine continue cependant à se développer puisqu'on y a ajouté, en 1953, un second four de coulée et un troisième pont-roulant dans le hall de convertissage.

Les usines de Lubumbashi traitent les minerais de cuivre sulfuré venant de la mine Prince Léopold de Kipushi située à une vingtaine de kilomètres d'Élisabethville. Ces usines comprennent une installation d'agglomération et de désulfuration, quatre fours *water-jacket*, une installation de dépoussiérage des gaz et des fumées, un four d'attente d'une capacité de 120 tonnes, deux convertisseurs donnant du cuivre *blister* à 98,5-99 % de cuivre, transvasé alors dans le four rotatif de coulée d'où l'on obtient des lingots de 150 à 190 kg, à raison de 325 tonnes par jour. En plus de ces installations principales, les usines de Lubumbashi comptent des installations auxiliaires : une centrale thermique, qui sert uniquement de centrale d'appoint depuis la mise en service de la centrale hydroélectronique des chutes CORNET, et la centrale de pulvérisation de charbon, capable de traiter 200 tonnes par jour. Le service d'entretien de toutes ces installations dispose d'un atelier comprenant une forge, un atelier d'ajustage,

de grosse chaudronnerie et de charpentes métalliques, un atelier de réparations électriques et une menuiserie.

L'industrie métallurgique est à la base du développement de la *moyenne et de la petite industrie.*

Dans la zone industrielle du nord-est (*pl. II*), les installations artisanales s'alignent en trois ou quatre rangées parallèles de direction nord-sud, ce sont des menuiseries, des ateliers mécaniques, des dépôts de firmes commerciales et surtout d'entreprises de constructions. Ces bâtiments sont établis au fond de la parcelle tandis que l'habitation en occupe l'avant-plan (1). Les entreprises industrielles, situées à l'est des précédentes, sont raccordées au rail et occupent des parcelles de dimensions variables pouvant atteindre quelques hectares. Cette zone s'oppose encore à la précédente par l'importance des bâtiments aux murs de briques et toits de tôle ou d'éternit. Certaines constructions présentent une façade principale de style moderne, décorée et imposante. La largeur des avenues et le jardin fleuri qui entoure l'habitation construite au début de la parcelle, donnent un aspect agréable et aéré à cette zone qui comprend les industries les plus diversifiées depuis l'huilerie et la savonnerie, jusqu'aux grands tanks des dépôts d'essence établis dans la zone extrême est. La petite zone industrielle du sud témoigne d'une occupation plus dense et en général d'installations plus anciennes.

La forte concentration de main-d'œuvre indigène a posé des problèmes d'autant plus difficiles à résoudre que la population autochtone était normalement clairsemée et que la région est pauvre en ressources alimentaires spontanées et en possibilités agricoles. Le groupe des *industries de transformation des produits alimentaires,*

(1) La pl. XXIV de la dissertation précitée figure la destination de chaque parcelle industrielle. Le tabl. 13 donne le relevé des activités commerciales et ndustrielles de la ville.

principalement pour indigènes, a été le premier à se développer et s'est maintenu au premier rang tant par son rôle que par l'ampleur de sa production [1]. Élisabethville possède un important groupe d'*huileries* qui traitent principalement les huiles palmistes et d'arachides, dans une mesure moindre celles de coton et un peu de ricin et de sésame (*tabl. 14*). La matière première provient principalement du Kasai et aussi de la région de Stanleyville. Une grande partie de la production d'huile est livrée au commerce local tandis que le surplus est principalement destiné aux localités du Haut-Katanga et le faible excédent au reste de la Colonie. Les tourteaux sont livrés aux exploitations agricoles. Parmi les neuf huileries d'Élisabethville, quatre sont particulièrement puissantes. Elles ont, à elles seules, une capacité de plus de 10.000 tonnes d'huile l'an, et une production d'une valeur de plus de 200 millions. Une de ces huileries fait partie d'un complexe assez important comprenant en outre : minoterie, savonnerie, atelier de réparation, station de pompage et tankage.

Toujours dans le domaine de l'alimentation pour indigènes, les *minoteries* sont au nombre de neuf. Elles travaillent principalement le maïs et le manioc, provenant surtout du Kasai (*tabl. 16*), mais elles préparent également des concentrés pour le bétail. Une des plus importantes minoteries fait partie des usines de la Société des Minoteries du Katanga. Cette filiale de l'U. M. fut créée pour satisfaire les besoins de la main-d'œuvre indigène de l'industrie minière, actuellement elle joue un rôle régulateur sur le marché.

Élisabethville possède les plus grandes *installations frigorifiques* africaines construites d'un seul tenant.

[1] Les chiffres et renseignements donnés ici sont extraits des rapports des Affaires Économiques du Ministère des Colonies ou bien ont été recueillis auprès des chefs d'entreprise.

Ces installations sont d'une nécessité vitale en raison des grands besoins en viande et en poisson. L'approvisionnement en viande repose en grande partie sur l'importation de Rhodésie et du Bechuanaland où le bétail est abattu au début et durant la saison sèche, la viande frigorifiée est donc stockée pendant cette saison. Les réserves de poisson viennent principalement du Luapula-Moero et du Lualaba, elles sont mises en frigo durant les périodes d'abondance pour combler le déficit en périodes de moindre production. De plus, les productions agricoles locales, principalement le beurre et les œufs, peuvent être stockés pendant la période de surproduction ou de mévente pour être remis sur le marché lors des carences saisonnières. Ces installations frigorifiques peuvent conserver plus de 4000 tonnes de marchandises dont 2800 rien que pour les frigos Granat qui sont complétés par des installations d'abattage perfectionnées. Les marchandises sortant de ces frigos ne sont pas uniquement destinées à Élisabethville, mais expédiées également vers les autres centres du Haut-Katanga.

A ces industries alimentaires de base, sans oublier la laiterie dont il sera question ultérieurement, viennent s'ajoindre *brasserie, torréfactions de café, fabrique de pâtes* ...

La Brasserie du Katanga, créée en 1925, a un débit de 1.250.000 bouteilles d'un litre de bière par mois et de 100.000 bouteilles de limonade. Élisabethville possède quatre torréfactions de café traitant annuellement 110 t soit d'*Arabica* du Kivu et du Ruanda-Urundi, soit du *Robusta* du Kasai et de la province de Stanleyville. Une fabrique de pâtes alimentaires pouvant travailler 120 kg de matières premières par jour, expédie à l'intérieur du pays. Six boucheries-charcuteries dont les deux principales importent directement du Sud, et seize boulangeries-pâtisseries, utilisant

annuellement 1000 t de farine, viennent s'ajouter à cet ensemble d'industries alimentaires.

D'autres industries voient leur rôle s'accroître dans la mesure où augmentent les revenus des indigènes et s'étendent leurs besoins.

Deux *fabriques de cigarettes* produisent annuellement près d'un milliard et demi de cigarettes. La Tabacongo est la plus importante de ces industries, son matériel des plus modernes lui donne, en 1953, une capacité de fabrication de 11 millions de cigarettes ou 6 à 7 tonnes de tabac par jour. La matière première, excepté une dizaine de tonnes provenant de Kasenga, est importée principalement du Nyassaland (75 %), de Rhodésie (20 %) et d'Afrique du Sud (5 %). Pour la qualité demandée par les Européens, du tabac doit être importé d'Amérique

En rapport avec la progression du pouvoir d'achat des indigènes, l'*industrie du cycle* a pris un développement considérable. Ce moyen de locomotion s'est fortement implanté dans les grands centres et surtout à Élisabethville où le C. E. C. est éloigné du quartier industriel. Notons aussi que le vélo constitue pour l'indigène la preuve d'une certaine richesse qu'il convient d'étaler aux yeux des amis et connaissances. En général le montage du cycle est effectué partiellement dans des maisons qui se sont spécialisées dans ce travail et qui possèdent leur marque propre. Des établissements moins importants reçoivent les vélos à moitié montés, c'est-à-dire cadres et roues séparés. A côté de ces ateliers de montage, qui sont souvent aussi des ateliers de réparation, il existe des maisons d'importation qui se contentent de réexpédier les vélos.

C'est encore l'évolution des indigènes qui a amené l'ample développement des *ateliers de confection vestimentaire.* Ceux-ci travaillent à la chaîne et pouvaient produire 435.000 pièces par mois en 1953, principalement

des chemises d'hommes et des *capitulas* (1). La matière première employée provenait presque exclusivement jusqu'en 1952 des usines textiles Utexléo de Léopoldville, à l'exception d'un peu de popeline importée pour les chemises de luxe. Deux usines textiles se sont établies à Élisabethville, depuis 1954 elles sont à même de fournir à partir de l'égrenage, près d'un million de mètres d'*américani* par mois (2).

Les ateliers de confection ont pu atteindre un tel développement parce que la guerre a obligé les grosses sociétés minières et métallurgiques du Katanga à passer les commandes d'équipement pour les travailleurs aux ateliers d'Élisabethville. Pour pouvoir répondre à l'importance de ces demandes, les chefs d'entreprises ont dû acquérir les machines américaines les plus modernes. Après la guerre, ce matériel a permis de faire face à la concurrence étrangère. Notons qu'en dehors de ces ateliers de confection en série, chaque petit magasin de traite a son tailleur salarié qui confectionne les pagnes de femmes avec le tissu acheté sur place. Au C. E. C., des tailleurs indigènes sont établis à leur compte, ils travaillent presque exclusivement pour les indigènes car les Européens s'adressent aux 12 tailleurs de la ville européenne. Depuis 1953, Élisabethville compte aussi deux fabriques de chapeaux au départ de cloches en feutre importées, leur production a atteint 140.000 pièces en 1953.

Toujours dans le domaine de la fabrication d'articles de traite, il faut signaler les valiseries dont une seule

(1) Un seul de ces établissements occupe près de 300 ouvriers et dispose de 4 coupeuses, 180 machines à coudre, 6 à confectionner les boutonnières et 6 à fixer les boutons, le tout fonctionnant à l'électricité.

(2) Les promoteurs de cette industrie rêvaient de pousser la culture cotonnière chez les indigènes des territoires d'Élisabethville, Jadotville, Sakania et Kasenga mais les services compétents semblent avoir conclu à l'impossibilité de ces projets à cause de la grande altitude de la région, de la médiocrité du sol et surtout du manque de main-d'œuvre indigène. D'autre part, les tentatives chez les colons agricoles ont donné des résultats négatifs.

sort plus de 95.000 pièces ; une manufacture d'objets en plastique dont la principale production est celle des bols et cuvettes ; la fabrication de bougies utilisant la stéarine importée des U. S. A. ; des savonneries dont les trois principales produisent annuellement près de 6500 tonnes, dont une grande partie de savon de ménage ; une fabrique de parfums, brillantines, vernis à ongles pour le commerce de traite.

Le groupe des industries produisant le *matériel pour constructions* est également important. Son développement est lié directement à la prospérité de la ville. Les *briqueteries* à main et mécaniques sont exploitées soit par des privés ou des sociétés, soit pour le compte de la Colonie. On compte près d'une vingtaine de briqueteries dans les environs d'Élisabethville. Une usine de *céramique* fournit des carreaux de ciment de carrelage et de recouvrement, plinthes, etc. sa capacité de fabrication est de 150 m^2 par jour, ce qui correspond au travail de 6 tonnes de produit représentant l'emploi de deux tonnes de ciment. Celui-ci provient principalement de la Cimenkat qui exploite les carrières de calcaire de Lubudi et produit annuellement près de 100.000 tonnes. C'est également ce ciment local qu'emploient en majeure partie les producteurs d'*objets en béton* tels que carreaux de granito, pierres artificielles, tuiles, tuyaux... Ces objets en béton sont fabriqués par deux importantes manufactures qui livrent leur marchandise aux nombreux entrepreneurs de la ville ainsi qu'aux grosses sociétés d'entreprises générales. Ces sociétés sont spécialisées dans les grands travaux de terrassement et de construction et l'une d'elles, la Trabeka, est particulièrement outillée pour la construction en béton armé.

Le *bois* pour la bâtisse est fourni par d'importantes scieries mécaniques faisant le plus souvent partie d'un complexe comprenant charpenterie et menuiserie, par-

fois aussi ébénisterie. La majeure partie des bois travaillés provient soit du Kasaï, soit du Maniéma. Ces industries du bois perdent de plus en plus de leur valeur par suite de l'utilisation de charpentes métalliques dans les grands bâtiments et de l'usage courant de châssis de métal pour portes et fenêtres. Les ateliers produisant ce matériel se sont développés rapidement. Ils fabriquent également des meubles métalliques pour bureaux, écoles et hôpitaux.

Une société a installé, en 1949, une *fabrique de couleurs*, vernis et encaustiques, qui a produit 790 T. en 1953. Cette industrie est handicapée par le fait qu'elle doit importer tous les pigments représentant environ 60 % du poids de la matière première, alors que les transports sont très coûteux et les tarifs douaniers très élevés.

C'est aussi l'essor économique de la ville qui est à la base de l'importance prise par l'*industrie automobile* à Élisabethville. Cette activité est aux mains de sociétés ou de privés qui sont chargés de la représentation d'une marque bien déterminée. Ces établissements importent les véhicules montés, mais ils possèdent un équipement comprenant tout le matériel d'entretien, de réparation et de montage partiel. Ces sociétés automobiles ont leur siège principal à Élisabethville et possèdent des agences dans les autres villes du Katanga. Cette situation s'explique non seulement par l'importance de la ville, mais aussi par le fait que la plupart des véhicules importés sont débarqués à Port-Élisabeth pour ensuite être amenés par la voie du Sud. Il est naturel, dès lors, qu'Élisabethville soit et reste le centre de distribution.

Pour terminer cet exposé des principales industries d'Élisabethville, il faut signaler que les plus importantes ont un atelier suffisamment bien équipé pour assurer leurs propres réparations. Mais en plus, des pièces de rechange peuvent être fabriquées par une fonderie qui

possède deux cubilots d'une capacité de 600 tonnes de fonte d'alliage divers. Elle produit principalement des sabots de frein, des pièces mécaniques, des fers à repasser indigènes, etc. Cette fonderie vient de s'adjoindre une clouterie d'une capacité de 3 tonnes de clous en 8 heures. Élisabethville compte encore une tréfilerie fabriquant des fils et câbles, nus ou isolés, de diverses dimensions. Sa production dépassait 200 tonnes en 1950 (1).

Ces industries d'Élisabethville, caractérisées par la fabrication en série, constituent elles-mêmes une partie de la clientèle des *installations artisanales* déjà mentionnées et qui représentent pratiquement tous les corps de métier (*tabl. 13*).

Étant donné l'importance de sa population européenne et indigène, Élisabethville est un centre de consommation considérable, les *commerces* y sont nombreux, diversifiés et bien achalandés. Tous les magasins aux mains des *Européens* sont obligatoirement installés dans la zone qui leur est destinée dans la ville européenne. Les factoreries pour indigènes, tenues le plus souvent par des Européens poursuivant un but lucratif. Les commerces européens sont à même de répondre à tous les besoins de la population, toutes les branches de l'activité commerciale sont représentées et même à plusieurs exemplaires, ce qui offre l'avantage d'une saine concurrence. Quelques grands magasins à rayons multiples permettent à l'acheteur de s'approvisionner dans plusieurs domaines. Actuellement, il existe un établissement de ce genre pour les indigènes. Certains magasins sont tenus par les commerçants eux-mêmes tandis que d'autres, administrés par des gérants, appartiennent à des sociétés

(1) Certains petits industriels, artisans et commerçants furent aidés par des crédits accordés par la Société de Crédit au Colonat. En 1952, 45 prêts furent octroyés à Élisabethville. Des maisons d'accueil furent construites pour venir en aide aux colons dès leur arrivée. Elles leur sont louées au prix de 1.500 F par mois.

ou des privés qui possèdent des succursales dans d'autres centres. On verra ultérieurement que même les sociétés commerciales dont le siège social est en Europe, ont acquis beaucoup d'indépendance du fait de la guerre. Le commerce européen d'Élisabethville est, de par son luxe et son choix, comparable au commerce des villes européennes d'importance moyenne.

Le C. E. C. comptait, en 1950, 615 *commerçants indigènes* auxquels il fallait ajouter 250 artisans indépendants [1]. Mais ces chiffres risquent d'être interprétés de façon trop optimiste. Une idée plus exacte du commerce indigène est donnée par la valeur des immeubles, du matériel, des marchandises, du chiffre d'affaires déclaré, la nature des transactions ... Ces indications révèlent que 70 % de ces commerçants avouent un capital mobilier inférieur à 10.000 F et des revenus licites qui ne dépassent guère 250 F par mois auxquels il faut ajouter leurs propres prélèvements [2]. Par contre, 3 % des commerçants déclarent un matériel d'exploitation d'une valeur supérieure à 50.000 F et 11 % accusent des chiffres d'affaires supérieurs à 100.000 F [3]. Ces commerçants indigènes s'intéressent avant tout à l'alimentation, à la boisson, et à de menues marchandises d'usage courant (savon, allumettes, bougies, pétrole, café tabac, charbon de bois ...) [4]. Des commerçants ambulants se rendent

[1] On ne possède que les données fournies par l'enquête qui a servi de base au travail de F. Grévisse.

[2] F. Grévisse, Le C. E. C. d'Élisabethville, *op. cit.*, p. 140.

[3] L. Henrard, Note sur la situation du commerce et de l'artisanat pratiqués par les indigènes du C. E.. C d'Élisabethville, *Bull. CEPSI*, n° 7, 1948.

[4] F. Grévisse, *Ibidem*, p. 145. Estimation de l'importance du commerce entre indigènes :

vivres divers	18 millions
boissons	20 »
articles divers	10 »
charbon de bois	2 »
	50 »

journellement aux deux marchés décrits précédemment et situés respectivement au Kenya et à l'ancien C. E. C., Les transactions sur les marchés se sont élevées à quelque 6 millions en 1950. Celles qui concernent la bière indigène atteignaient 6,5 millions. Le commerce du charbon de bois a pris un essor considérable : en 1947, on estimait à 6 ha par an la superficie exploitée par les charbonniers indigènes établis autour d'Élisabethville [1]. Étant donné le caractère forestier de la région et la faible valeur économique d'un grand nombre de peuplements, le problème de l'approvisionnement ne se pose pas. Le bois frais est peu utilisé, les indigènes lui préfèrent le bois carbonisé qui alimente les petits *braseros* de terre cuite servant à la cuisson de la nourriture. F. GRÉVISSE estime à deux tonnes par jour la quantité de bois carbonisé livrée au commerce à Élisabethville en 1949.

On peut dire que le commerce indigène a peu d'importance. A quelques exceptions près, il ne constitue qu'un commerce de quartiers pour amis et ménagères imprévoyantes ou ne disposant que de quelques francs à la fois, 53 % des commerçants indigènes déclarent une clientèle régulière inférieure à dix unités [2]. Les prix y sont supérieurs à ceux pratiqués au marché et dans les commerces de traite de la ville européenne. Ces commerçants indigènes ont cependant la possibilité de s'approvisionner à la coopérative créée en 1948 dans le but de fournir au prix de gros, de contrôler et d'éduquer un certain nombre de commerçants sérieux.

Au C. E. C., on relève aussi quelque 250 ouvriers qualifiés travaillant à leur compte et dont il fut déjà question dans le paragraphe traitant de la population indigène. Il existe de nombreuses qualifications d'arti-

(1) A. MISSON, Carbonisation du bois au Katanga, *Bull. agric. du Congo belge*, vol. XLV, 1954, nº 1, pp. 69-88.

(2) L. HENRARD, Note sur la situation du commerce et de l'artisanat pratiqués par les indigènes du C.E.C. d'Élisabethville, *Bull. CEPSI*, nº 7, 1948.

sans, mais cinq catégories sont principalement représentées, ce sont celles de menuisiers, maçons, tailleurs, peintres et cordonniers. A propos des trois premières, il faut noter que certains artisans emploient plusieurs ouvriers, jusqu'à six et plus. Ces artisans travaillent plus pour l'Européen que pour l'indigène. Leur principal handicap est souvent le manque de capitaux qui les retient d'entamer leur tâche sans avances consenties par les clients.

La description des industries et commerces d'Élisabethville a montré un appareil économique bien développé et en pleine vitalité. Cependant, si l'industrie métallurgique jouit de conditions exceptionnelles dues à l'immense richesse des gisements, les autres industries rencontrent des *difficultés propres à la région* : manque de matières premières sur place, frais élevés de premier établissement et d'amortissement, main-d'œuvre européenne onéreuse, main-d'œuvre indigène rare et moins avantageuse que dans d'autres provinces, tarif grevant lourdement les transports des produits manufacturés à l'intérieur de la Colonie, libre concurrence des marchandises étrangères garantie par l'Acte de Berlin.

Le prix de revient de produits fabriqués au Katanga subit l'influence de nombreux facteurs défavorables. Les frais d'installation des industries sont élevés, le prix du matériel est grevé du coût des transports qui, au Haut-Katanga, représente entre 30 et 50 % du prix d'achat. Ce matériel confié aux indigènes doit être amorti dans un laps de temps plus court qu'en Europe parce qu'il subit des dépréciations plus rapides. A ces frais d'établissement et d'amortissement vient s'ajouter la charge d'une très onéreuse main-d'œuvre européenne, alors qu'une réduction trop poussée de ce personnel européen entraîne un moindre rendement de la main-d'œuvre indigène. Celle-ci est déjà moins avantageuse qu'ailleurs, parce que fort demandée dans une région peu

peuplée et entraînant des frais importants pour le logement et le ravitaillement dans une contrée pauvre en ressources alimentaires naturelles. Si le rendement ne s'accroît pas, le coût de la main-d'œuvre indigène deviendra de moins en moins supportable par l'industrie katangaise au fur et à mesure que la main-d'œuvre perdra son caractère relativement « bon marché » pour devenir onéreuse et moins abondante, voie dans laquelle elle tend à s'engager. Seule une mécanisation poussée au maximum parerait à ce nouvel inconvénient, un perfectionnement de l'outillage permettrait également d'améliorer la production, réduisant alors la concurrence des produits européens mieux finis. Cette mécanisation et ce perfectionnement de l'outillage ne sont financièrement possibles que si l'industrie locale est assurée de débouchés plus vastes.

Or par les dispositions de l'Acte de Berlin, ces industries sont livrées à tous les risques de la concurrence ; elles ne peuvent pas, comme leurs rivales sud-africaines, être abritées momentanément par les restrictions à l'importation, ce qui leur assurerait de larges facilités de développement pour le départ. C'est d'ailleurs l'heureux effet que la guerre de 1940 a eu sur certaines industries haut-katangaises, par le seul fait qu'elle a rendu difficile l'approvisionnement à l'étranger.

Un autre handicap de l'industrie katangaise est le tarif élevé des transports des produits manufacturés à l'intérieur de la Colonie, alors que sur l'inter-réseau, c'est-à-dire sur le parcours de Matadi vers le Katanga, certaines marchandises jouissent d'un tarif spécial suivant la classe à laquelle elles appartiennent. A titre d'exemple, le transport d'une tonne d'un produit déterminé de Jadotville à Usumbura revient 650 F plus cher que le transport du même produit d'Anvers à Usumbura (4050 F d'un côté contre 3400 F de l'autre).

En ce qui concerne les soumissions pour les besoins

de la Colonie, il y a une amélioration pour les firmes coloniales depuis 1949, ces firmes sont autorisées à soumissionner au même titre que les fournisseurs belges. Au surplus, pour certaines fournitures, les soumissions tant belges que congolaises seront faites « prix pour marchandises rendues dans le lieu de consommation ». Ceci fait disparaître l'avantage dont jouissaient les firmes étrangères qui soumissionnaient pour marchandises « rendues au Congo » sans tenir compte des frais de transport intérieur.

Le développement économique d'un organisme colonial, né dans une région neuve, dépend des facteurs régionaux, mais il est aussi lié aux conditions métropolitaines et aux conjonctures mondiales. *L'explication du niveau économique atteint par Élisabethville* ressort de l'examen des principaux stades d'évolution mis en rapport avec les faits qui furent à l'origine de ces mouvements de progression.

L'industrie métallurgique est à la base du développement économique, tant commercial qu'industriel et agricole, d'Élisabethville.

Cette influence se fait sentir tout d'abord par *l'appel de main-d'œuvre* tant européenne qu'indigène, et c'est par ce détour que cette industrie est à l'origine même de la ville.

L'U.M. a ainsi provoqué la naissance de multiples négoces qu'elle maintient par son activité. Mais, de plus, elle intervient directement dans l'économie de la ville par les *filiales* qu'elle a créées (SOGEFOR, SOGELEC, COFOKA, MINOTERIES DU KATANGA), mais aussi par les *commandes qu'elle passe au commerce et à l'industrie locale* autant pour les besoins de son industrie en elle-même que pour le logement des travailleurs et leur ravitaillement. En effet, au fur et à mesure du développement de l'industrie minière, un certain nombre d'industries connexes, tout d'abord gérées par la société minière elle-même, se sont

érigées en entreprises indépendantes, travaillant en marge de la Société-mère et avec une activité dépassant de plus en plus les besoins de cette dernière. Le tableau 12 donne une idée de l'importance sans cesse accrue de la contribution directe de l'U. M. à la prospérité économique du Katanga. Ces chiffres ne concernent pas uniquement Élisabethville, mais comme cette ville est le siège des bureaux de la direction centrale de l'U. M., les commerçants et industriels traitant avec ce puissant organisme préfèrent se rapprocher le plus possible de son Q. G. Ces industries, à leur tour, entraînent l'installation d'activités satellites à leur objet principal.

L'établissement de l'industrie minière dans cette région neuve a appelé des réalisations en matière de *voies de transport, alimentation en eau et en électricité* ..., celles-ci ont contribué au développement de l'industrie locale. On a vu que la distribution d'eau à la ville fut au début assurée par l'U. M., tandis que l'énergie électrique était fournie par la centrale thermique de l'usine. En raison des immobilisations énormes qu'elle exigeait, l'industrie hydroélectrique n'a pu voir le jour que lorsque l'industrie minière eut déjà atteint un stade avancé. En 1930, le captage des chutes Cornet provoque un bond en avant dans l'exploitation du cuivre, tout en se répercutant sur l'activité des centres européens. Il ouvre de nouvelles perspectives aux petites industries en mettant l'énergie électrique à leur portée à un prix modique. (Le coût du kW fourni par la centrale hydraulique n'atteint que 10 à 15 % de celui fourni autrefois par la centrale thermique).

Si l'industrie métallurgique donna incontestablement plus d'ampleur aux entreprises commerciales et industrielles d'Élisabethville, les *événements mondiaux*, pour leur part, y contribuèrent largement et, par deux fois, portèrent la ville à brûler les étapes qui devaient l'amener à sa maturité.

Avant la *guerre de 1914,* les représentants de sociétés s'approvisionnaient presque exclusivement en Europe, des feuilles de commande étaient transmises en temps opportun à leur administration centrale. Celle-ci se chargeait des achats auprès des différents fournisseurs, établissait les prix de revient des marchandises et procédait au règlement des factures. Toutes ces opérations s'effectuaient donc en dehors de l'intervention des dirigeants d'Afrique. La banque du Congo belge prêtait, moyennant commission, ses offices pour le transfert des fonds en Europe. Les événements de 1914 apportèrent de profondes modifications à ces méthodes. Sans contact avec leurs administrations métropolitaines, les directions coloniales durent, au pied levé, faire face à de grosses difficultés, elles prirent l'habitude d'acheter dans l'Union Sud-Africaine les fournitures nécessaires à leurs besoins. De ce fait, ces entreprises bénéficièrent d'avantages inhérents à une livraison plus rapide ainsi que de facilités au point de vue crédit et paiement, tout en acquérant une certaine indépendance vis-à-vis de la métropole. Élisabethville, première sur la voie du Sud, devient un centre de distribution.

Parce que l'économie locale avait atteint un stade plus avancé, *la guerre de 1940* eut une influence plus profonde, qui toucha davantage l'industrie. Avant 1940, les services métropolitains des grandes firmes industrielles assuraient l'exécution de toutes les commandes relatives à leur approvisionnement en matériel, à l'exception de certains articles que l'on pouvait trouver sur place. A cause de la guerre, il fallut chercher de nouveaux marchés d'approvisionnement : l'Amérique et l'Angleterre demandaient de longs délais, l'Afrique du Sud servait plus rapidement. Dès lors on voit augmenter le volume des produits importés d'Afrique du Sud et distribués à tout le Congo par Élisabethville. Plus tard des mesures restrictives à l'exportation vers

le Congo belge frappèrent la plupart des produits sud-africains. Ces difficultés d'approvisionnement, à leur tour, provoquèrent la création de nouvelles industries locales (*tabl. 19*). Alors qu'en 1939, les petitesindustries n'étaient représentées que par les imprimeries, savonneries. fonderies, scieries, fabriques de glace, en 1944 on trouve des fabriques de pâtes alimentaires, pain d'épice, margarine, chocolaterie, cigarettes, tabac, maroquinerie, vêtements, meubles, laminage et tréfilerie de cuivre, cire, stéarinerie, tuilerie, pièces de rechange pour moteurs, outils ... Le développement de ces industries, destinées à remplacer les sources d'approvisionnement de l'extérieur, s'est poursuivi à un rythme accéléré. En 1943, la petite industrie a été réellement débordée. Ce fut surtout le cas des ateliers de réparation et de construction de pièces de rechange, et des ateliers de charpenterie, menuiserie et d'ébénisterie.

On aurait pu craindre que ces multiples entreprises, nées de circonstances particulières, ne déclinent après la guerre, mais il n'en fut rien et l'examen des tableaux 14 et 15 donnant l'évolution des tonnages de diverses productions industrielles ne laisse aucun doute à ce sujet : le développement de l'industrie, déjà considérable au cours des années de guerre, s'est nettement accentué encore durant ces dernières années. L'industrie a donc maintenu la place acquise nonobstant les importations étrangères de produits similaires, et elle ne cesse d'augmenter et d'améliorer sa production.

La guerre de Corée a également influencé le développement économique d'Élisabethville, de nouvelles entreprises virent le jour parce qu'elles permettaient de placer des capitaux à l'abri des événements internationaux.

Suivant la loi bien connue qu'une industrie en appelle une autre, le noyau né des nécessités de la guerre s'est entouré d'un réseau d'industries connexes ou même indépendantes, attirées par le niveau économique déjà

atteint par la ville, par *la présence à Elisabethville de la direction centrale de l'U. M., du B. C. K. et d'autres organismes importants, ainsi que des divers bureaux administratifs* que la ville possède en tant que capitale de la province et chef-lieu de district et de territoire.

Si le progrès continuel de l'industrie et du commerce d'Élisabethville fut favorisé par les différents facteurs précités et propres à cette ville, il fut naturellement influencé aussi par les mobiles qui, d'une manière générale, ont contribué au *développement économique de la plupart des villes de la colonie.* Parmi ces derniers, notons principalement l'accroissement de la population européenne et indigène, l'augmentation incessante du salaire de l'indigène et la fréquence de plus en plus grande du payement en espèces de la contrevaleur de certains éléments constitutifs de ce salaire. Le salaire payé en espèces a une plus grande incidence sur le marché des biens de consommation et d'équipement que celui payé en nature. A mesure également que croît l'évolution de l'indigène, ses besoins s'amplifient, se différencient et appellent la création d'industries nouvelles propres à les satisfaire : ateliers de quincaillerie, de confection de vêtements en série, de valises à bon marché, de bicyclettes ...

Ce prodigieux essor industriel des dernières années se traduit par une continuelle extension du quartier industriel de la ville (*pl. IV*). Le tableau 17, donnant la consommation d'électricité à Élisabethville de 1938 à 1954, fournit une bonne image de l'évolution de l'industrie durant cette période : progression lente de 1938 à 1941, puis brusque redressement traduisant une augmentation de la consommation de 1941 à 1947, augmentation qui deviendra encore plus rapide à partir de cette date jusqu'en 1950 et qui doublera de 1950 à 1954.

Nous pensons pouvoir encore donner une idée exacte

de la vie commerciale et industrielle d'Élisabethville par l'examen des indices moyens de l'activité commerciale. Ces chiffres qui nous ont été communiqués par les banques de la place, ont été établis en prenant comme base l'année 1928 et comparativement à celle-ci ; ils ont été déterminés en tenant compte des mouvements enregistrés aux comptes courants, de celui des effets commerciaux, etc. [1]. On constate qu'en 1933, année de crise, le mouvement ne représentait qu'un cinquième de celui de 1928, année de boom. En 1938, il y a déjà une nette amélioration que les années de guerre viendront affermir au point d'arriver déjà en 1943 à un chiffre encore jamais atteint. Quant aux années d'après-guerre, la croissance des indices de 1948, 1949 et 1950 indique une formidable marche en avant.

Si on pouvait tracer une courbe donnant l'évolution de l'activité des usines de l'U. M. à Élisabethville et en regard celle de l'activité industrielle et commerciale en dehors de l'U. M., ces deux courbes seraient fort probablement à peu près parallèles jusqu'à la période de guerre, mais par la suite le commerce et l'industrie prennent un essor qui dépasse celui de l'industrie métallurgique. Une crise semblable à celle de 1930 n'aurait plus la même importance, ne produirait plus le même cataclysme que celui qu'Élisabethville vécut à cette époque.

La *fonction agricole* des alentours de la ville est née des besoins en produits frais de la population urbaine.

Avant l'arrivée des Européens, les environs d'Élisabethville ne connaissaient qu'une culture très rudimentaire destinée uniquement à subvenir aux besoins de leurs exploitants. Les autochtones n'avaient pas de gros bétail et ne connaissaient ni l'emploi de charrues ni les engrais. D'après certains auteurs, ils occupaient le sol pendant

(1) 1928 : 100 (indice de base) ; 1933 : 20 ; 1938 : 40 ; 1943 : 160 ; 1948 : 360 ; 1949 : 460 ; 1950 : 530.

deux ans et demi par des cultures diverses telles que le millet, les patates douces, suivies d'une jachère d'une quinzaine d'années. D'après F. GRÉVISSE, ils occupaient les meilleurs endroits et cultivaient aussi longtemps que les terres le permettaient. Pour la subsistance de la population amenée par la vitalité de l'industrie métallurgique en 1914, la région était nécessairement tributaire de l'étranger. Par ailleurs les communications avec le reste du Katanga et de la Colonie étaient encore très précaires. Toute la viande notamment devait être importée de l'Afrique du Sud. On avait fait face aux premières nécessités en massacrant le gibier qui disparut bientôt dans un rayon sans cesse plus étendu autour des centres. La pénurie de légumes frais se faisant sentir de plus en plus, on a été amené à favoriser le développement de la culture potagère parmi les indigènes. En 1918, la culture potagère aux environs d'Élisabethville occupait une cinquantaine d'indigènes [1].

Dans la suite, l'administration organisa des lotissements spéciaux de terres agricoles. En 1929, ces lotissements de la Karavia, de la Luano, de la Kiswishi et de la Kilobelobe comptaient 263 ha 55 a de culture pour 1476 habitants. A la suite de la crise, les chômeurs du Centre vinrent grossir le nombre des habitants des quartiers ruraux (*tabl. 6*). Mais à partir de 1935, ce nombre n'a guère varié, pas plus que les cultures ne se sont développées. Alors que chaque parcelle est de 4 à 5 ha, de façon générale les emblavures annuelles ne couvrent pas 25 ares. Quelques champs de manioc et

[1] D'après le rapport des Affaires Indigènes et de la Main-d'œuvre (AIMO) de 1918, neuf seulement d'entre eux étaient congolais, les autres, des Nyassa et des Zanzibarites, pratiquaient très bien les méthodes de culture européenne. Dans le but de faciliter l'écoulement des marchandises et aussi en vue d'empêcher l'accaparement, il avait été institué un marché hebdomadaire et des collections de semences étaient distribuées aux maraîchers les plus méritants. A côté de ce marché pour Européens, il y avait un marché pour les travailleurs de la ville.

de sorgho s'en partagent les trois quarts tandis que le reste est occupé par des potagers fournissant les légumes destinés aux marchés pour Européens (1). Seules quelques poules représentent tout ce que les quartiers ruraux connaissent comme élevage. On ne possède aucune donnée quant à la production de ces petites cultures, mais on peut dire qu'elles n'interviennent que par quelques produits maraîchers et très faiblement dans l'économie rurale des environs de la ville (2).

Ce sont donc les colons européens qui doivent fournir les vivres frais nécessaires à la population urbaine. Mais ces exploitations agricoles ont dû faire face aux nombreux *problèmes posés par les conditions régionales.*

Le *climat* n'est pas favorable à l'agriculture, en raison surtout de l'extrême longueur de sa saison sèche, l'irrigation est indispensable durant les sept mois de cette saison. Il est possible d'irriguer les terres en faible pente situées en bordure des cours d'eau et occupées le plus souvent par les cultures maraîchères et un peu de pâturages, mais on ne peut arroser l'ensemble de ceux-ci. Pour l'élevage il faut donc avoir recours, durant cette saison, aux concentrés et aux produits conservés sous forme d'ensilage ou en foin. Dans ce but, on cultive des plantes fourragères telles que la luzerne, le trèfle, le lupin, le maïs, le *pennisetum*, les patates douces (3).

(1) Emblavures que présentent les différents cultivateurs :

Nature des cultures	Karavia	Kiswishi	Luano	Kilobelobe
Manioc de l'année	8 ares	6 ares	6 ares	9 ares
Potagers de saison sèche	3 »	1 »	4 »	3 »
Potagers de saison des pluies	3 »	1 »	4 »	3 »
Céréales (sorgho)	10 »	10 »	10 »	10 »
Emblavures annuelles totales	24 »	18 »	24 »	25 »

Tableau extrait de F. GRÉVISSE, Le C. E. C. d'Élisabethville, p. 163.

(2) On a vu que l'organisation des paysannats indigènes maraîchers avait débuté à la Kipopo pour être ensuite abandonnée mais que des projets existaient pour l'établissement de zones rurales autour des grands centres haut-katangais (p. 48).

(3) Par suite du prix de revient élevé des cultures annuelles, les efforts des sta-

Durant la saison humide, la pluviosité est forte avec des averses nombreuses et brutales. A cette époque, les terrains gorgés d'eau sont menacés d'érosion par ruissellement ; sur les terrains à forte pente il convient d'appliquer des méthodes anti-érosives qui doivent favoriser surtout l'absorption de l'eau par le terrain plutôt que sa déviation dans le lit des rivières, ceci afin d'enrichir les réserves d'eau du sol (1). Ces fortes averses peuvent être nuisibles à la culture maraîchère et fruitière en abîmant les jeunes pousses ou les légumes et les fruits arrivés à maturité. C'est pour cette raison que certains légumes ne peuvent être cultivés que pendant la saison sèche. Des dégâts sont également occasionnés parfois par les gelées de la saison froide. Rappelons que c'est dans les vallées que sévissent les températures minima alors que c'est à cet endroit, le plus facile à irriguer, que se localisent les cultures maraîchères.

De façon générale on peut dire que le *sol* du Haut-Katanga n'est guère fertile. Comme la superficie réduite et la valeur élévée des terrains proches de la ville ne permettent pas de longues périodes de jachères, il faut avoir recours à l'engrais pour accélérer le processus de reconstitution du sol, en activant la végétation. Par suite de l'ensoleillement il faut plus de fumier qu'en Europe, certaines fermes katangaises n'ont pas les installations nécessaires à la récolte et à la conservation du fumier. De toute façon le fumier naturel est insuffisant.

tions de recherche, telle que celle de l'Inéac au Keyberg, tendent essentiellement vers l'étude des plantes vivaces d'exploitation moins onéreuse et réunissant certaines qualités telles que : un haut rendement, une récolte aisée, une richesse suffisante en éléments nutritifs et une bonne appétabilité pour le bétail. Le *pennisetum*, le maïs et la luzerne s'avèrent donner d'excellents résultats.

(1) L'Inéac conseille de cultiver par bandes alternées suivant les courbes de niveau, d'assurer une couverture suffisante du sol, par exemple les mélanges de graminées devront tenir compte du maintien en place du terrain superficiel, les graminées en touffes seront avantageusement associées aux espèces rampantes s'agrippant au sol par de nombreuses racines adventives.

La culture d'engrais vert à enfouir et l'utilisation massive et constante d'engrais chimiques sont indispensables.

La présence de grandes termitières est aussi un handicap. A raison de 3 ou 4 à l'hectare, leur enlèvement nécessite l'emploi d'un matériel mécanique puissant. Il en est de même pour l'essouchement. Ce matériel peut être loué au C. S. K., le prix de la location d'un *bulldozer* étant de 500 F l'heure, cela revient à près de 7000 F l'hectare. L'abondance des tiques requiert le passage hebdomadaire de tous les animaux dans un bain désinfectant, pratique qui nécessite la construction et l'entretien d'un *dipping tank*.

Ces conditions naturelles défavorables entraînent des *mises de fonds importantes* auxquelles viennent s'ajouter des loyers annuels de 15 à 37,50 F l'hectare, plus, au départ, le rachat des droits indigènes pour 150 à 200 F l'hectare (1). En sus, la main-d'œuvre revient fort cher. Les agents européens reçoivent un salaire de quelque 10.000 F par mois (1), et ce coût est au moins doublé par l'application des lois sociales : logement, soins médicaux, allocations familiales, assurances, pensions, congés payés, frais de voyage aller et retour en Europe... Pour la main-d'œuvre indigène, en plus du salaire assez élevé près des centres miniers où il y a pénurie de travailleurs, l'employeur est également astreint à différentes prestations : ration familiale, vêtements, assurances, soins médicaux, logements. Ces différentes charges aboutissent à un prix de revient d'autant plus élevé qu'on admet généralement au Congo qu'il incorpore la valeur du travail de l'Européen, même s'il est propriétaire, ou tout au moins le coût de son existence majoré d'une réserve normale pour son remplacement en cas de départ en congé.

Par suite de ces exigences propres à la région, les

(1) Chiffres extraits de G. Formanoir de la Cazerie, Les grands élevages de bovidés au Katanga, Cpt. Rd. Cgr. Sc. Élisabethville 1950, vol. IV, t. II, p. 341.

exploitations agricoles des alentours d'Élisabethville présentent une *physionomie* fort différente de celle de nos exploitations européennes.

L'agriculteur achète ou loue au C. S. K. avec option d'achat une parcelle rurale. Son premier travail est le déboisement ([1]), puis l'enlèvement des termitières. Le coût de ces travaux limite l'étendue aménagée à des proportions variables. Cette surface s'étend au fur et à mesure que s'accroissent les revenus de l'exploitant. Souvent celui-ci est entrepreneur avant d'être agriculteur. Le bois sera utilisé pour la cuisson de briques faites à partir de la terre de termitières en vue de la construction de divers bâtiments (*ph. 11*). Souvent aussi l'agriculteur trouvera une ressource dans la fabrication de briques pour les entrepreneurs de la ville. Les bâtiments de la ferme sont plus ou moins éloignés de l'habitation et en général non jointifs. L'habitation varie de la maison toute simple à l'importante villa. Les étables et porcheries sont parfois couvertes de tuiles mais souvent de chaume, le toit déborde largement les murs de briques tandis que ceux-ci s'arrêtent environ à 50 cm du toit de façon à assurer une bonne aération (*ph. 11*). Certaines fermes n'ont pas les installations nécessaires à la récolte et à la conservation du fumier, mais d'autres utilisent de grandes fosses protégées de la dessication par un toit. Pour des raisons d'économie, certains fermiers ont résolu ce problème en plaçant la fosse à fumier sous le fenil construit sur pilotis. Afin d'assurer l'alimentation du bétail durant la saison sèche, des fermiers ont construit des silos faits de briques ou de ciment. Chaque ferme se livrant au gros élevage possède encore un *dipping tank*. Une partie caractéristique de ces fermes est encore le logement des *boys*, suivant

([1]) Le déboisement permet une récupération par hectare de 200 stères de bois de chauffage qui peuvent être vendus en ville sans redevance au C. S. K. parce que la coupe est faite en vue de la mise en valeur du terrain.

l'importance de cette main-d'œuvre, il peut consister en quelques habitations dont le confort est des plus variable, ou se montrer sous l'aspect d'un véritable petit camp. L'ensemble des bâtiments de l'exploitation n'est pas souvent situé en bordure de la concession, il est entouré de terres exploitées, car la partie non défrichée constitue un nid à moustiques.

Les 116 exploitations agricoles établies dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour d'Elisabethville occupent une superficie de 21.570 ha [1]. Cette étendue n'est pas complètement mise en valeur. Les cultures vivrières et fourragères, ainsi que les cultures potagères, n'occupent que près de 1265 ha. On peut estimer au vingtième de la surface totale, l'étendue occupée par les prairies aménagées. Les cultures et les pâturages occuperaient donc un dixième de la surface concédée aux exploitations, tandis que la partie défrichée en représente un sixième.

Le but premier de ces exploitations est l'élevage bovin en vue de la laiterie [2]. A cette activité est venu s'adjoindre l'élevage porcin dont l'importance croît car les indigènes commencent à apprécier la viande de porc [2]. Le petit élevage est également bien développé et certaines exploitations se sont spécialisées dans l'aviculture qu'elles pratiquent suivant les techniques les plus modernes [2]. La pisciculture est aussi en augmentation, les exploitations d'Élisabethville comptent déjà une soixantaine d'étangs correspondant à une superficie de quelque quarante hectares.

Ces entreprises agricoles représentent de sérieux investissements, non seulement dans le terrain, le bétail et

(1) A titre de comparaison la zone urbanisée d'Élisabethville, aire administrative (pl. VI) de la ville moins zone rurale, est de 8000 ha. Les chiffres donnés ici proviennent d'un recensement effectué par le C. S. K. en 1950.

(2) 5210 têtes de bétail bovin, 14.340 porcs, environ 30.000 poules, 2500 lapins, plus de 6000 pigeons, canards, 37 couveuses.

les bâtiments [1], mais encore dans la mise en valeur du sol par le défrichement. Il faut y ajouter les améliorations, entre autres l'établissement de plus de 73 km de canaux d'irrigation, et le coût du matériel de laiterie, aratoire et des véhicules motorisés (34 tracteurs, plus de 150 autos et camions).

La *répartition* de ces installations autour d'Élisabethville n'est pas régulière, les exploitations s'alignent principalement le long des rivières (*pl. VII*) [2]. La proximité des ruisseaux nécessaires à l'irrigation est le facteur primordial dans le choix des concessions, celui de la qualité du sol passe au second rang. Notons que pour être cédés les terrains doivent être libres de droits indigènes et ne pas faire l'objet de réserves minières, ce qui limite donc encore le choix. La proximité de la ville et la présence de voies y conduisant jouent également un rôle. C'est ainsi que s'explique la présence de fermes le long de la route de l'Étoile, elles sont situées cependant en dehors de toute vallée. Ce sont ces éléments, ajoutés au réseau hydrographique assez développé, qui ont fait de la zone comprise entre la Kapemba, la Kafubu et la Muniama la zone d'occupation la plus dense.

L'exploitation est plus intensive dans les environs de la ville que, par exemple, dans les hauts plateaux des Biano et des Marungu, mais elle n'est cependant pas comparable à ce qui se pratique en Belgique. Pour l'élevage *bovin*, plus de la moitié des exploitations n'ont

(1) 12 ha sont occupés par l'ensemble des bâtiments.

(2) Aidée des renseignements que le personnel du Service Colonisation du C.S.K. a bien voulu nous communiquer, nous avons pu établir une carte des exploitations agricoles en 1937 et en 1950. En nous basant sur les données des recensements faits par cet organisme, nous avons pu y faire figurer l'intensité de chaque exploitation. Ces documents sont déposés au Séminaire de Géographie de l'Université de Liège.

que 10 à 50 bêtes aux 100 ha [1]. Les fermes ayant une bête et plus à l'hectare ne représentent pas le dixième du total. Les quelques exploitations les plus intensives sont de faible étendue et proches de la ville, mais ceci n'est pas une règle valable pour l'ensemble : deux fermes voisines peuvent être exploitées avec une intensité différente, des exploitations plus étendues et plus éloignées que d'autres de la ville peuvent s'adonner à un élevage plus intense.

Pour la *culture*, la mise en valeur n'est guère plus intensive [2]. Plus de la moitié des exploitations n'ont pas 10 % de la superficie sous culture. Un vingtième seulement a 50 % de la concession et plus sous culture. Ces dernières exploitations sont de faible étendue et une seule s'intéresse en même temps à l'élevage bovin. Si certaines de ces exploitations à culture intensive et situées à proximité de la ville produisent uniquement des produits maraîchers, d'autres s'occupent de cultures fourragères et vivrières, jointes à l'élevage du porc et à l'aviculture.

L'élevage *porcin* prend de plus en plus d'extension [3],

(1)

1 à 10 têtes de bétail bovin pour 100 ha	: 9	exploitations
10 à 50 » » » » » »	: 42	»
50 à 100 » » » » » »	: 16	»
100 et plus » » » » » »	: 7	»
	74	»

En général on compte qu'il faut 6 à 8 ha par tête de bétail lorsque celui-ci n'est pas nourri à l'étable.

(2)

1 à 5 % de l'exploitation en culture	: 30	exploitations
5 à 10 % » » » »	: 32	»
10 à 30 % » » » »	: 27	»
30 à 50 % » » » »	: 9	»
50 % et plus » » »	: 6	»
	104	»

(3)

1 à 25 porcs	: 9	exploitations
25 à 100 »	: 27	»
100 à 300 »	: 29	»
300 à 600 »	: 8	»
600 et plus »	: 4	»
	77	»

plus du tiers des exploitations se livrant à cet élevage possèdent de 100 à 300 porcs, un sixième compte plus de 300 porcs et quatre exploitations plus de 600. Tandis que certaines sont proches du centre, d'autres en sont éloignées ; certaines s'adonnent uniquement à l'élevage porcin, d'autres tirent également leurs ressources de l'élevage bovin, des cultures et du petit élevage.

L'aviculture a une certaine importance dans les environs d'Élisabethville : 90 exploitations la pratiquent dont près du tiers avec plus de 500 poules (1). Cet élevage est fort développé dans les petites fermes les plus proches de la ville, principalement dans celles qui s'échelonnent le long du canal de la Kapemba. Cependant il n'y a pas de règle générale quant à la répartition de cette activité. De grandes exploitations éloignées de la ville peuvent aussi avoir une basse-cour trés développée et si certaines d'entre elles, peu nombreuses cependant, tirent leurs principales ressources de cet élevage, ailleurs l'aviculture ne fait que s'ajouter à d'autres activités plus ou moins développées.

En résumé, dans les exploitations agricoles des environs d'Élisabethville, les élevages bovin, porcin, ovin et l'aviculture se combinent dans des proportions très variées qui ne semblent dépendre ni de la situation, ni de l'étendue de l'exploitation.

Considérée dans sa valeur absolue, la *production* de ces exploitations est assez importante (2) et dépasse large-

(1)

1 à 100 poules	: 28	exploitations
100 à 500 »	: 38	»
500 à 1000 »	: 18	»
1000 à 2000 »	: 5	»
plus de 2000 »	: 1	»
	90	»

(2) Production pour 1954 :

lait	: 2.933.942 litres
beurre	: 190.262 kg
fromage	: 172.944 kg
crême	: 25.821 litres
œufs	: 2.000.000

ment les besoins de la ville. Les fermiers livrent leur production soit directement aux commerces de détail de la ville, soit à la laiterie du C. S. K. qui reçoit près de 75 % de la production laitière des environs d'Élisabethville. Cette laiterie, qui a pour but d'aider les colons à écouler leur production, fonctionne sous une forme coopérative : elle rémunère les fermiers suivant les résultats nets de ses ventes, les apports de crême et de lait étant payés sur la base de la matière grasse contenue dans ceux-ci. A cause de la concurrence des produits importés d'Afrique du Sud, deux tiers seulement de la production de la laiterie (*tabl. 14 b*) sont écoulés dans les environs immédiats de la ville, tandis que le reste est expédié à l'intérieur du Congo jusqu'à Port-Francqui à l'ouest, Kindu au nord et aussi un peu par avion vers Albertville et Léopoldville. Vers cette dernière ville on envoie également par avion des légumes de choix emballés pièce par pièce dans du papier à la cellophane ; tandis que des *abonnés* de la région du Kasai reçoivent régulièrement un choix de légumes venant d'Élisabethville.

L'élevage bovin des exploitations des environs d'Élisabethville a toujours été pratiqué principalement en vue de la production laitière, très rares sont les élevages qui produisent du bétail de boucherie. Ce dernier est fourni par les grands élevages extensifs établis au Sud du Lomami, au Kundelungu, aux Biano et aux Marungu [1]. Toutefois on doit encore avoir recours à l'étranger et particulièrement à l'Afrique du Sud (*tabl. 15*).

[1] Ces grands plateaux herbeux sont beaucoup plus propices à l'élevage du gros bétail que les environs d'Élisabethville. Là-bas, sans défrichement coûteux, on établit les *ranchs* dans lesquels le bétail vit en liberté, presque à l'état sauvage et se nourrit des herbes qui poussent spontanément et s'améliorent lentement au cours de l'exploitation. D'autre part, l'altitude élevée (1500 m et plus) confère à ces régions un climat favorable et explique l'absence presque complète de Morsitans. Le développement du colonat au Lomami et aux Marungu est facilité par la Société de Colonisation Belge au Katanga (Cobelkat) qui forme des stagiaires puis les aide à s'établir.

Ces importations de viande ne sont pas encore suffisantes pour assurer aux indigènes la quantité de protéines nécessaires à l'organisme humain. C'est pour cette raison que les tonnages de poisson, venant pour la plupart des pêcheries de Kasenga, ont plus que triplé de 1940 à 1950 (*tabl. 15*) et que la mission piscicole s'est attachée au problème de la pisciculture en étangs dans les environs immédiats de la ville.

Cette activité tend à se développer chez les colons, mais ceux-ci la pratiquent uniquement pour le ravitaillement de leur main-d'œuvre parce que la quantité et le prix du poisson fourni par Kasenga et le Lualaba enlèvent tout intérêt à la pisciculture en vue du commerce.

Étant donné les conditions naturelles défavorables à l'agriculture dans la région haut-katangaise, les exploitations agricoles des environs d'Élisabethville ne doivent pas être développées en vue des débouchés lointains que la moindre concurrence des produits provenant de régions plus favorisées rendrait aléatoires, mais uniquement en vue de ravitailler la ville en produits frais. La production des exploitations des environs d'Élisabethville peut et doit augmenter, non conséquemment à une augmentation du nombre des exploitations, mais bien par un rendement poussé au maximum qui permettrait d'abaisser le prix de revient. Une étude comparée de ce prix de revient des marchandises dans différentes fermes, dont la ferme expérimentale H. Droogmans, fait ressortir que ce prix peut être réduit par une exploitation plus rationnelle. L'élément qui grève lourdement le prix du lait dans les exploitations katangaises est l'alimentation du bétail en farineux. Actuellement les concentrés interviennent pour 60 % dans le prix de revient. Il n'en était pas de même auparavant parce que la Minoterie du Katanga n'avait d'autres débouchés que le marché intérieur ; en conséquence, elle faisait des offres intéressantes aux fer-

miers pour augmenter son chiffre d'affaires. Maintenant il y a exportation de céréales et de tourteaux ce qui a entraîné une valorisation et une hausse des prix à l'intérieur. Si l'amélioration des pâturages et l'appropriation du sol pour les cultures vivrières apportent une solution à ce fait, ces aménagements exigent de gros travaux tels que essouchement, arasement de termitières et nivellement de terrain, irrigation et drainage. Tout en abaissant le prix de revient, l'alimentation en matière verte entraîne une amélioration du rendement laitier qui actuellement n'est en général que de 500 litres par tête. C'est pourquoi la ferme H. Droogmans s'efforce d'acquérir de bons éléments reproducteurs, cédant aux colons le croît de ce cheptel. On peut dire que le gros handicap de nombreuses exploitations installées à proximité de la ville réside dans le fait qu'elles ne sont pas dirigées par des professionnels mais par des amateurs. Si ces derniers ont pu s'installer et réaliser des bénéfices lorsqu'ils étaient les seuls fournisseurs de la ville, ils ont peine à se maintenir actuellement devant l'invasion de produits importés. Beaucoup de ces fermes sont insuffisamment ou trop mal équipées pour être viables, souvent aussi elles sont peu importantes alors que les frais généraux gagneraient à être étalés sur une plus grande production.

Les caractères des exploitations agricoles résultent d'une *adaptation progressive aux conditions régionales et à l'évolution économique.*

Jusqu'en 1918, l'élevage du gros bétail n'avait guère de partisans convaincus. Mais dès 1921, quelques colons s'occupent de la production laitière aux environs d'Élisabethville, cependant leurs troupeaux n'étaient composés que de vaches *afrikander* à faible rendement de lait. Seule la ferme Delmée avait importé du bétail amélioré d'Afrique du Sud.

Une enquête faite aux environs d'Élisabethville *en*

1923 [1] rapporte que 19.389 hectares de terres pour l'agriculture étaient répartis entre 165 propriétaires ou locataires, mais au total il n'existait que *1.386,5 hectares de pleine culture et 3.309,5 hectares travaillés* [2]. Cette enquête révélait la situation précaire de cette agriculture, due principalement à l'absence de connaissances agricoles de beaucoup de colons [3] mais aussi au défaut de ressources financières et à la concurrence de la production indigène. Cette concurrence était d'autant plus sensible que la plupart des colons bornaient leurs cultures à la production de patates douces et de quelques céréales connues des indigènes et fournies à meilleur compte par des régions plus favorisées. De plus, les cultivateurs indigènes d'Élisabethville devenaient de véritables concurrents dans la production des légumes d'Europe. La solution à ces derniers problèmes était l'orientation des colons vers l'exploitation mixte de culture et de bétail laitier. En effet, la concurrence indigène n'était pas à craindre sur ce terrain et d'autre part le lait, le beurre, le fromage, les œufs étaient pour ainsi dire totalement importés. C'est dans le but de développer l'élevage que le C. S. K. reprit en 1924 la ferme du Docteur DELMÉE, la transforma en ferme expérimentale et décida alors d'importer d'Afrique du Sud un millier de vaches laitières dont 5 à 600 furent confiées à des colons, les autres formèrent le troupeau de la ferme DROOGMANS dont les expériences pratiques devaient compléter les études de l'Institut Agricole et Vétérinaire de Recherches Scientifiques du

(1) Rapport C. S. K. 1900-1925, p. 91.

(2) 1.149 ha dessouchés et prêts à la culture, 373,5 ha déboisés et déjà cultivés entre les souches, et enfin 400,5 ha défrichés sommairement et sous première culture.

(3) Parmi les 165 personnes occupant les terrains agricoles : 28 agriculteurs de profession pour 512,5 ha ; 62 exerçant un commerce, un métier ou un art à leur compte en ville, pour 532 ha ; 18 fonctionnaires pour 47 ha ; 30 employés de sociétés pour 225 ha et 27 ouvriers de l'industrie pour 68 ha.

Comité. Par la suite, cette ferme cédera, à prix réduit et avec facilités de paiement, du bétail laitier et des porcs sélectionnés provenant de son élevage, c'est-à-dire du bétail acclimaté au Katanga.

En 1927, plusieurs *fermes-laiteries* manifestaient une belle vitalité, on y cultivait du maïs en vue de l'ensilage, on y ensilait également des patates douces et d'autres plantes fourragères, on y pratiquait de plus en plus la conservation du foin, nourriture destinée à des centaines de vaches laitières. C'est encouragé par ces résultats que le C. S. K. décida de créer une laiterie industrielle destinée à ravitailler la population européenne en lait frais, contrôlé et pasteurisé. Cette laiterie fut amenée par la suite à fabriquer du yoghourt, du beurre et du fromage, sa production a augmenté sans arrêt (*tabl. 14*).Le développement agricole des environs d'Élisabethville se ressentit de la *crise de 1930*. L'exode réduisit le nombre des consommateurs, provoquant ainsi une forte concurrence sur le marché et un abaissement des prix qui plaçait certains colons dans une situation difficile et empêchait les autres de donner de l'extension à leurs entreprises. Cette crise entraîna une modification de l'économie rurale. La réduction des effectifs des sociétés acheteuses de vivres frais pour leurs travailleurs indigènes devait fatalement rendre précaire l'existence des exploitations basées sur la culture du maïs, du manioc, de patates douces. De plus, le rail apportait ces vivres provenant de régions plus favorisées et particulièrement du Kasai (*tabl. 16*). Les exploitations européennes s'orientèrent donc de plus en plus vers la ferme mixte et la production de légumes de choix ; la culture des légumes ordinaires étant abandonnée aux indigènes.

L'élevage du porc, basé partiellement sur l'utilisation des sous-produits du lait, s'est développé à tel point que la production a dépassé la consommation du marché local en 1933. Le petit élevage (poules, pigeons, lapins)

apporte également aux exploitations un complément de revenus. D'autre part le fumier constitue un engrais appréciable pour les cultures intensives, les seules rémunératrices pour les colons européens.

Pendant la guerre, l'accroissement de la population a d'autant mieux profité aux exploitations que l'absence de concurrence étrangère, pour un certain nombre de produits agricoles, a permis d'écouler les produits locaux à des prix avantageux, quoique contrôlés par le Gouvernement.

La période de prospérité industrielle qui suivit la guerre eut également une heureuse influence dans le domaine agricole. Cette évolution ressort clairement de la comparaison de l'état de l'agriculture des environs d'Élisabethville en 1937 et en 1950.

On constate une augmentation de la superficie occupée par les exploitations, augmentation due moins à l'agrandissement des exploitations existantes qu'à un accroissement de leur nombre. A l'exception des exploitations qui ont occupé les parcelles libres entre la Kafubu et la Munama (*pl. VI*), les nouvelles installations n'ont pas mené à une occupation plus dense des environs immédiats de la ville, elles ont prolongé les alignements le long des rivières. Si on considère l'élevage bovin, on constate que dans l'ensemble le nombre de bêtes par cent hectares n'a guère varié (21 en 1937, 24 en 1950), tandis que l'élevage du porc s'est fortement accru (1937 : 9 pour 100 ha ; 1950 : 66) et que l'aviculture a fait de même. Quant aux cultures, elles se sont également développées et couvrent un plus grand pourcentage de la superficie des exploitations. Dans l'ensemble cette progression est plus marquée pour les cultures maraîchères que pour les cultures vivrières et fourragères. D'une façon générale on peut donc dire que les exploitations sont devenues plus intensives surtout par suite du développement de l'élevage des porcs et du petit bétail

(aviculture, cuniculture). Cette évolution atteint des degrés divers dans les différentes exploitations et ne semble pas être en rapport avec la situation de l'exploitation.

Les fonctions urbaines sont à la base des relations qui unissent la ville et la région qui l'entoure, elles créent des courants dont la ville peut être l'origine ou inversément le bénéficiaire. Mais ces liens peuvent être plus ou moins lâches, tout comme la région où s'exerce leur influence peut être plus ou moins vaste. Seule une étude détaillée de géographie régionale permettrait d'établir avec certitude et précision la nature et l'importance de ces mutuelles relations, ainsi que les limites de la zone où elles s'exercent. C'est surtout l'influence de ces relations sur la vie de la ville qu'il importe d'envisager ici.

L'appel de main-d'œuvre a créé les premiers liens entre la ville et la région. Le recrutement des travailleurs a d'abord atteint les indigènes du territoire, puis d'autres territoires du District et enfin d'autres Provinces de la Colonie. Ce mouvement a accusé ainsi, de plus en plus, le contraste entre la faible densité de la population rurale et le groupement urbain. Les vivres nécessaires à la population urbaine ont dû provenir d'autres régions. La prospérité des élevages des Biano et des Marungu, des cultures du Kasai et du Haut-Lomani, des pêcheries du Lualaba et du Luapula-Moero, pour ne nommer que les principaux fournisseurs, se trouve liée à celle de la ville. La zone du commerce interrégional s'est agrandie avec l'accroissement des besoins. C'est encore ceux-ci qui sont à l'origine des exploitations agricoles établies autour de la ville et du projet de création de zones rurales dans le Haut-Katanga. La production des exploitations agricoles ayant dépassé les besoins de la ville, le surplus est livré au commerce régional et même interrégional. Les deux autres centres, haut katangais, Jadot

ville et Kolwezi, qui ne possèdent pratiquement pas d'industries de transformation en dehors de l'industrie métallurgique, sont des clients importants des industries élisabethvilloises.

Ces deux villes sont encore étroitement unies à la capitale haut-katangaise par d'autres relations commerciales. Certains commerces de détail, et la plupart des commerces de gros, ont leur siège principal à Élisabethville, alors que les autres centres haut-katangais n'ont que des succursales ; il en est de même pour les banques. De plus, Élisabethville joue le rôle de distributeur non seulement pour les produits venant du Sud, mais encore pour ceux venant des régions septentrionales et refoulés alors vers les lieux de consommation. Ce rôle commercial suscite le séjour en ville des fournisseurs de vivres et des commerçants de l'intérieur qui viennent s'approvisionner.

La fonction minière est à l'origine des rapports de la région et de la ville puisqu'elle est l'élément générateur de celle-ci, mais elle ne crée guère de liens directs. Les usines Lubumbashi ne travaillent que les minerais sulfurés. La mine de Kipushi, située à 28 km au sud-ouest d'Élisabethville, est pratiquement leur seul fournisseur ; les mines de Lukuni et Luiswishi situées à quelque 20 km au nord-ouest n'interviennent guère. En dehors des relations avec ces mines, l'industrie métallurgique ne suscite pas de rapports régionaux puisque le cuivre *blister* produit à Lubumbashi est directement livré à l'exportation [1]. Mais la direction générale de l'U. M. étant installée à Élisabethville, c'est de cette localité que partent les directives pour toutes les exploitations minières du Haut-Katanga.

Certaines attributions administratives et judiciaires d'Élisabethville intéressent toute la Province du Ka-

[1] Lorsque les usines de Métalkat établies à Kolwezi extrairont le zinc des scories du terril de Lubumbashi, elles établiront un lien entre le groupe des mines de l'ouest et celui du sud-est.

tanga. On a vu que ce rôle administratif avait incité les chefs d'entreprises à s'installer de préférence dans cette ville. En plus des rapports administratifs, ces fonctions créent des liens avec la région parce qu'elles font de la capitale du Katanga le siège des conseils de province, des commissions et comités de toutes sortes qui déplacent annuellement l'élite européenne et indigène de la province. C'est donc d'Élisabethville que partent les instructions pour la mise en application, dans toute la région, de programmes d'action sur les plans économiques et sociaux. Cependant ces fonctions ne provoquent pas dans la ville un va-et-vient intense des habitants de la région qu'elles administrent.

On peut étendre cette dernière remarque au rôle d'Élisabethville dans le domaine religieux.

Les établissements scolaires groupent autour des élèves de la ville la jeunesse des zones suburbaines accueillies dans les internats. Cette attraction s'exerce sur les autres centres dans la mesure où ceux-ci ne possèdent pas encore les derniers échelons de l'enseignement moyen du degré supérieur, mais notons que certains enfants vont toujours terminer leurs études en Europe. Les internats comptent également des enfants d'autres régions, entre autres du Kasai, soit parce que les établissements haut-katangais sont les plus proches ou les plus facilement accessibles, soit aussi parce que les parents les préfèrent en raison du climat de la région. Les écoles pour indigènes suscitent le séjour d'enfants de la brousse chez des parents ou amis habitant le C. E. C. Ces instituts créent donc des liens entre la ville et la région et même avec d'autres régions. Le rôle intellectuel d'Élisabethville s'étendra avec le développement de son université, mais elle est déjà le centre d'action d'associations universitaires, du G. R. I. N. (Groupement interuniversitaire), du C. E. P. S. I., elle possède une station émettrice de radio, deux maisons d'édition de journaux...

Élisabethville possède un commerce de détail très développé dont la population élisabethvilloise n'est pas la seule clientèle. Le développement du commerce de Kipushi, localité de 600 Européens, est limité par le fait que les habitants préfèrent acheter certains articles à Élisabethville en raison du plus grand choix. Non seulement les habitants des postes voisins sont attirés par les commerces de la capitale, mais ceux de Jadotville même ne reculent pas devant un trajet de 2 h, 30 en automotrice pour effectuer les achats importants.

Une action attractive est aussi exercée par des spectacles, des compétitions sportives : football, golf, natation, tennis.

En résumé, Élisabetville joue le rôle de ville. Elle en possède les attraits à l'égard de la population rurale et des habitants des petites localités ou postes de la zone suburbaine qui l'entoure et qui est assez étendue parce que les centres sont ici fort distants les uns des autres. Mais des relations unissent encore la ville à toute la région haut-katangaise, aux autres centres de cette région, et même à d'autres régions de la Colonie.

Élisabethville est la capitale administrative du Katanga, mais on doit également lui accorder l'épithète de *capitale économique* du Haut-Katanga suivant la définition que R. BLANCHARD en a donnée

« c'est pour une région plus ou moins étendue, la ville d'où viennent les directions, où sont les capitaux, et par laquelle se font les transactions [1]. »

[1] R. BLANCHARD, *Grenoble*, Paris, 1911, p. 148.

CONCLUSION

La naissance d'Élisabethville n'est pas comparable à celle d'une ville européenne. Pas le moindre village n'existait à l'emplacement de la capitale katangaise. La situation et le site de la ville, fixés par les représentants du Gouvernement et de l'Union Minière, furent choisis uniquement en fonction de l'industrie métallurgique qui devait traiter les premiers minerais cuprifères extraits au Haut-Katanga. Il en résulte que cette situation est actuellement excentrique aux points de vue de l'ensemble de la Colonie, de la région, du territoire de la Province dont elle est la capitale, et même, de la concession de l'U. M. Mais pour cette ville née *ex-nihilo*, on a pu choisir un site présentant de nombreuses qualités : surface plane avec facilité d'écoulement des eaux vers les vallées environnantes, — plateau élevé assurant une meilleure aération et des écarts de température moins marqués que dans les vallées, — ravitaillement en eau assuré par des rivières environnantes et par une nappe phréatique se trouvant généralement à 5 ou 10 m de la surface topographique.

Dès l'origine, l'emplacement choisi a été subdivisé suivant un plan et un *zoning* bien définis. De plus, le Comité Spécial du Katanga a pu guider le développement de la ville puisqu'il est chargé de la vente de tous les terrains. Une telle organisation et le fait de pouvoir tailler dans le drap neuf devraient garantir les meilleurs résultats ; on a cependant vu qu'on était loin de la ville idéale. L'étude de l'évolution de la ville permet de déceler les raisons de cet état de chose. L'ampleur du dévelop-

pement de la ville a dépassé les prévisions de ses créateurs : la ville européenne a dû déborder de la plateforme qui lui était destinée, — les terrains propices aux extensions avaient été cédés comme suburbains et se trouvaient aux mains de particuliers, — la zone résidentielle a dû s'étendre vers le nord alors que le quartier commercial occupait le sud du quadrilatère, — les agrandissements de la zone industrielle n'ont d'autre issue que vers le nord alors que le C. E. C. s'étire vers le sud ...

La rapidité avec laquelle la population a augmenté durant les périodes d'essor économique a nécessité des solutions hâtives, particulièrement dans les quartiers indigènes. La population indigène augmentait par l'arrivée des travailleurs, mais aussi par celle des femmes et des enfants qui les rejoignaient dans une proportion de plus en plus grande. Actuellement, 90 % des travailleurs sont accompagnés de leur famille. Aux problèmes d'extension du C. E. C. s'ajoutaient ceux de l'adaptation de l'habitat à la vie en famille et à l'évolution du genre de vie des indigènes extra-coutumiers. On assiste au développement d'une classe d'indépendants qui représentera bientôt un dixième de la population du C. E. C. L'extension précipitée des quartiers indigènes a abouti à l'occupation de sites défavorables, au tracé d'un plan en damier facile à réaliser, mais inadapté à la topographie et véritable erreur au point de vue social. Ces expériences malheureuses ont profité aux quartiers plus récents de la Katuba et de l'*Arboretum*. Ce dernier marquera un progrès sur les précédents. L'organisation de ce quartier se rapproche de la solution que nous pensons idéale, à savoir : la répartition de toute cette population extra-coutumière en petits groupes formant chacun une unité distincte qui se rapproche ainsi de la mentalité, du genre de vie des villages de la brousse, là chacun prend conscience de son rôle dans la petite société où il vit au lieu d'être perdu dans la masse énorme d'un C. E. C. qui

groupe quelque 70.000 habitants. Quant aux camps, il ont été la solution pratique des industries manquant de main-d'œuvre autochtone. Mais avec l'évolution des populations extra-coutumières, ce système de paternalisme est progressivement abandonné. Les quartiers ruraux qui ne répondent pas au rôle de fournisseurs de vivres frais en vue duquel ils avaient été créés, seront peut-être aussi transformés par l'organisation des zones rurales. Plus que toute autre agglomération, une ville coloniale est un organisme vivant toujours en voie d'évolution.

Quant à la ville européenne, elle est pratiquement organisée à la façon d'une ville d'Europe. La composition de sa population, fort semblable à celle des villes de la métropole, requiert les mêmes utilités publiques : commerces, spectacles, écoles, hôpitaux, maternité ... Le centre connaît quelques immeubles à appartements multiples, mais on constate que la maison sans étage et entourée d'un jardin demeure la plus fréquente, la densité d'occupation est réduite à un maximum de 650 habitations par km².

Le plan d'aménagement, répondant au décret sur l'urbanisme, guidera désormais le développement de la ville et évitera sans doute dans l'avenir les solutions hâtives et parfois empiriques.

Mais y a-t-il des raisons pour qu'Élisabethville continue à grandir ? L'industrie métallurgique est à l'origine d'un développement urbain d'une telle envergure, aujourd'hui elle n'occupe plus que 12 % de la population européenne et moins de 10 % de la population indigène. Actuellement les fonctions commerciales et industrielles non minières jouent un rôle essentiel dans la vie de la ville. La présence dans la ville des services administratifs provinciaux et celle des directions générales de l'U. M. et du B. C. K. ont favorisé le développement de l'industrie et du commerce d'Élisabethville, mais ce sont surtout les événements mondiaux qui ont provoqué

l'essor économique. Cependant les entreprises nées de circonstances particulières se sont maintenues parce qu'elles étaient parvenues à un rendement capable de réduire le prix de revient, leur permettant ainsi d'étendre leur marché au-delà du Haut-Katanga. Depuis 1940, les chiffres de production ne cessent d'augmenter et le nombre des industries s'accroît également. Les nouvelles entreprises s'installent à Élisabethville parce que connexes des premières industries ou attirées par le développement industriel déjà acquis. L'industrie d'Élisabethville continue à se développer, on peut faire confiance à l'avenir.

On peut dire qu'Élisabethville est un organisme urbain complet. Si elle est encore en pleine crise de croissance physique et psychologique, surtout par l'évolution de la population indigène, elle a cependant dépassé l'âge critique où elle dépendait totalement de l'industrie métallurgique et son économie est consolidée par un important développement industriel et commercial. En cinquante ans, Élisabethville a atteint dans sa vie de ville coloniale un stade qui peut être considéré comme celui de la maturité.

TABLEAU 1*a*. — *Élisabethville.*

Mouvement immobilier.

Années	Ventes et cessions									
	Tot.	Superficies totales	Urbaines				Suburbaines			
			Entre particuliers		Domaine et C. S. K.		Entre particuliers		Domaine et C. S. K.	
			Nombre	Superficie	Nombre	Superficie	Nombre	Superficie	Nombre	Superficie
		ha a ca		ha a ca		ha a ca		ha a ca		ha a ca
1941([1])	39	24.12.12	20	3.33.50	10	48.26	8	6.39.08	1	13.91.28
1942	176	1879.56.12	80	15.30.03	35	7.80.52	55	1693.51.48	6	162.94.09
1943	180	869.43.42	82	72.47.78	32	4.35.04	47	439.18.70	19	353.41.90
1944	127	376.45.63	68	11.69.35	23	3.50.55	25	311.16.89	11	50.08.84
1945	198	237.86.43	103	14.93.92	7	1.04.87	80	112.60.12	8	109.27.52
1946	271	1704.72.71	134	19.36.33	21	4.48.06	108	861.10.86	8	819.77.76
1947	257	2050.64.99	89	13.55.18	7	1.24.96	156	1812.23.36	5	223.61.49
1948	354	1145.81.43	200	227.69.74	14	13.42.89	138	888.29.46	2	16.39.34
1949	481	2073.37.90	265	469.14.26	75	30.47.94	133	1057.59.83	8	516.15.87
1950	463	2095.06.72	275	127.45.48	31	14.22.89	152	1927.84.89	5	25.53.46
1951([2])	370	5352.38.10	273	178.33.98	32	143.11.00	61	4814.07.00	4	216.86.12
Totaux	2916	17809.45.57	1589	1153.29.55	287	224.16.98	963	13924.01.37	77	2507.97.67

([1]) Du 20-9-1941 au 31-12-1941 ([2]) Du 1-1-1951 au 20-9-1951.

TABLEAU 1*b*. — *Élisabethville*.

Mouvement immobilier.

Années	LOTISSEMENTS					
	PARTICULIERS				C. S. K.	
	Urbain		Suburbain		Urbain-Suburbain	
	Nombre	Superficie	Nombre	Superficie	Nombre	Superficie
	Avant / Après	ha a ca	Avant / Après	ha a ca	Avant / Après	ha a ca
1941 (1)	1 /3	30.26	néant	néant	2 /13	96.86.00
1942	néant	néant	2 /18	48.81.55	néant	néant
1943	néant	néant	néant	néant	1 /11	21.20.63
1944	néant	néant	2 /13	49.81.89	néant	néant
1945	3 /6	1.15.08	7 /43	26.49.43	1 /10	29.23.49
1946	néant	néant	5 /54	468.99.46	néant	néant
1947	3 /12	69.23	7 /116	143.01.81	3 /127	23.29.83
1948	5 /24	22.19.10	9 /100	119.20.50	1 /150	21.80.92
1949	11 /180	109.77.32	7 /220	375.30.42	2 /84	49.77.77
1950	5 /74	14.13.80	11 /226	952.16.83	1 /2	27.00.00
1951 (2)	13 /110	53.67.88	6 /25	73.21.10	3 /296	47.82.74
Totaux	42 /409	201.92.67	56 /815	2257.02.99	14 /693	317.01.38

(1) Du 20-9-1941 au 31-12-1941.
(2) Du 1-1-1951 au 20-9-1951.

TABLEAU 2*a*. — *Population blanche d'Élisabetville.*

Nationalités	1923	1928			1931			1934			1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
		Élis.	Lub.	Tot.	Élis.	Lub.	Tot.	Elis.	Lub.	Tot.								
Belgique	1.339	1.347	439	1.786	1.771	344	2.115	1.294	183	1.477	3.755	3.588	3.578	4.425	5.004	5.167	5.930	6.519
Allemagne	1	1		1				1		1	6	8	8	2	1	3	3	2
U. S. A.	15	14		14	14		14	8		8	7	8	12	20	26	24	19	27
Il. Brit.	295	150	12	162	125	3	128	71		71	149	178	181	242	181	208	202	176
Canada					2		2								1			
Danemark	8	1		1	7		7	11		11	4		1		1			2
Espagne	4	1		1	1	2	3	1		1	9	3	4	5	4	5	10	4
France	24	33	10	43	53	10	63	33		33	76	75	71	70	87	107	98	114
Gd Duché	20	13	2	15	24	7	31	9		9	24	38	39	45	41	45	39	59
Grèce	124	64	8	72	95	1	96	98	4	102	235	219	254	272	320	322	337	364
Hollande	9	14	2	16	19	1	20	11		11	25	13	19	23	25	21	25	24
Italie	252	302	16	318	299	18	317	416	5	421	724	731	761	760	748	779	767	792
Norvège												1	1					
Pologne	7				2		2	1		1	39	38	27	22	16	21	29	25
Portugal	10	22		22	16		16	12		12	127	109	122	124	95	93	101	83
Roumanie	8	14	1	15	8		8	1		1	3		2	8	10	8	9	6
Russie	22	6	3	9	10	2	12	4		4	12	8	9	5	4	11	6	
Yougoslavie		1		1	1		1				1	1	1					
Suède		6		6	5		5					5	4	2	2	3		
Suisse	13	18		18	36		36	10		10	33	15	24	30	25	34	37	56
Sud-Afric. voir I. Br.		76	14	90	88		88	62		62	27	26	30	v.I.Br.	41	40	36	74
Turquie		4		4	10		10	9		9	53	68	66	59	37	44	28	23
Divers	14	13		13	16		16	27		27	127	106	145	125	100	120	150	97
Asiatiques	25										22	26	34	36	?	?	?	12
Total Belges	1.339	1.347	439	1.786	1.771	344	2.115	1.294	183	1.477	3.755	3.588	3.578	4.425	5.004	5.167	5.930	6.519
Total Étrangers	851	753	68	821	831	44	875	785	9	794	1.703	1.676	1.815	1.851	1.766	1.888	1.886	1.940
Total général	2.190	2.100	507	2.607	2.602	388	2.990	2.079	192	2.271	5.458	5.264	5.393	6.276	6.770	7.055	7.826	8.459
Pourcentage d'étrangers par rapport au total de la population blanche.	38,7 %			31,4 %			29,2 %			34,9 %	31,2 %	31,8 %	33,5 %	29,4 %	26 %	26,7 %	24,2 %	22,9 %

TABLEAU 2*b*. — *Élisabethville.*
Répartition de la population blanche
par nationalités et catégories au 3 janvier 1955.

I. — Agents d'État
II. — Agents d'entreprises
III. — Colons
IV. — Missionnaires
V. — Sans profession

	I	II	III	IV	V	*Totaux*	
Belges	634	1.804	722	126	5.127	8.414	76,4 %
Allemands		2		1	1	4	
Apatrides		12	12		23	47	
Argentins			1			1	
Autrichiens		1	2		2	5	
Brésiliens			1		1	2	
U. S. A.		4	1	16	18	39	
Danois		2			3	5	
Égyptiens		9	4		16	29	
Espagnols		1	2		1	4	
Esthoniens			1		3	4	
Hongrois		3	4		15	22	
Britanniques	2	37	32	4	125	200	1,8 %
Israélien	1	5	5		15	26	
Lettons		1			1	2	
Libanais		3			1	4	
Polonais		5	5			10	
Roumains			1			1	
Français		65	22		105	192	1,7 %
Suédois		1			1	2	
Tchèques			2			2	
Turcs		2	6		12	20	
Grecs	1	77	152	1	290	521	4,7 %
Italiens	3	142	252	3	603	1.003	9,1 %
Néo-Zélandais		1			2	3	
Luxembourgeois	9	10	8	1	30	58	
Néerlandais		24	5	1	40	70	
Portugais		37	24		65	126	1,1 %
Suisses		32	6	4	51	93	
Sud-Africains		20	8	3	66	97	
Totaux	650	2.300	1.278	160	6.617	11.006	
	6 %	21 %	11 %	1 %	61 %		

TABLEAU 3. — *Population blanche d'Élisabethville.*

I. — Fonctionnaires et agents de la colonie
II. — Missionnaires : *a)* catholiques, *b)* protestants
III. — Agents de sociétés ou de commerce
IV. — Particuliers, colons commerçants établis à leur compte
V. — Femmes autres que missionnaires
M. — Mariés.
C. — célibataires

Élisabethville 1934

	G.	F.	T.
- 1 an	25	18	43
1- 3 ans	44	46	90
3- 7	88	68	156
7-15	94	107	201
15-18	17	12	29
	268	251	519

	I		II				III		IV		V		T
	M	C	H	F	H	F	M	C	M	C	M	C	
			a		b								
18-20 ans								4		12	6	14	36
20-25			2		1	1		21	1	34	52	16	128
25-45	105	20	13	33	1		261	82	138	141	430	30	1254
45 et +	16	4	5	15		1	36	8	107	41	80	21	334
	121	24	20	48	2	2	297	115	246	228	568	81	1752
	145		68		4		412		474		649		
			72										

Élisabethville 1936

	G.	F.	T.
- 1 an	21	14	35
1-3 ans	34	40	74
3- 7	99	79	178
7-15	122	115	237
15-18	14	27	41
	290	275	565

TABLEAU 3. — *Population blanche d'Élisabethville (suite).*

	I		II				III		IV		V		T
			a		b								
	M	C	H	F	H	F	M	C	M	C	M	C	
18-20 ans								1		14	4	7	26
20-25			4					12		27	39	19	101
25-45	98	21	13	32	3		273	81	98	98	422	46	1185
45 et +	9	4	7	18			51	5	93	55	94	23	359
	107	25	24	50	3		324	99	191	194	559	95	1671
	132		74		3		423		385		654		
			77										

Élisabethville 1944

	G.	F.	T.
- 1 an	18	25	43
1- 3 ans	153	141	294
3- 7	179	222	401
7-15	304	319	623
15-18	93	94	187
	747	801	1548

	I		II				III		IV		V		T
	M	C	H	F	H	F	M	C	M	C	M	C	
			a		b								
18-20 ans		17						16		12	11	53	109
20-25	3	27					3	48	1	18	72	57	229
25-45	189	35	24	21	1		590	282	180	133	938	59	2452
45 et +	83	9	9	33	2	2	329	52	188	68	305	49	1129
	275	88	33	54	3	2	922	398	369	231	1326	218	3919
	363		87		5		1320		600		1544		
			92										

Élisabethville 1947

	G.	F.	T.
- 1 an	58	59	117
1- 3 ans	143	130	273
3- 7	199	190	389
7-15	333	401	734
15-18	108	177	225
	841	897	1738

TABLEAU 3. — *Population blanche d'Élisabethville (suite).*

	I		II				III		IV		V		T
	M	C	H	F	H	F	M	C	M	C	M	C	
18-20 ans								10		24	88	48	90
20-25	5	4					38	51	15	68	159	88	428
25-45	194	20	45	39	10	7	547	173	246	156	970	141	2548
45 et +	88	9	23	32	2	2	340	49	390	37	402	114	1438
	287	33	68	71	12	9	925	283	551	335	1539	391	4504
	320		139		21		1208		886		1930		
			160										

	G.	F.	T.
- 1 an	94	78	172
1- 3 ans	240	183	423
3- 7	340	338	678
7-15	418	441	859
15-18	121	146	267
	1213	1186	2399

Élisabethville 1950

	I		II a		II b		III		IV		V		T
	M	C	H	F	H	F	M	C	M	C	M	C	
18-20 ans		1						30		33	19	77	160
20-25	10	3	1	1	1		28	59	9	49	191	74	426
25-45	251	18	34	20	5	4	809	123	310	77	1325	107	3083
45 et +	128	6	10	41	3	1	408	28	359	56	618	67	1725
	389	28	45	62	9	5	1245	240	678	215	2153	325	5394
	417		107		14		1485		893		2478		
			121										

Tableau 4. — *Population blanche d'Élisabethville.*

a) *Répartition par âge en pourcentage de la population blanche d'Élisabethville.*

	1-18 ans	18-20 ans	20-25 ans	25-45 ans	45 ans et +
1934	23 %	1,5 %	5,5 %	55 %	14,5 %
1936	25 %	1 %	4,5 %	53 %	16 %
1944	28 %	2 %	4 %	44,5 %	20,5 %
1947	27,5 %	1,5 %	6,5 %	40,5 %	23 %
1950	30 %	2 %	6 %	39,5 %	22 %

b et *c)*
I. — fonctionnaires et agents de la colonie
II. — missionnaires : *a)* catholiques, *b)* protestants
III. — agents de sociétés ou de commerce
IV. — particuliers, colons commerçants établis à leur compte
V. — femmes autres que missionnaires

b) *Occupations en pourcentage de la population âgée de plus de 18 ans.*

	I	II	III	IV	V
1934	8 %	4 %	23,5 %	27 %	37 %
1936	8 %	5 %	25 %	23 %	39 %
1944	9 %	2 %	34 %	15 %	39 %
1947	7 %	3,5 %	27 %	19,5 %	43 %
1950	8 %	2 %	28 %	15 %	45 %

c) *Occupations en pourcentage de la population âgée de plus de 18 ans moins les femmes autres que missionnaires.*

	I	II	III	IV
1934	13 %	6,5 %	37 %	43 %
1936	13 %	7,5 %	41,5 %	38 %
1944	15 %	4 %	56 %	25 %
1947	12 %	6 %	46 %	34 %
1950	14 %	4 %	51 %	31 %

TABLEAU 5. — *Agents de l'U. M. avec leurs femmes et enfants et pourcentages par rapport à la population blanche de la ville.*

	Élisabethville	
1934	504	22 %
1935	495	21 %
1936	512	23 %
1937	508	23 %
1938	590	20 %
1939	588	17 %
1940	637	15 %
1941	751	16 %
1942	809	15 %
1943	845	15 %
1944	860	16 %
1945	807	15 %
1946	640	12 %
1947	907	14 %
1948	948	14 %
1949	939	13 %
1950	916	12 %

TABLEAU 6. — *Population indigène d'Élisabethville.*

1923 (estimation)				
Cité indigène	3.200			
Domestiques et leur famille	3.000			
Militaires et leur famille	1.750			
Artisans	150			
Travailleurs dans les fermes	750			
Hospitaliers et détenus	600			
Camp Union Minière	3.290			
Camp C. F. K.	500			
Camp B. T. K.	500			
Camp Corréa	500			
Camp Robert Williams	250			
	13.990			
1924	H.	F.	E.	T.
Cité indigène	1.930	976	515	3.421
1925				
Cité indigène				4.899

TABLEAU 6. — *Population indigène d'Élisabethville (suite).*

	H.	F.	E.	T.
1929-30				
Karavia	159	164	366	689
Luano	125	119	267	511
Kiswishi	58	68	150	276
Quartiers ruraux	342	351	783	1.476
1932				
Cité indigène	3.879	2.065	1.211	7.155
Karavia	169	178	285	632
Luano	157	164	215	536
Kiswishi	100	106	115	321
Kilobelobe	134	136	209	479
Quartiers ruraux	560	584	824	1.968
1933				
C. E. C.	3.261	1.768	1.421	6.450
Karavia	279	257	334	879
Luano	187	169	221	577
Kiswishi	116	107	115	338
Kilobelobe	214	197	272	683
Quartiers ruraux	796	730	942	2.468
1934				
C. E. C.	3.148	1.751	1.383	6.282
Karavia	289	255	332	876
Luano	192	147	188	527
Kiswishi	141	111	135	387
Kilobelobe	216	201	282	699
Quartiers ruraux	838	714	937	2.489
1935				
C. E. C.	3.651	2.290	1.348	7.289
Karavia	293	263	378	938
Luano	238	216	282	736
Kiswishi	152	123	147	422
Kilobelobe	195	172	364	731
Quartiers ruraux	878	774	1.171	2.827

TABLEAU 6.—*Population indigène d'Élisabethville (suite).*

	H.	F.	E.	T.
Camp de Police	133	90	17	240
Camp C. F. K.	1.056	639	495	2.190
Camp U. M.	1.530	702	913	3.145
Camp Force Publique	756	323	216	1.295
Détenus prison	329	9		338
Travailleurs, *boys*, etc.	4.185	2.747	1.747	8.679
Ville européenne	7.989	4.510	3.388	15.887
1936				
C. E. C.	5.902	4.333	784	11.019
Karavia	233	248	396	877
Luano	204	188	320	712
Kiswishi	159	161	193	513
Kilobelobe	228	228	179	635
Quartiers ruraux	824	825	1.088	2.737
1937				
C. E. C.	5.650	4.200	1.462	11.312
Karavia	220	240	390	850
Luano	189	180	324	693
Kiswishi	150	162	192	504
Kilobelobe	225	220	172	617
Quartiers ruraux	784	802	1.087	2.664
1938				
C. E. C.	7.893	5.207	2.353	15.453
Quartiers ruraux	675	688	1.101	2.749
1939				
C. E. C.	3.908	2.660	2.617	9.185
Karavia	186	224	368	778
Luano	130	167	275	572
Kiswishi	96	107	162	365
Kilobelobe	177	219	338	734
Quartiers ruraux	589	717	1.143	2.449

TABLEAU 6.—*Population indigène d'Élisabethville (suite).*

1940	H.	F.	E.	T.
C. E. C.	3.347	2.297	2.657	8.301
Karavia	183	219	236	638
Luano	124	131	249	504
Kiswishi	80	72	130	282
Kilobelobe	124	131	249	504
Quartiers ruraux	511	553	864	1.928
1941				
C. E. C.	4.050	2.995	3.606	10.651
Karavia	208	251	434	893
Luano	134	162	295	591
Kiswishi	109	113	186	408
Kilobelobe	213	237	435	885
Quartiers ruraux	664	763	1.350	2.777
Camp de Police	150	95	58	303
Camp B. C. K.	1.441	726	643	2.810
Camp U. M.	2.376	1.341	1.624	5.341
Camp Force Publique	802	451	351	1.604
Camp Trabeka	182	81	108	371
Boys en ville	2.470	1.478	1.553	5.501
Boys des fermes	2.344	1.011	705	4.060
Divers	920	512	594	2.026
Total en dehors du C. E. C.	10.685	5.695	5.636	22.016
1942				
C. E. C.	4.604	3.495	3.922	12.021
Karavia	197	224	415	836
Luano	115	150	266	531
Kiswishi	115	100	160	375
Kilobelobe	179	197	352	728
Quartiers ruraux	606	671	1.193	2.470
1943				
C. E. C.	5.621	4.199	5.083	14.903
Karavia	196	252	436	884
Luano	108	121	227	456
Kiswishi	110	91	175	376
Kilobelobe	248	280	530	1.058
Quartiers ruraux	662	744	1.368	2.774

TABLEAU 6. —*Population indigène d'Élisabethville (suite).*

	H.	F.	E.	T.
Camp Police	162	102	75	339
Camp B. C. K.	1.822	1.046	1.163	3.931
Camp U. M.	3.411	2.251	2.800	8.462
Camp F. P.	1.170	604	546	2.320
M. O. I. colonie	541	204	232	977
Boys	2.833	1.729	1.294	5.856
Boys des fermes	2.824	1.479	1.629	5.932
Total en dehors du C. E. C.	12.763	7.415	7.639	27.817
1944				
C. E. C.	6.192	4.681	5.676	16.549
Karavia	194	217	440	851
Luano	117	145	230	492
Kiswishi	106	101	182	389
Kilobelobe	252	290	520	1.062
Quartiers ruraux	669	753	1.372	2.794
1945				
C. E. C.	7.535	5.758	6.828	20.121
Karavia	190	224	452	866
Luano	138	158	246	542
Kiswishi	124	129	220	473
Kilobelobe	256	229	508	993
Quartiers ruraux	708	740	1.426	2.874
1946				
C. E. C.	8.092	6.154	7.580	21.826
Karavia	190	293	462	891
Luano	135	146	426	707
Kiswishi	123	116	177	416
Kilobelobe	173	191	393	757
Quartiers ruraux	621	692	1.458	2.771
Camp de Police	305	164	124	593
Camp F. P.	1.244	528	429	2.201
Camp U. M.	2.934	2.133	3.648	8.715
Camp B. C. K.	1.791	1.103	1.351	4.245
Domestiques et divers	6.684	3.027	2.079	11.780
M. O. I. agricole	3.953	2.534	1.856	8.343
Zone suburbaine	2.190	1.109	1.624	4.923
Total en dehors du C. E. C.	19.101	10.598	11.104	40.803

TABLEAU 6. — *Population indigène d'Élisabethville (suite).*

1947	H.	F.	E.	T.
C. E. C.	9.462	7.011	9.558	26.031
Karavia	215	287	536	1.038
Luano	142	146	397	685
Kiswishi	125	120	264	449
Kilobelobe	176	223	414	813
Quartiers ruraux	658	776	1.551	2.985
1948				
C. E. C.	12.308	9.587	11.591	33.486
Karavia	206	311	547	1.064
Luano	132	157	276	565
Kiswishi	134	151	288	573
Kilobelobe	185	240	343	768
Quartiers ruraux	657	859	1.454	2.970
1949				
C. E. C.	13.333	10.683	14.362	38.378
Quartiers ruraux	660	907	1.734	3.301
1950				
C. E. C.	14.311	11.306	15.839	41.456
Karavia	197	313	589	1.099
Luano	133	175	329	637
Kiswishi	141	145	335	621
Kilobelobe	174	264	510	948
Quartiers ruraux	645	897	1.763	3.305
Camp U. M.	2.502	1.963	3.919	8.384
Camp B. C. K.	2.356	1.751	3.044	7.151
Camp Trabeka	248	164	288	700
Camp Militaire	1.115	613	619	2.347
Police Territoriale	442	227	308	977
Fermes de la ville	2.867	1.363	1.793	6.023
Domestiques et divers	9.031	7.500	8.685	25.216
Total en dehors du C. E. C.	18.561	13.581	18.656	50.798
1951				
C. E. C. quartiers urbains	17.842	13.613	20.750	52.237
quartiers ruraux	608	798	1.426	2.832
En dehors du C. E. C.	17.388	11.535	17.090	46.013

TABLEAU 6. — *Population indigène d'Élisabethville. (suite)*

1952	H.	F.	E.	T.
C. E. C. quartiers urbains	19.476	15.194	26.562	61.232
quartiers ruraux	543	698	968	2.309
Camps : industrie, commerce	7.522	5.398	10.495	23.415
Domestiques	3.410	2.136	2.786	8.332
F. P. et Police	1.762	1.022	1.156	3.940
M. O. I. agricole	4.246	1.970	2.800	9.016
Total en dehors du C. E. C.	16.940	10.526	17.237	44.703
1953				
C. E. C. (quart. urb. et rur.)	20.218	17.335	30.186	67.729
En dehors du C. E. C.	17.782	11.293	18.939	48.014
1954				
C. E. C. quartiers urbains	21.358	19.324	31.276	71.958
quartiers ruraux	545	618	851	2.014
En dehors du C. E. C.	16.618	10.957	20.464	48.039

TABLEAU 7. — *Élisabethville.*
Répartition de la population totale hors milieu coutumier.

	Total	*Ville*	*C. E. C.*	*Quart. ruraux*
1923	13.990	77 %	23 %	
1935	26.003	61 %	28 %	11 %
1941	35.444	62 %	29 %	8 %
1942	41.311	65 %	29 %	6 %
1943	45.594	61 %	33 %	6 %
1944	55.457	64 %	30 %	5 %
1945	62.165	63 %	32 %	5 %
1946	64.597	62 %	34 %	4 %
1947	72.149	60 %	36 %	4 %
1948	88.669	59 %	38 %	3 %
1949	92.795	55 %	41,5 %	3,5 %
1950	95.559	53 %	43,5 %	3,5 %
1951	101.050	45 %	55 %	
1952	108.144	41 %	56 %	3 %
1953	105.743	36 %	64 %	
1954	122.011	39 %	59,5 %	1,5 %

Tableau 8. — *Élisabethville.*
Proportion hommes/femmes indigènes.

	C. E. C. Quartier Central	*C. E. C. Quartiers Ruraux*	*En dehors du C.E.C.*	*Camps*	*Boys*
1924	2				
1932	1,9	0,96			
1933	1,85	1,1			
1934	1,8	1,2			
1935	1,6	1,1	1,7	1,95	1,5
1936	1,3	1			
1937	1,3	0,95			
1938	1,5	1			
1939	1,4	0,82			
1940	1,4	0,95			
1941	1,3	0,88	1,8	1,8	1,7
1942	1,3	0,90			
1943	1,3	0,88	1,7	1,6	1,6
1944	1,3	0,88			
1945	1,3	0,95			
1946	1,3	0,89	1,9	1,6	2,2
1947	1,3	0,85			
1948	1,3	0,75			
1949	1,25	0,73			
1950	1,25	0,72	1,33	1,4	1,2 (domestiques
1951	1,2		1,5		et camps divers)
1952	1,25	0,77	1,6	1,4	1,6
1953	1,2		1,5		
1954	1,1	0,88	1,5		

TABLEAU 9. — *Élisabethville.*
Proportion enfants/femmes indigènes.

<table>
<tr><th></th><th>C. E. C. Quartier Central</th><th>C. E. C. Quartiers Ruraux</th><th>En dehors du C. E. C.</th><th>Camps</th><th>Boys</th></tr>
<tr><td>1924</td><td>0,53</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1932</td><td>0,58</td><td>1,4</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1933</td><td>0,81</td><td>1,3</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1934</td><td>0,79</td><td>1,3</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1935</td><td>0,59</td><td>1,4</td><td>0,72</td><td>0,95</td><td>0,6</td></tr>
<tr><td>1936</td><td>0,18</td><td>1,3</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1937</td><td>0,35</td><td>1,2</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1938</td><td>0,45</td><td>1,6</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1939</td><td>0,95</td><td>1,6</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1940</td><td>1,1</td><td>1,5</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1941</td><td>1,2</td><td>1,8</td><td>0,99</td><td>1,05</td><td>1,1</td></tr>
<tr><td>1942</td><td>1,1</td><td>1,8</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1943</td><td>1,2</td><td>1,8</td><td>1,1</td><td>1,1</td><td>0,7</td></tr>
<tr><td>1944</td><td>1,2</td><td>1,8</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1945</td><td>1,2</td><td>1,9</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1946</td><td>1,2</td><td>2,1</td><td>1,1</td><td>1,4</td><td>0,9</td></tr>
<tr><td>1947</td><td>1,3</td><td>2</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1948</td><td>1,1</td><td>1,7</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1949</td><td>1,4</td><td>1,9</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1950</td><td>1,4</td><td>1,95</td><td>1,34</td><td>1,7</td><td>1,1 (domestiques et camps divers)</td></tr>
<tr><td>1951</td><td colspan="2">1,5</td><td>1,5</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1952</td><td>1,7</td><td>1,4</td><td>1,6</td><td>1,9</td><td>1,3</td></tr>
<tr><td>1953</td><td colspan="2">1,7</td><td>1,6</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>1954</td><td>1,6</td><td>1,3</td><td>1,8</td><td></td><td></td></tr>
</table>

Tableau 10. — *Élisabethville.* *Taux de natalité au centre extra-coutumier.*

	Quartier Central	*Quartiers Ruraux*	*Ensemble C. E. C.*
1929	15 ‰		
1932	18 ‰		
1940			11 ‰
1941			15 ‰
1942			21 ‰
1943			20 ‰
1945			21 ‰
1946			24 ‰
1949	38 ‰	22 ‰	30 ‰

Tableau 11. — *Main d'œuvre indigène* (1954).

a) *Répartition des travailleurs suivant la branche de leur activité* Ville & C. E. C.

Agriculture	Mines	Industrie	Commerce	Transport	Bâtiment	Bureaux	Divers	Total
2.746	902	10.656	3.316	4.355	4.397	1.516	8.072	35.960
7,6 %	2,5 %	30 %	9,2 %	12,2 %	12,2 %	4,2 %	22,1 %	

b) *Suivant leur situation familiale.*

Célibataires	Mariés vivant seuls	Mariés vivant avec épouses	Polygames
10.454	387	24.949	170
29 %	1 %	69,5 %	0,5 %

Tableau 12. — *L'Union Minière et le Commerce du Katanga.*

	Achats locaux	*Entreprises*	*Total*
1932	15.600.000	5.900.000	21.500.000
1933	9.700.000	3.600.000	13.300.000
1934	14.000.000	5.200.000	19.200.000
1935	15.700.000	6.200.000	21.900.000
1936	19.100.000	9.000.000	28.000.100
1937	44.800.000	25.000.000	69.800.000
1938	34.400.000	16.600.000	51.000.000
1939	38.600.000	15.700.000	54.300.000
1940	43.800.000	22.200.000	66.000.000
1941	55.300.000	18.600.000	73.900.000
1942	100.000.000	33.000.000	133.000.000
1943	102.500.000	37.500.000	140.000.000
1944	161.100.000	44.000.000	205.600.000
1945	155.500.000	41.500.000	197.000.000
1946	191.200.000	72.000.000	263.200.000

TABLEAU 13. — *Élisabethville.*
Industries, artisanat, commerces et professions libérales.

	1918	*1928*	*1940*	*1950*
Carrières	3		1	22
Concassage			1	5
Forges	1			2
Coupes de bois		8	7	21
Transformation du tabac		1	1	2
Huileries		1	2	9
Minoteries	1		1	5
Ateliers de réparation autos	1	9	12	21
Ateliers de réparation vélos	4	3	7	16
Ateliers mécaniques	2		8	11
Briqueteries	1	11	2	18
Céramique				1
Fours à chaux		1	1	2
Objets en béton				2
Entrepreneurs	14	17	9	16
Scieries mécaniques			1	17
Menuiseries	2	6	12	28
Plomberies (sanitaires)	1	1	5	10
Peinture décoration	2	2	5	10
Usines textiles				3
Fabrication de sac de jute				1
Ateliers de confection				6
Tailleurs, modistes		3	13	31
Tanneries				2
Cordonniers	2	2	10	12
Produits pharmaceutiques	1	2	1	3
Savonneries		1	6	5
Couleurs et vernis				1
Parfums				3
Bougies				2
Installations électriques		1	3	12
Radio, bobinage			2	7
Laiteries			2	26
Beurreries			4	4
Fromageries			1	2
Brasseries		1	1	1
Eau gazeuse	2	7	5	7
Frigo			2	8
Glace artificielle		2	1	4

./..

Tableau 13 *(suite)*.

	1918	*1928*	*1940*	*1950*
Boucheries, charcuteries	3	3	7	12
Boulangeries, pâtisseries	4	6	15	16
Hôtels			11	14
Restaurants	9	13	9	6
Cafés, bars	17	7	?	?
Blanchisseries	2	1	1	3
Cinémas	1	1	2	5
Coiffeurs	2	1	?	13
Fabrication de valises				3
Horlogeries, bijouteries	1	3	5	7
Imprimeries, librairies	2	1	3	7
Ateliers de reliure			2	3
Mécanographie			1	4
Photographes	1	1	3	5
Sculpteurs				2
Assurances		4	7	13
Transports automobiles	1	12	7	25
Commerces général	4	8	18	48
Épiceries pour européens	11	28	17	22
Commerces pour indigènes			66	111
Commerces de vivres »	50	57	30	83
Agents d'affaires	9	14		11
Banques		4	4	4
Architectes		2	4	11
Avocats			4	16
Médecins			3	15
Dentistes			2	9
Comptables (experts)	1		2	7
Publicité				2
Agents en douane	1		3	5
	156	245	352	840

TABLEAU 14a. — *Élisabethville. Production industrielle.*

HUILES
(tonnes)

	Arachides	*Palmistes*	*Coton*	*Maïs*	*Ricin*	*Sésame*
1940	315	600	568	53	12	—
1941	300	608	156	54	25	56
1942	380	1.036	286	62	94	—
1943	500	1.908	649	56	180	13
1944	1.630	2.332	995	48	205	20
1945	1.424	3.772	941	50	424	177
1946	2.470	5.671	925	25	440	280
1947	3.623	7.132	1.177	—	236	328
1948	3.851	9.300	1.250	—	310	275
1949	5.606	7.822	1.200	—	263	125
1950	2.935	6.640	1.600	—	269	—
1953	3.224	3.457	1.489	—	104	—
1954	1.365	3.735	1.582	—	—	—

TOURTEAUX
(tonnes)

1940	—	—	—	—	—
1941		1.331	679	560	32
1942	450	1.568	1.435	690	120
1943	414	3.102	2.695	720	245
1944	2.143	3.513	3.762	660	270
1945	2.311	5.400	3.365	650	673
1946	3.299	7.312	5.699	263	558
1947	4.470	10.275	4.355	—	376
1948	4.215	12.133	4.907	—	—
1949	7.322	10.259	4.767	—	20
1950	4.358	8.425	5.700	—	210
1953	3.788	5.021	5.047	—	—
1954	1.910	4.881	4.323	—	—

FABRICATION DE TABAC ET CIGARETTES

1940	—
1941	4.500.000
1942	6.591.000
1943	103.000.000
1944	150.000.000
1945	273.560.000
1946	180.000.000
1947	319.000.000
1948	669.888.000
1949	900.000.000
1950	1.026.000.000

FABRICATION DE SAVON
(tonnes)

1940	1.483
1941	1.599
1942	1.698
1943	1.554
1944	1.967
1945	2.694
1946	2.416
1947	2.176
1948	1.937
1949	2.064
1950	2.522
1953	2.691
1954	3.678

Tableau 14*a*. — *Élisabethville. Production industrielle (suite).*

Bière (*litres*)		Eau gazeuse (*litres*)	
1940	1.278.600	1940	340.000
1950	11.172.545	1950	407.550
1954	15.752.000	1954	1.209.100

Tableau 14*b*. — *Élisabethville.*

Production de la laiterie.

			Fromage						
	Beurre kg	Lait l.	Dbl. crème kg	Blanc kg	Katanga kg	Crème Kat. kg	Crème l.	Lait écrémé l.	Lait battu l.
1932	5.050	101.000		2.880					
1934	6.650	74.834		1.323					
1935	13.771	93.142		1.667					
1936	23.004	85.693	3.018	1.570	2.641		1.789		
1937	28.279	77.298	3.291	1.497	3.343		1.888		
1938	30.087	99.313	3.250	2.235	3.019		2.708		
1939	40.728	124.011	2.972	2.928	1.750		3.179		
1940	41.250	175.726	3.714	3.970	1.450		4.021	8.016	
1941	45.520	223.685	4.744	5.642	2.351		6.349	36.982	
1942	59.057	214.530	5.444	7.543	3.573		6.417	39.361	
1943	59.467	286.217	6.575	8.537	20.430		4.473	31.491	
1944	55.044	374.239	9.103	11.108	41.408		3.837	18.310	
1945	55.435	448.738	10.539	8.772	60.304			15.388	
1946	68.895	354.770	7.661	4.898	59.188	9.139	3.072	111.801	
1947	69.457	330.343	8.292	3.061	54.050	6.914	7.724	333.341	
1948	81.113	378.753	8.987	4.688	43.241	2.314	12.037	537.214	377.752
1949	86.487	422.064	9.448	6.274	24.066	3.249	13.349	485.850	375.726
1950	102.102	481.508	8.760	5.955	23.079	2.159	14.230	519.668	414.120
1951	95.423	585.659	9.450	9.692	23.367	1.281	14.980	583.767	512.942
1952	84.119	497.974	9.740	15.995	19.979	697	16.057	633.514	373.659
1953	78.874	584.910	98.281	20.900	15.419		17.667	889.570	194.310
1954	170.262	689.340	98.281	68.979	5.684		15.569	1.291.368	226.595

TABLEAU 15. — *Mouvement des abattoirs d'Élisabethville* (1940-1950).

ANNÉE	BOVIDÉS ADULTES (têtes)	VEAUX	OVIDÉS CAPRIDÉS	SUIDÉS	SOLIPÈDES	IMPORTAT. (tonnes)
1940	2.618	1.592	333	2.160	—	247
1941	3.084	1.711	387	2.641	—	450
1942	3.019	1.967	700	3.241	—	750
1943	3.058	1.901	878	3.992	—	1.200
1944	4.492	1.893	883	4.725	3	679
1945	2.370	1.705	860	4.865	—	1.800
1946	1.929	1.333	1.171	4.153	4	2.100
1947	2.511	1.951	784	5.473	41	2.470
1948	2.527	2.370	400	6.568	113	2.004
1949	2.027	1.882	810	6.801	11	2.266
1950	2.753	2.041	649	7.460	137	2.284

A noter que la viande importée par le commerce d'Élisabethville, est répartie entre plusieurs centres de la Province du Katanga ; il n'est pas possible de donner le tonnage consommé dans la Ville d'Élisabethville, elle-même.

Poisson de Kasenga livré à Élisabethville [1].

ANNÉE	POISSON FRAIS (tonnes)	POISSON FUMÉ (tonnes)
1940	890	700
1941	1.500	500
1942	1.600	655
1943	1.564	374
1944	1.520	370
1945	1.199	530
1946	1.483	347
1947	1.935	558
1948	3.500	443
1949	3.250	680
1950	3.097	600

[1] De ces tonnages il y a lieu de soustraire 500 tonnes environ de poisson fumé exporté au Kasai et 100 tonnes de poisson frais exporté en Rhodésie ; la différence représente le tonnage de poisson livré au commerce à Élisabethville.

TABLEAU 15 *(suite). — Maïs et Manioc pour le Katanga (tonnes).*

	Maïs		Manioc	
	1940	1950	1940	1950
Ex-Kasai	7.534	23.855	11.503	11.080
Ex-T. D. (1)	869	526	2.451	15.577
Ex-C. F. L. (2)	109	4.002	1	109
Totaux	8.512	28.383	13.955	26.766
Vers la Rhodésie	89	35	393	5.209
Reste au Katanga	8.423	28.348	13.562	21.557

Maïs et manioc pour Élisabethville (exclusivement).

		(tonnes)	
1940	maïs	5.500	
	manioc	8.500	
			14.000
1950	maïs	20.000	
	manioc	15.000	
			35.000

soit une augmentation de 150 % de la consommation.

TABLEAU 16*a*.

Les C. F. L. et B. C. K. ont transporté pendant l'année *1929*, les quantités de vivres ci-après en tonnes, destinées au ravitaillement du Haut-Katanga industriel.

Arachides	875,670
Riz	1.214,75
Haricots	243,5
Huile de palme	2.274,84
Manioc	10.207,9
Poisson	98,5
Maïs et farine de maïs	3.670,3
Sorgho	57,46
Patates douces	1,74
	18.644,670

(1) Chemin de fer Tenke-Dilolo.

(2) Compagnie du Chemin de Fer des Grands Lacs.

Le Kasai intervient pour 6.065 t et la Rhodésie et l'Afrique du Sud pour 10.893 t.

Indépendamment de ceci les quantités de vivres indigènes entrées en transit et réexpédiées vers les mines du N. E. de la Rhodésie du Nord se sont élevées à 648 t en 1929.

TABLEAU 16*b*.

La province de Lusambo, les régions au delà de Port-Francqui, les territoires de Kamina, de Malonga et de Sandoa ainsi que les régions desservies par le C. F. L., ont fourni en *1935* les quantités de produits ci-après en tonnes destinés au ravitaillement du Haut-Katanga industriel.

Maïs	3.445	
Manioc	10.246	
Arachides	684	(non compris 524 t utilisées dans les
Haricots	515	fabriques d'huile)
Huile de palme	1.198	(non compris 1.300 t d'huile de palme
Riz	528	à usage industriel)
Sorgho et millet	211	
Poisson	258	
	17.085 + 1.824 = 18.909.	

Tableau 16*c*.

Commerce interrégional des produits agricoles vers le Haut-Katanga industriel en *1940*.

	Venant du Sankuru-Kasai (B. C. K.)	*Venant du Tenke-Dilolo*	*Venant du C. F. L.*	*Total*
Poisson fumé			432	432
Pommes de terre			353	353
Manioc et farine	9.751	2.451	1	12.203
Maïs et farine	4.282	869	109	5.260
Riz	87,3	205	755	1.047,3
Arachides	631	786	604	2.021
Haricots	325	214	8	547
Palmistes	79		730	809
Huile de palme	14.073		584	14.657
Froment			336	336
Café	48		99	147
Kapok			4	4
Graines de coton	1.827	695	2.256	4.778
Graines de ricin		21	8	29
Oignons			22	22
Sorgho et millet	136	174	62	372
Bois	7.651		436	8.087
Fruits	1.087	1	2	1.090
Miel		135		135
Cire		30		30
Fibre	53			53
Caoutchouc	3			3
Divers		18		18
	40.013,3	5.599	6.801	52.413,3

Poisson de la région du Lualaba	fumé	860	frais	200
Luapula-Moero	et salé	740		890

TABLEAU 17. — *Électricité.*

Ventes en kWh à Élisabethville.

(Renseignements communiqués par la SOLEGEC).

	PRIVÉS	N. ab. (1)	HOTELS MAGASINS DIVERS	INDIGÈNE	F. M. B. T. (2)	F. M. H. T. (3)	TOTAUX
1936	296.713	683	292.751	760	400.141	770.119	1.760.484
1937	362.867	728	351.259	1.780	471.474	1.031.529	2.218.909
1938	443.001	803	419.362	3.082	594.057	1.668.674	3.128.182
1939	535.527	893	472.907	4.240	635.768	1.762.684	3.411.126
1940	697.628	945	543.985	4.377	652.026	1.796.571	3.694.587
1941	880.154	1020	640.885	4.381	753.606	1.775.004	4.054.030
1942	1.110.078	1043	848.380	7.144	916.028	2.086.310	4.967.930
1943	1.220.156	1148	957.798	5.163	996.661	3.016.079	6.195.857
1944	1.368.705	1178	1.056.021	5.644	1.131.126	3.543.663	7.105.159
1945	1.557.366	1245	1.818.950	7.675	1.178.645	4.121.403	8.046.139
1946	1.605.923	1335	1.226.879	10.258	1.420.795	4.713.578	8.977.433
1947	1.812.506	1358	1.339.017	12.764	1.617.598	5.642.491	10.424.376
1948	2.617.331	1508	1.559.854	15.202	1.908.787	7.407.466	13.508.640
1949	3.388.034	1643	1.702.293	19.869	1.302.220	9.564.858	15.977.274
1950	4.595.430	1715	2.155.795	30.373	1.325.754	9.866.306	17.973.658

(Chiffres extraits du Rapport des Affaires économiques de la Province).

	Éclairage	*F. M. B. T.* (2)	*F. M. H. T.* (3)	*Totaux*
1953	11.780.983	2.467.509	16.560.571	30.810.063
1954	13.371.000	2.061.000	18.844.000	35.176.000

(1) Nombre d'abonnés.
(2) Force motrice basse tension.
(3) Force motrice haute tension.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

Acad. r. des Sc. col.	Académie royale des Sciences coloniales
B. B. A.	Banque Belge d'Afrique
B. C. B.	Banque du Congo Belge
B. C. K. ou Bécéka	Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga
Bull. Agric. du C. B.	Bulletin agricole du Congo belge et du Ruanda-Urundi.
Bull. Clim. Ann. du C. B.	Bulletin Climatologique Annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi
C. E. C.	Centre Extra-Coutumier
C. E. P. S. I.	Centre d'Étude des Problèmes Sociaux Indigènes
C. F. K.	Société des Chemins de fer du Katanga
C. F. L.	Compagnie du Chemin de Fer des Grands Lacs
Cofoka	Compagnie Foncière du Katanga
Cobelkat	Société de Colonisation Belge au Katanga
Cpt. Rd. Cgr. Sc. d'Élisabethville	Comptes Rendus des travaux du Congrès Scientifique d'Élisabethville
C. S. K.	Comité Spécial du Katanga
Elakat	Compagnie d'Élevage et d'Alimentation au Katanga
Exforka	Exploitations Forestières de Kakenge
Inst. R. Météor. de Belg.	Institut Royal Météorologique de Belgique
I. R. C. B.	Institut Royal Colonial Belge
Sec. Sc. nat. et méd.	Section des Sciences naturelles et médicales
Sec. Sc. techn.	Section des Sciences techniques
Sec. Sc. mor. et pol.	Section des Sciences morales et politiques

TABLE DES FIGURES

TABLE DES MATIÈRES



PH. 1. — Les anciens magasins pour Européens situés à proximité de la poste.



PH. 2. — Les nouvelles maisons de commerce possédant un étage occupé par des bureaux ou destiné au logement des commerçants.



Ph. 3. — Les commerces pour indigènes situés dans la partie sud du quartier commerçant. L'installation des tailleurs sous la galerie des magasins de cotonnade augmente encore le pittoresque du quartier.



Ph. 4. — La fabrication des briques adobes ou *de Kimberley*. La termitière visible à l'arrière plan fournit la terre argileuse.



PH. 5. — Maisons fournies par l'employeur et construites en matériaux durs dans la partie nord du C. E. C.



PH. 6. — Maisons construites suivant le système *fondation*, appelé aussi *système Grévisse*. A l'avant plan, fondations préparées par les soins des services administratifs.

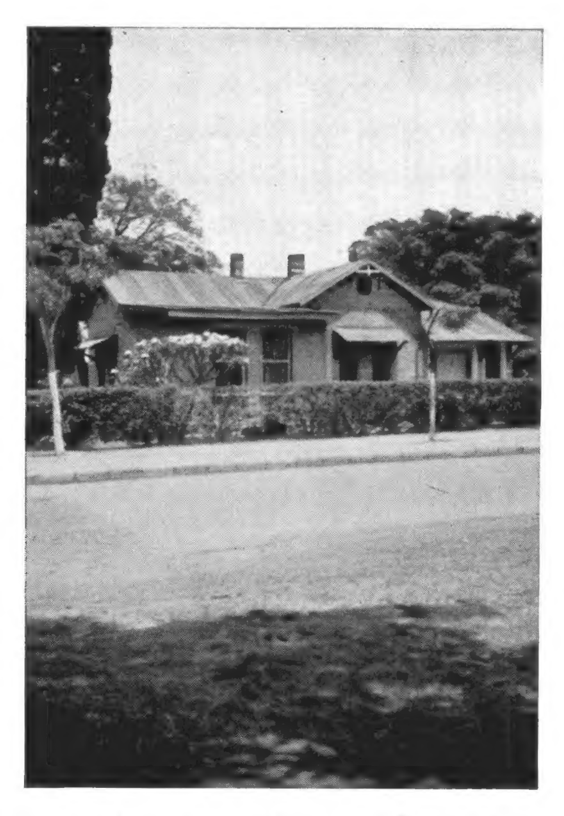




PH. 7 ET 8. — Abris faits de briques adobes et couverts de toits de chaume ou de débris de « touques » dans le quartier Kenya du C. E. C.



Ph. 9. — A proximité des bureaux administratifs du C. E. C., le coin réservé aux marchands de charbon de bois constitue une partie originale du marché indigène.



Ph. 10. — Une des plus anciennes habitations d'Élisabethville, ample toit de tôle, petites fenêtres protégées d'un auvent et garnies de treillis moustiquaires.



Ph. 11. — Après avoir défriché l'aire où il répartira les divers bâtiments de son exploitation, le colon agricole fabrique souvent lui-même les briques nécessaires à la construction, ensuite il devient entrepreneur. Le toit de chaume a été adopté ici en raison de sa bonne protection thermique et surtout de son prix de revient. Les murs des étables et porcheries s'arrêtent toujours à une certaine distance de la toiture pour permettre une bonne aération.



ÉDITIONS J. DUCULOT, S. A., GEMBLOUX *(Imprimé en Belgique)*.